

---

# ENCOURAGER L'ACTIVITÉ PHYSIQUE EN MILIEU SCOLAIRE pour accroître l'activité physique

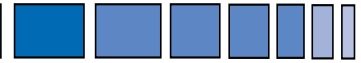
---



— un projet de l'Institut entrepris dans le cadre d'un partenariat avec —

l'Unité d'activité physique, Santé Canada,  
et le Conseil interprovincial du sport et des loisirs

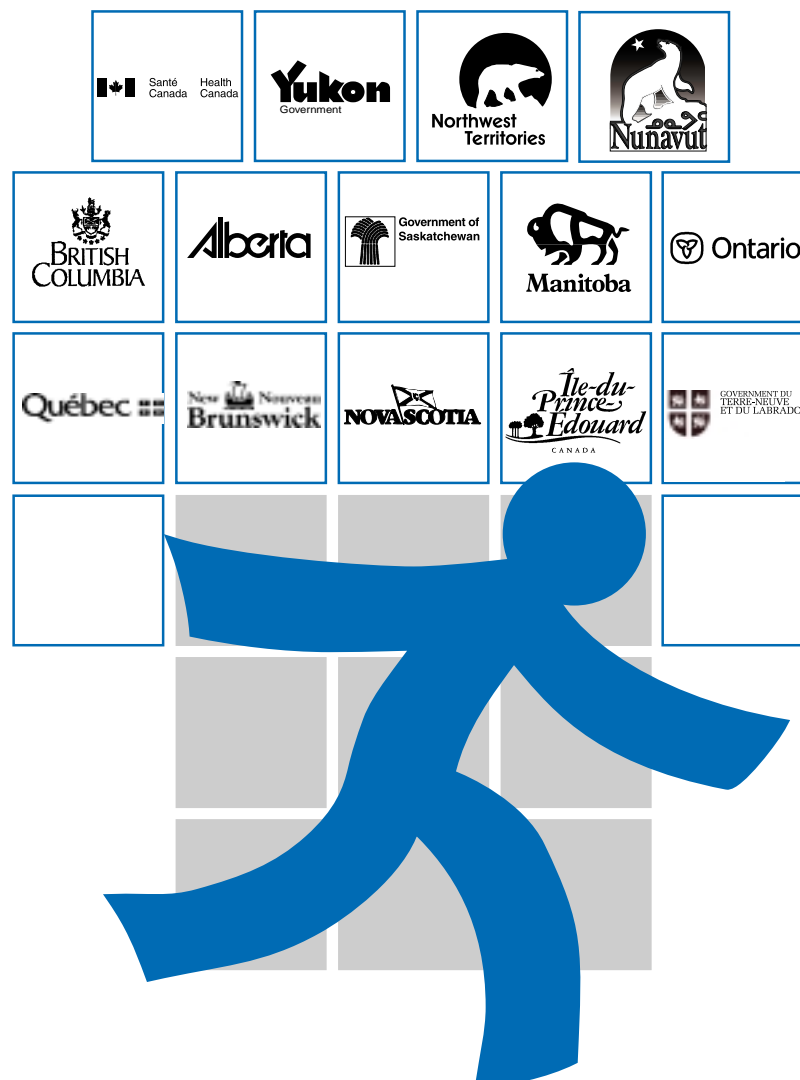
Christine Cameron, B.A., Cora Lynn Craig, M.Sc., Cynthia Coles, B.A., Sue Cragg, M.B.A.



# ENCOURAGER L'ACTIVITÉ PHYSIQUE EN MILIEU SCOLAIRE pour accroître l'activité physique

## Remerciements

*L'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie loue et remercie Santé Canada et le Conseil interprovincial du sport et des loisirs d'avoir collaboré au Programme des données repères sur l'activité physique et de l'avoir financé :*





## *Notre mission*

L'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie est l'organisme national de recherches qui se charge de conseiller, d'éduquer et d'informer la population canadienne et les professionnels en ce qui a trait à l'importance d'un mode de vie sain et actif. Il est dirigé par un conseil d'administration composé de chercheurs et de professionnels éminents, oeuvrant dans le secteur de la santé publique, de l'éducation physique, des sciences du sport, des loisirs, de la médecine, les universités et les gouvernements de niveau fédéral et provincial.

En produisant et en transmettant des connaissances sur l'activité physique, ses déterminants et ses résultats, l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie fournit les preuves nécessaires pour que les gens, les professionnels et les décideurs puissent prendre des mesures en vue d'améliorer le mode de vie des Canadiens et des Canadiennes. Ce faisant, l'Institut améliore le bien-être et la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes, et il aide à régler les problèmes de santé, les problèmes sociaux et les problèmes économiques auxquels est confronté le Canada.

Institué en septembre 1980 à la suite des besoins identifiés par les organismes nationaux, les gouvernements fédéral et provinciaux et les universités canadiennes, l'Institut est le chef de file qui comble l'écart entre les connaissances sur l'activité physique et leur utilisation. Source fondamentale de connaissances, l'Institut offre, par l'entremise de son réseau de chercheurs nationaux et internationaux, l'éventail complet de services dont les gouvernements de tous les niveaux, les organismes nationaux et les entreprises du secteur privé ont besoin pour prendre des décisions appuyées sur des preuves.

L'Institut est un organisme enregistré de recherche appliquée sans but lucratif, dont l'exploitation repose sur les fonds provenant tous les ans de Santé Canada, de contrats, de subventions et de la vente de ses publications. Son numéro d'enregistrement d'organisme philanthropique est le 0740621-21-10.

185, rue Somerset ouest, bureau 201  
Ottawa (Ontario)  
K2P 0J2  
Téléphone : (613) 233-5528  
Télécopieur : (613) 233-5536  
info@icrcp.ca  
www.cflri.ca

---

ISBN 1-895724-38-4

Référence proposée : Cameron, C., Craig, C.L., Coles, C., & Cragg, S. (2003). *Encourager l'activité physique en milieu scolaire pour accroître l'activité physique*. Ottawa, Ont. : Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie.

(La version anglaise — ISBN 1-895724-37-6 — est intitulée *Increasing physical activity: Encouraging physical activity through school*)

© Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie, 2003.

## *Table des matières*

<b>Introduction .....</b>	<b>1</b>
<b>Faits saillants.....</b>	<b>5</b>
<b>Disponibilité et suffisance des installations d'activité physique.....</b>	<b>25</b>
Installations intérieures d'activité physique .....	26
Installations de plein air d'activité physique .....	27
Aménagements soutenant la pratique d'activités physiques .....	28
Installations municipales d'activité physique.....	29
Suffisance de l'espace affecté à l'activité physique .....	30
Installations répondant aux besoins des élèves .....	31
<b>Possibilités de formation et de perfectionnement .....</b>	<b>33</b>
Programmes de promotion de la santé destinés au personnel .....	34
Ressources relatives à l'activité physique destinées au personnel .....	35
<b>Programmes, programmes cadres et enseignement de l'activité physique.....</b>	<b>37</b>
Cours d'éducation physique offerts .....	38
Périodes de passivité et d'activité pendant les cours d'éducation physique .....	39
Volets des programmes d'éducation physique .....	40
Éléments mis en valeur dans les programmes d'activité physique.....	41
Ressources en personnel d'éducation physique.....	42
Rapport élèves-enseignant des cours d'éducation physique.....	43
Coordination des possibilités d'activité physique .....	44
Programmes parascolaires d'activité physique.....	45
Transport aux lieux d'activités physiques parascolaires.....	46
Financement des possibilités d'activité physique.....	47
Évaluation de l'activité physique que font les élèves pendant leur temps libre .....	48
<b>Politiques scolaires visant l'activité physique .....</b>	<b>49</b>
Politique visant la prestation quotidienne d'éducation physique.....	50
Politique visant l'embauche de personnel qualifié .....	51
Politique visant l'offre d'un grand éventail d'activités physiques.....	52
Politique visant le financement de l'équipement.....	53
Politiques soutenant les modes de transport actifs.....	54
<b>Évaluation des programmes d'activité physique .....</b>	<b>55</b>
Critères d'évaluation.....	56
Fréquence de l'évaluation des ressources d'activité physique .....	57
<b>Climat et environnement social.....</b>	<b>59</b>
Soutien social de la pratique d'activités physiques chez les élèves .....	60
Intégration de l'activité physique dans la vie scolaire.....	61
Formes de reconnaissance et prix récompensant la pratique d'activités physiques.....	62
Promotion d'événements d'activité physique .....	63
Accès des élèves aux installations après les heures d'école .....	64
Activité physique en guise de mesure disciplinaire .....	65
Activité physique en guise de récompense .....	66
<b>Liens communautaires .....</b>	<b>67</b>
Consultation de la communauté .....	68
Utilisation partagée des installations.....	69
Accès des communautés aux installations scolaires .....	70

<b>Pour faire une différence .....</b>	<b>71</b>
Offrir un milieu qui soutient la pratique d'activités physiques chez les enfants .....	72
<b>Annexes .....</b>	<b>81</b>
Annexe A. Tableaux détaillés .....	82
Annexe B. Méthodologie .....	127
Annexe C. Notes .....	129
<b>Bibliographie .....</b>	<b>131</b>

## *Remerciements*

L'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie loue et remercie Santé Canada et le Conseil interprovincial du sport et des loisirs de leur partenariat et de leur contribution financière dans le cadre du Programme des données repères sur l'activité physique :

- l'Unité d'activité physique, Santé Canada
- à Terre-Neuve : Department of Tourism, Culture and Recreation — Recreation and Sport Division
- à l'Île-du-Prince-Édouard : Department of Community and Cultural Affairs — Culture, Heritage, Recreation, and Sport Division
- en Nouvelle-Écosse : Nova Scotia Sport and Recreation Commission, gouvernement de la Nouvelle-Écosse
- au Nouveau-Brunswick : Secrétariat à la Culture et au Sport, Direction du sport, des loisirs et de la vie active
- au Québec : Kino-Québec, Secrétariat au loisir et au sport
- en Ontario : Ministère du Tourisme et des Loisirs, Direction de sports et de loisirs
- au Manitoba : Department of Culture, Heritage and Tourism — Recreation and Wellness Promotion Branch
- en Saskatchewan : Saskatchewan Culture, Youth and Recreation — Sport and Recreation Branch
- en Alberta : Alberta Community Development, Sport and Recreation Branch et Alberta Sport, Recreation, Parks and Wildlife Foundation
- en Colombie-Britannique : Ministry of Community, Aboriginal and Women's Services — Sport and Community Capital Branch
- au Yukon : Sport and Recreation Unit, gouvernement du Yukon
- dans les Territoires du Nord-Ouest : Department of Municipal and Community Affairs — Sport, Recreation and Youth Division
- au Nunavut : Department of Community Government and Transportation — Sport Nunavut, Recreation and Leisure Divisions

En élaborant le présent rapport, l'Institut a bénéficié des conseils judicieux et de l'apport du comité consultatif des données repères sur l'activité physique et de Storm J. Russell, Ph. D. L'Institut remercie sincèrement les membres de ce comité d'avoir bénévolement consacré du temps et prêté leur expertise à la révision de ce rapport. De plus, l'Institut tient à remercier le personnel de l'Association canadienne pour la santé, l'éducation physique, le loisir et la danse de sa précieuse contribution à l'élaboration et à la diffusion du sondage, ainsi qu'à la révision de ce rapport.



# INTRODUCTION

## *Historique*

La recherche indique qu'il existe un lien entre l'inactivité physique pendant l'enfance et les habitudes d'inactivité physique à l'âge adulte<sup>1</sup>. De plus, vu que des états de santé chroniques, telles des maladies du cœur, découlent souvent d'habitudes d'inactivité physique remontant à l'enfance et à l'adolescence<sup>2</sup>, l'adoption d'un mode vie incluant la pratique régulière de l'activité physique pendant ces périodes de la vie peut être crucial au maintien d'une telle pratique à l'âge adulte. Un mode de vie actif comporte aussi d'autres avantages : il donne une plus grande capacité cardiorespiratoire, force et forme physique, il procure un plus haut degré d'estime de soi ou de sensation de bien-être, il réduit le niveau d'anxiété et de stress, il rend plus apte à exécuter des tâches difficiles et il aide à contrôler l'adiposité corporelle<sup>2,3</sup>. Malgré ces bienfaits reconnus de la pratique régulière de l'activité physique, la recherche sur les niveaux d'activité physique des enfants montre invariablement, d'une part, que ces niveaux baissent à mesure que les enfants approchent de l'adolescence et, d'autre part, que les garçons sont plus actifs que les filles. De fait, la recherche canadienne actuelle révèle que 51 % des enfants de 5 à 12 ans sont considérés comme étant physiquement inactifs. Ce pourcentage est nettement plus haut chez les adolescents (les 13 à 17 ans)<sup>4</sup> où il passe à 64 %. En outre, dans ces deux groupes d'âge, des différences apparaissent entre les garçons et les filles : parmi les 5 à 12 ans, 53 % des garçons, en comparaison de 44 % des filles, sont considérés physiquement actifs et, parmi les adolescents, 40 % des garçons, par opposition à 30 % des filles, sont physiquement actifs<sup>4</sup>. Il importe cependant de noter que le recours aux outils d'évaluation et aux mesures de l'activité physique s'avère complexe chez les enfants et les adolescents et que les mesures de validité et de fiabilité de ces test manquent de cohérence<sup>5</sup>.

### *Étudier la contribution du milieu scolaire à l'augmentation de l'activité physique chez les enfants*

Le milieu scolaire peut jouer un grand rôle en encourageant les enfants et les jeunes à faire de l'activité physique. En fait, il est possible que l'école soit le moyen le plus efficace et le plus économique d'améliorer la santé et le niveau d'activité physique des enfants au Canada. Les cinq millions d'enfants inscrits dans les écoles canadiennes primaires et secondaires passent une grande partie de la journée en milieu scolaire. Les écoles rejoignent un grand nombre d'enfants des deux sexes, qui ont des origines ethniques et des niveaux de revenu différents. Elles ont habituellement de l'équipement en place (se référer aux sujets traités dans la partie du présent rapport intitulée «Disponibilité et suffisance des installations d'activité physique», un système de soutien (par l'entremise des enseignants, des infirmières, des bénévoles, des parents, etc.) et un système de communication fructueux (sous forme de programme cadre, d'annonces, de bulletins, de tableaux d'affichage, etc.)<sup>6</sup>.

Au Canada, les écoles ont la possibilité de jouer un rôle complet dans la réduction de l'inactivité physique chez les enfants et les jeunes, ce qui justifie une étude plus poussée. Dans cette optique, l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie (l'Institut) a réalisé un sondage en 2001 afin d'étudier comment le milieu scolaire encourage et soutient la pratique d'activités physiques chez les enfants et les jeunes. Cette étude a porté sur un échantillon représentatif d'écoles canadiennes primaires, intermédiaires et secondaires. Elle a permis de sonder les installations, les programmes et les autres possibilités d'activité physique existant au sein du système scolaire canadien.

### *Surveiller l'activité physique au Canada*

En l'an 2000, l'Institut a mené une étude (le *Sondage indicateur de l'activité physique en 2000*) des habitudes d'activité physique des enfants et des jeunes, d'après les réponses qu'avaient données leurs



parents. De plus, en se basant sur la perception des parents, il a examiné les préférences des enfants en matière d'activités physiques, les possibilités d'activités physiques offertes dans les programmes de garderie et le système scolaire (dont l'éducation physique et d'autres types d'activités), les genres d'activités auxquelles se livraient les enfants après l'école, l'utilisation et la disponibilité des installations d'activités physiques existant localement pour les enfants dans les communautés, ainsi que les préoccupations relatives à la sécurité. On peut télécharger le rapport de cette étude — *Appuyer la participation des enfants pour accroître l'activité physique* — du site Internet de l'Institut à [www.cflri.ca/icrcp/ap/sondages/sondage\\_2000/sondage\\_2000.html](http://www.cflri.ca/icrcp/ap/sondages/sondage_2000/sondage_2000.html).

Deux études sont les deux grandes initiatives du *Programme des données repères sur l'activité physique* de l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie, dans le cadre duquel il examine tous les ans un thème différent ayant trait à l'activité physique : le *Sondage indicateur de l'activité physique* (qui vise les particuliers au Canada) et un volet portant sur la «capacité» ou les «systèmes» (qui vise la capacité d'un milieu précis de soutenir les habitudes d'activité physique des particuliers au Canada).

Le Conseil interprovincial du sport et des loisirs et l'Unité de l'activité physique, de Santé Canada, ont conféré à l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie le mandat de surveiller les progrès réalisés en vue de l'atteinte de l'objectif consistant à réduire le niveau d'inactivité physique des Canadiens et des Canadiennes d'ici à 2008. L'objectif initial, soit réduire de 10% l'inactivité physique en cinq ans, de 1998 à 2003, a été établi conjointement par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux en 1997<sup>7</sup>.

## ***Étendue du rapport***

Le présent rapport donne un aperçu des données du sondage mené auprès des écoles. Les analyses sont descriptives : elles présentent des liens entre des facteurs qu'il ne faudrait pas interpréter comme des rapports de cause à effet. Tout énoncé laissant entendre une causalité ou l'attribution d'effets dus au niveau d'activité physique est basé sur la documentation savante citée. En plus de montrer dans quelle mesure les écoles canadiennes offrent divers programmes, installations et possibilités, l'analyse met en évidence les différences régionales, ainsi que les caractéristiques des écoles et des communautés, dans les limites des sujets. Des tableaux détaillés sont présentés dans l'Annexe A.

## ***Structure du rapport***

Le présent rapport donne un sommaire de la situation qui existe actuellement au Canada et qui présente une utilité, pour les décideurs et les responsables de l'élaboration des politiques, dans le cadre de la conception d'initiatives scolaires destinées à réduire l'inactivité physique chez les enfants.

La présentation et l'analyse des résultats sont divisées en neuf parties :

***Faits saillants*** — sommaire des principaux résultats et de leurs conséquences sur la perspective publique et la conception de stratégies pertinentes.

***Disponibilité et suffisance des installations d'activité physique*** — installations disponibles, sur les lieux ou à proximité des écoles, et accès à ces installations qui comprennent : les installations intérieures (comme des gymnases, des studios de danse, des salles de poids et haltères ou d'autres types de salles), les installations de plein air (dont des terrains de jeux, des terrains de baseball, des paniers de basket-ball, des surfaces de jeux, des surfaces asphaltées, des pistes de course et des terrains de tennis), les aménagements (par exemple, des douches, des vestiaires, des casiers et des supports de bicyclettes), les possibilités offertes dans les municipalités (telles que des patinoires, des

installations de sports et de loisirs, des centres communautaires, des sentiers de marche ou de bicyclette, ou des piscines). Dans cette partie, l'étude porte aussi sur la mesure dans laquelle les installations répondent aux besoins et sont jugées adéquates.

***Possibilités de formation et de perfectionnement*** — programmes de promotion de la santé offerts et autres types de dispositions relatives à l'activité physique destinées aux enseignants et au personnel.

***Programmes, programmes cadres et instructions d'activité physique*** — cours d'éducation physique offerts, pourcentage du temps où les élèves sont passifs et où les élèves sont actifs pendant les cours d'éducation physique, volets de l'éducation physique, éléments mis en valeur dans le programme cadre d'éducation physique, ressources en personnel d'éducation physique, rapport élèves-enseignant, programmes et activités parascolaires, moyens de transport fournis aux élèves pour qu'ils participent aux activités parascolaires, financement des activités physiques offertes en milieu scolaire, coordination des possibilités d'activité physique, et estimation de la pratique d'activités physiques parmi les élèves pendant leur temps libre.

***Politiques visant l'activité physique*** — politiques scolaires relatives à l'activité physique, portant sur la prestation d'éducation physique quotidienne, les services de spécialistes compétents d'éducation physique, l'offre d'un grand éventail d'activités physiques, le financement de l'équipement et le soutien de modes de transport actifs.

***Évaluation des programmes d'activité physique*** — fréquence de l'évaluation des possibilités d'activités physiques et critères d'évaluation de l'activité physique en milieu scolaire.

***Climat et environnement social*** — soutien social, intégration de l'activité physique dans la vie scolaire, modes de reconnaissance et de récompense de la pratique d'activités physiques, promotion d'événements d'activité physique, accès des élèves après les heures d'école, activité physique en guise de mesure disciplinaire et activité physique en guise de récompense.

***Liens avec les communautés*** — consultation de la communauté, utilisation partagée des installations et accès de la communauté aux installations scolaires.

***Pour faire une différence*** — points à examiner dans le cadre de l'élaboration d'initiatives mettant l'accent sur le rôle du système scolaire au Canada.





## FAITS SAILLANTS



## *Principaux résultats*

**Seulement la moitié des écoles ont une politique visant la prestation quotidienne de cours d'éducation physique; la moitié des écoles canadiennes offrent des cours d'éducation physique deux fois par semaine et 16 % des écoles seulement le font quotidiennement.**

### **Prestation de cours d'éducation physique**

- La moitié des écoles canadiennes offrent des cours d'éducation physique deux fois par semaine et 16 % seulement en offrent quotidiennement. La médiane du temps de cours passe de 40 minutes pour un élève de cycle intermédiaire à 75 minutes pour un élève de cycle supérieur.
- Le nombre de semaines de cours d'éducation physique diminue à mesure que les élèves progressent dans les cycles d'études. En effet, les écoles secondaires offrent des cours d'éducation physique pendant un moins grand nombre de semaines que les écoles primaires : un élève du secondaire a des cours d'éducation physique pendant 35 semaines seulement en comparaison d'un élève du primaire qui en a pendant 40 semaines.
- La médiane de la durée des cours d'éducation physique est plus longue au Québec que dans l'ensemble du Canada mais, le nombre de cours offerts par semaine étant légèrement plus bas au Québec, le temps total consacré à l'éducation physique ne diffère peut-être pas.
- Les écoles de grand effectif dispensent des cours d'éducation physique plus longs que ceux des écoles qui comptent moins de 500 élèves. Elles offrent cependant un moins grand nombre de semaines de cours par an.
- Bien que les écoles de langue française dispensent des cours d'éducation physique beaucoup plus longs que ceux de l'ensemble des écoles canadiennes, elles offrent moins de cours par semaine que la médiane. Cela est lié aux résultats susmentionnés qui ont été obtenus au Québec et c'est attribuable en partie à la grande concentration d'écoles de langue française dans cette province.

### **Périodes de passivité et d'activité pendant les cours d'éducation physique**

- D'après la moitié des écoles, les élèves passent 80 % de la durée des cours d'éducation physique à faire de l'activité physique. Il faudrait noter que tous les élèves ne sont peut-être pas continuellement actifs pendant cette période d'activité. Par exemple, une partie de baseball peut être considérée comme une période active, mais tous les élèves ne sont pas physiquement actifs pendant toute la partie. La proportion médiane de la période de passivité des élèves, soit le temps qu'ils passent à attendre sans rien faire, est de 15 % pour toutes les écoles.
- Aucune différence n'apparaît entre les écoles primaires et secondaires en termes de proportion des périodes de passivité et d'activité pendant les cours d'éducation physique.
- Par rapport aux élèves de toutes les régions, les élèves du Québec sont ceux qui passent la plus grande partie des cours à ne rien faire (20 %) et la plus petite partie des cours à faire de l'activité physique (70 %). Les élèves des autres régions passent au moins 80 % de la durée des cours d'éducation physique à faire de l'activité physique.
- Les écoles de langue française tendent moins à déclarer que les élèves font de l'activité physique pendant les cours d'éducation physique. Cela est lié en partie aux différences qui existent entre les écoles du Québec et celles d'ailleurs.

## **Politique visant la prestation quotidienne d'éducation physique**

- Quarante -six pour cent des écoles n'ont pas de politique appuyant la prestation quotidienne de cours d'éducation physique aux élèves. Parmi celles qui ont une telle politique, deux fois plus d'écoles ont une politique écrite plutôt qu'une politique non écrite généralement admise (36 % par opposition à 19 %).
- Les écoles primaires tendent légèrement plus (57 %) que les écoles secondaires (51 %) à avoir une politique visant la prestation quotidienne d'éducation physique.
- Les écoles qui ont un petit effectif d'élèves sont généralement plus susceptibles que les écoles qui ont un grand effectif d'avoir une politique visant la prestation quotidienne d'éducation physique. Toutefois, parmi les écoles qui ont une telle politique, les écoles de petit effectif ont plus tendance que les écoles de grand effectif à avoir une politique non écrite.
- Les écoles de langue anglaise tendent plus que les écoles de langue française à avoir une politique non écrite même si les unes et les autres ont autant tendance à avoir une politique visant la prestation quotidienne d'éducation physique.

***Bien que la majorité des écoles aient une politique préconisant l'embauche de personnel compétent pour l'enseignement de l'éducation physique, seulement deux écoles sur cinq font appel aux services d'un spécialiste d'éducation physique pour enseigner cette matière.***

## **Ressources en personnel d'éducation physique**

- L'enseignement de l'éducation physique peut être confié à plus d'une personne et les personnes qui enseignent cette matière peuvent avoir plus d'un rôle à jouer dans une école. Les personnes auxquelles il revient d'enseigner l'éducation physique sont le plus souvent uniquement des spécialistes d'éducation physique (39 %) et uniquement des enseignants titulaires de classes (21 %). Parfois, l'enseignement de l'éducation physique est réparti entre deux ou plusieurs personnes (par exemple, un spécialiste d'éducation physique et un enseignant titulaire de classe, le directeur de l'école, le directeur adjoint ou un bénévole), ce qui est le cas dans 39 % des écoles.
- Bien que les proportions varient entre les provinces, la tendance globale est assez uniforme. Toutefois, dans les provinces de l'Est, au Québec et au Manitoba, les écoles tendent plus à indiquer qu'elles recourent uniquement aux services d'un spécialiste d'éducation physique pour l'enseignement de cette matière, alors qu'en Saskatchewan, en Colombie-Britannique et dans le Nord, elles sont moins portées à le faire.
- Les écoles primaires sont plus susceptibles que les écoles secondaires de déclarer que seul l'enseignant titulaire de classe enseigne l'éducation physique (27 % par opposition à 8 %) et elles tendent moins à indiquer que seul un spécialiste d'éducation physique enseigne cette matière (31 % par opposition à 53 %).
- Des spécialistes d'éducation physique tendent plus à assumer l'enseignement de l'éducation physique dans les écoles de grand effectif que dans les écoles de petit effectif.
- Les écoles de langue française ont beaucoup plus tendance que les autres écoles à confier à un spécialiste d'éducation physique l'enseignement de cette matière. Pas moins de 79 % des écoles de langue française indiquent que seul un spécialiste d'éducation physique enseigne l'éducation physique.

## **Rapport élèves-enseignant des cours d'éducation physique**

- Les quatre cinquièmes des écoles canadiennes indiquent que le rapport élèves-enseignant des cours d'éducation physique est environ le même que celui des autres cours. Parmi les écoles qui déclarent que ce rapport est différent, la plupart disent qu'il est un peu plus élevé ou nettement plus élevé (14 % en tout).
- Les écoles secondaires tendent plus que les écoles primaires à indiquer que le rapport élèves-enseignant des cours d'éducation physique est plus élevé que celui des autres cours (24 % en comparaison de 9 %).
- Les écoles de langue française sont plus susceptibles que les écoles de langue anglaise de déclarer que le rapport élèves-enseignant des cours d'éducation physique est différents de celui des autres cours. Elles tendent plus à indiquer que ce rapport est plus élevé et qu'il est plus bas. Cela est principalement attribuable aux différences existant entre les écoles situées au Québec et celles qui sont dans les autres provinces.
- Plus l'effectif d'élèves d'une école est grand, plus le rapport élèves-enseignant des cours d'éducation physique a tendance à être plus élevé que celui des autres cours.

## **Coordination des possibilités d'activité physique**

- Les personnes qui se chargent de coordonner les possibilités d'activité physique peuvent jouer divers autres rôles dans l'école. Ce sont des enseignants ou des membres du personnel (82 %) et des bénévoles (90 %). Des élèves (11 %) et des moniteurs rémunérés (5 %) assument moins fréquemment ce rôle.
- Les écoles secondaires ont plus tendance que les écoles primaires à confier la responsabilité de la coordination des possibilités d'activité physique à des enseignants ou à des membres du personnel, ou bien à des bénévoles. Les écoles primaires sont plus portées que les écoles secondaires à désigner un moniteur, payé par la municipalité, qui coordonne les possibilités d'activité physique.
- Les trois quarts (77 %) des écoles de très petit effectif indiquent que des enseignants ou des membres du personnel coordonnent les possibilités d'activité physique, en comparaison de 88 % des écoles de très grand effectif. En outre, 10 % seulement des écoles comptant moins de 200 élèves déclarent que la coordination des possibilités d'activité physique est confiée à un élève désigné, en comparaison de 19 % des écoles de très grand effectif.
- Les écoles publiques tendent autant que les écoles non publiques à confier la coordination des possibilités d'activité physique à des élèves, à des moniteurs rémunérés ou à des bénévoles, mais elles sont plus susceptibles d'assigner ce rôle à des enseignants ou à des membres du personnel.

## **Politique visant l'embauche de personnel qualifié**

- Moins de la moitié de toutes les écoles (46 %) ont une politique écrite visant l'embauche de personnel qualifié pour l'enseignement de l'éducation physique et 28 % de plus ont une politique non écrite ou généralement admise à ce sujet.
- Les écoles primaires tendent moins que les écoles secondaires à avoir une politique visant l'embauche de personnel qualifié.

- Approximativement un tiers de toutes les écoles de l'Ontario (36 %), de la Saskatchewan (31 %), de l'Alberta (32 %), de la Colombie-Britannique (37 %) et du Nord (40 %) n'ont pas de politique visant l'embauche de personnel qualifié pour l'enseignement de l'éducation physique. Par contre, presque toutes les écoles du Québec (97 %) ont une telle politique. De plus, au Québec, les politiques visant l'embauche de personnel qualifié pour l'enseignement de l'éducation physique tendent beaucoup plus à être des politiques écrites.
- Les écoles qui ont un petit effectif d'élèves ont plus tendance que les écoles de grand effectif à ne pas avoir de politique visant l'embauche de personnel qualifié pour l'enseignement de l'éducation physique.

***La majorité des écoles ont une politique soutenant l'offre d'un grand éventail d'activités physiques et cela semble concorder avec ce qui est mis en pratique.***

### **Volets des programmes d'éducation physique**

- Les éléments les plus courants des cours d'éducation physique dispensés aux élèves de cycle moyen et de cycle supérieur sont la condition physique liée à la santé, l'activité physique individuelle et les sports qui se pratiquent à deux ou en équipe. Ce sont les volets les plus répandus dans les écoles primaires et les écoles secondaires; au moins 90 % de toutes les écoles indiquent qu'ils font partie des cours d'éducation physique.
- Les habiletés de mouvements spécialisés, les tests de condition physique et les activités saisonnières sont des volets qui sont plus susceptibles d'être inclus dans les programmes des écoles secondaires que dans ceux des écoles primaires.
- Les chances que les habiletés de mouvements spécialisés ou les tests de condition physique fassent partie des programmes de condition physique augmentent avec la taille de l'effectif d'élèves. Les activités saisonnières sont plus fréquentes dans les écoles comptant au moins 1 000 élèves que dans les écoles de plus petit effectif.
- Les écoles de langue française ont moins tendance que les autres à inclure des habiletés de mouvements spécialisés et des activités saisonnières dans les programmes d'éducation physique.

### **Éléments mis en valeur dans les programmes d'activité physique**

- Les programmes scolaires d'activité physique peuvent mettre l'accent sur un certain nombre d'éléments, tels que la participation, le leadership et les habiletés sociales, les habiletés favorisant la pratique d'activités physiques pendant toute l'existence, et une attitude positive à l'égard de l'activité physique. Au moins 85 % des écoles font une large place à chacun de ces éléments, mais le leadership est l'élément le plus courant (96 % de toutes les écoles indiquent que les programmes d'activité physique mettent l'accent sur le leadership et les habiletés sociales).
- Dans les écoles primaires, les programmes d'activité physique tendent plus que dans les écoles secondaires à faire valoir le leadership, les habiletés favorisant la pratique d'activités physiques pendant toute l'existence, et une attitude positive.
- Bien que ces éléments soient courants dans chaque province, ceux qui sont mis en valeur dans les programmes d'activité physique varient selon la province. Pratiquement toutes les écoles de l'Île-du-Prince-Édouard font valoir la participation aux activités physiques, ainsi que le leadership et les habiletés sociales. Par contre, les écoles de la Nouvelle-Écosse et du Québec sont celles qui tendent le moins à mettre en relief la participation, et les écoles du Nord sont moins susceptibles



que celles de l'ensemble du pays de mettre l'accent sur le leadership et les habiletés sociales et sur une attitude positive. Enfin, les écoles des provinces des Prairies ont plus tendance à faire valoir les habiletés favorisant la pratique d'activités physiques pendant toute l'existence, tandis que les écoles du Québec tendent moins à le faire.

- Plus l'effectif d'élèves d'une école est petit, plus celle-ci a tendance à faire valoir dans ses programmes les habiletés favorisant la pratique d'activités physiques pendant toute l'existence.

### **Politique visant l'offre d'un grand éventail d'activités physiques**

- À peine plus de la moitié des écoles (51 %) ont une politique écrite visant l'offre d'un grand éventail d'activités physiques destinées aux élèves et 35 % de plus ont une politique non écrite à ce propos.
- Les écoles primaires ont plus tendance que les écoles secondaires à avoir ce type de politique.
- Dans la province de Québec, les écoles sont moins susceptibles que celles de toute autre région d'avoir une politique visant l'offre d'un grand éventail d'activités physiques à l'intention des élèves. Les écoles de l'Ouest et de l'Ontario sont celles qui tendent le plus à avoir une telle politique.
- Les écoles publiques ont légèrement moins tendance que les autres écoles à avoir une politique visant l'offre d'un grand éventail d'activités physiques destinées aux élèves. Les écoles qui ont un grand effectif d'élèves sont plus susceptibles que les écoles de petit effectif d'avoir ce type de politique.
- Les écoles de langue française tendent moins que les autres écoles à avoir une politique écrite ou admise ayant trait à l'offre d'un grand éventail d'activités physiques à l'intention des élèves. Cela est attribuable au moins en partie à l'existence moins courante de politiques dans les écoles du Québec.

***Un tiers des écoles n'ont pas de politique assurant le financement adéquat de l'équipement et cette proportion est très voisine de celle des écoles qui s'attendent à ce que les familles défraient le coût de l'équipement.***

### **Financement des possibilités d'activité physique**

- La majorité des écoles s'attendent à ce que les élèves et leurs familles assument les frais de transport (77 %) et d'admission (84 %) qu'engagent les événements d'activité physique. Un peu plus des deux cinquièmes de toutes les écoles (43 %) considèrent que les élèves et leurs familles sont responsables du coût de l'équipement des activités physiques.
- Cela varie beaucoup selon la province et le type de soutien; le plus grand écart au chapitre de la responsabilité des frais de transport incombant aux familles apparaît entre les écoles de Terre-Neuve et celles du Manitoba.
- Au secondaire, les élèves tendent plus qu'au primaire à assumer les frais de transport, d'équipement et d'admission qu'engagent les événements d'activité physique.
- Plus l'effectif d'élèves est grand, plus les élèves et leurs familles sont susceptibles d'assumer la responsabilité des frais d'admission, de transport et d'équipement qu'engagent les événements d'activité physique.

- Les écoles dont la majorité des élèves sont des enfants de familles à faible revenu tendent moins que les écoles dont la majorité des élèves sont des enfants de famille à revenu élevé à payer les frais d'équipement et les frais de transport et d'admission qu'engagent les événements d'activité physique.
- Les élèves des écoles non publiques tendent autant que ceux des élèves publiques à assumer les frais de transport et d'admission aux événements d'activité physique. Toutefois, les élèves des écoles publiques ont légèrement plus tendance à payer les frais d'équipement (46 %) que ceux des écoles non publiques (42 %).

### **Politique visant le financement de l'équipement**

- Approximativement un tiers de toutes les écoles n'ont pas de politique assurant le financement continu de suffisamment d'équipement d'activité physique pour répondre aux besoins des élèves. Bien que 67 % des écoles aient une politique, 27 % seulement l'ont par écrit.
- Les écoles primaires tendent autant que les écoles secondaires à ne pas avoir de politique visant le financement de l'équipement.
- La probabilité que les écoles aient une politique visant le financement de l'équipement tend généralement à augmenter d'Est en Ouest (de 58 % dans l'Est à 74 % dans l'Ouest).
- Les écoles publiques ont moins tendance que les autres écoles à avoir une politique assurant le financement continu de l'équipement.
- Les écoles dont la majorité des élèves sont des enfants de familles à faible revenu tendent moins que les autres écoles à avoir une politique visant le financement de l'équipement.

### ***Il y a une pénurie générale de politiques soutenant l'utilisation de modes de transport actifs.***

- La majorité des écoles (73 %) n'ont pas de politique soutenant, chez les élèves, l'utilisation de modes de transport actifs entre le domicile et l'école. Parmi les écoles qui ont une telle politique, environ la moitié l'ont par écrit et la moitié en ont une qui est généralement admise.
- Les écoles primaires sont plus susceptibles (28 %) que les écoles secondaires (23 %) d'avoir une politique soutenant les modes de transport actifs.
- En Ontario, les écoles tendent plus que dans l'ensemble du Canada à avoir une politique visant les modes de transport actifs, tandis que les écoles du Québec ont moins tendance à avoir une politique de ce genre.
- Les écoles en zone rurale ont moins tendance que les autres écoles à avoir une politique soutenant les modes de transport actifs.
- Dans les communautés d'au moins 75 000 habitants, les écoles sont plus susceptibles que dans les communautés de plus petite envergure d'avoir une politique visant les modes de transport actifs.

***Les écoles canadiennes semblent généralement avoir des installations d'activité physique, mais les écoles qui ont un grand effectif d'élèves se préoccupent de la suffisance de l'espace en termes d'espaces bondés et de sécurité.***

### **Installations intérieures d'activité physique**

- Les élèves de presque toutes les écoles (96 %) ont accès à un gymnase. Par contre, les studios de danse sont celles dont les écoles disposent le moins couramment : 10 % seulement des écoles ont accès à un studio de danse.
- Les écoles secondaires tendent plus que les écoles primaires à offrir aux élèves des salles de poids et haltères et d'autres salles d'activité physique. Pas moins de 68 % des écoles secondaires ont accès à une salle de poids et haltères, en comparaison de 13 % seulement des écoles primaires, et 65 % des écoles secondaires disposent d'autres salles d'activité physique, en comparaison de 37 % des écoles primaires.
- Les écoles qui ont un grand effectif d'élèves ont généralement plus tendance que les autres à disposer d'un studio de danse, d'une salle de poids et haltères ou d'autres salles d'activité physique.
- Les écoles dont la plupart des élèves sont des enfants de familles à revenu élevé tendent plus que celles dont la plupart des élèves sont des enfants de familles à faible revenu à disposer d'un studio de danse, d'une salle de poids et haltères ou d'autres salles d'activité physique.

### **Installations de plein air d'activité physique**

- Les terrains de jeux et de baseball sont globalement les installations de plein air les plus communes dont disposent les écoles : 94 % des écoles ont accès à des terrains de jeux et 86 %, à des terrains de baseball.
- Les écoles primaires tendent plus que les écoles secondaires à disposer de paniers de basket-ball, de surfaces de jeux ou de surfaces asphaltées, alors que les écoles secondaires sont plus susceptibles que les écoles primaires d'avoir accès à des pistes de course, ou à des terrains de tennis.
- Les écoles en zone rurale ont plus tendance que les autres écoles à disposer de terrains de baseball ou de surfaces de jeux, tandis que les écoles en zone Suburbaine tendent plus à avoir accès à des paniers de basket-ball ou à des surfaces asphaltées.
- Les écoles dont la plupart des élèves sont des enfants de familles à revenu élevé tendent plus que celles dont la plupart des élèves sont des enfants de familles à faible revenu à avoir accès à des installations comme des paniers de basket-ball, des terrains de tennis et des surfaces asphaltées.
- Les écoles de langue anglaise sont plus susceptibles que celles de langue française de disposer de terrains de jeux, de terrains de baseball, de paniers de basket-ball, de pistes de course, de surfaces de jeux et de surfaces asphaltées.

### **Aménagements soutenant la pratique d'activités physiques**

- Les vestiaires et les supports de bicyclettes font partie des aménagements soutenant la pratique d'activités physiques que les écoles ont le plus couramment (il y en a respectivement dans 77 % et 76 % des écoles). Les douches et les casiers sont moins communs : selon les réponses

obtenues, environ la moitié de toutes les écoles ont des douches et un peu plus d'un tiers ont des casiers.

- Par ailleurs, les écoles secondaires sont plus susceptibles que les écoles primaires d'être équipées de douches, de vestiaires et de casiers.
- Les écoles qui ont un grand effectif d'élèves ont généralement plus tendance que les écoles de petit effectif à avoir des aménagements tels que des douches, des vestiaires et des casiers. Il y a des douches et des vestiaires dans presque toutes les écoles qui ont un très grand effectif d'élèves (celles qui comptent 1 000 élèves ou plus).
- Les écoles dont la majorité des élèves sont des enfants de familles à faible revenu tendent moins que les écoles dont la majorité des élèves sont des enfants de famille à revenu élevé à être équipées de tout aménagement soutenant la pratique d'activités physiques.

### **Installations municipales d'activité physique**

- D'après les réponses obtenues, la majorité des écoles ont accès à des installations municipales, tels des patinoires (70 %), des installations de sports et de loisirs (67 %), des centres communautaires (59 %) ou des sentiers de marche ou de bicyclette (66 %). Moins de la moitié des écoles (41 %) ont accès à des piscines municipales.
- Par ailleurs, les écoles primaires sont moins susceptibles que les écoles secondaires d'avoir accès à des installations municipales, sauf en ce qui a trait aux centres communautaires.
- L'accès aux installations varie beaucoup selon la province. Néanmoins, en comparaison des écoles des autres provinces, celles de l'Ontario sont celles qui ont le moins tendance à avoir accès à des patinoires (60 %). Par ailleurs, les écoles de l'Est du pays tendent le moins à avoir accès à des installations de sports et de loisirs (53 %) et les écoles de l'Ouest sont le plus susceptibles d'avoir accès à des piscines (57 %).
- Même si les écoles en zone rurale tendent moins que les autres écoles à avoir accès à des installations de sports et de loisirs, à des sentiers de marche ou de bicyclette ou à des piscines, elles sont plus susceptibles d'avoir accès à des patinoires.

### **Suffisance de l'espace affecté à l'activité physique**

- Au moins les deux cinquièmes de toutes les écoles indiquent que l'insuffisance d'espace suffisant affecté à l'activité physique suscite des préoccupations en termes d'espaces bondés ou de sécurité.
- Les écoles secondaires font plus souvent état d'espaces bondés (48 %) que ne le font les écoles primaires (40 %) et les écoles en zone rurale les mentionnent moins souvent que les écoles des autres zones.
- Les écoles qui comptent au moins 500 élèves tendent plus que les écoles de plus petit effectif à dire que le manque d'espace affecté à l'activité physique soulève des préoccupations; plus de la moitié de toutes les écoles comptant au moins 1 000 élèves mentionnent que le manque d'espace suscite des préoccupations en termes d'espaces bondés (59 %) et de sécurité (51 %).
- Les écoles de langue française sont plus susceptibles que les autres écoles de mentionner que le manque d'espace affecté à l'activité physique suscite des préoccupations en termes d'espaces bondés et de sécurité. Cela est en partie associé à la différence de la fréquence de ces préoccupations entre les écoles du Québec et celles des autres parties du pays.

## **Installations répondant aux besoins des élèves**

- Soixante-dix pour cent de toutes les écoles disent que leurs installations répondent assez bien aux besoins des élèves dans le cadre des programmes d'éducation physique et d'activités parascolaires. En outre, plus de la moitié de toutes les écoles (58 %) déclarent que leurs installations répondent assez bien aux besoins des élèves en ce qui a trait à d'autres activités physiques et aux jeux.
- La proportion des écoles indiquant que leurs installations répondent assez bien aux besoins des élèves augmente généralement d'Est en Ouest. Par contre, les résultats varient selon l'envergure de la communauté, sans qu'une tendance apparaisse clairement.
- Les écoles secondaires tendent un peu plus que les écoles primaires à mentionner que leurs installations répondent assez bien aux besoins des élèves au chapitre de l'éducation physique et des programmes parascolaires, sans qu'il y ait de différence dans le cadre des autres activités physiques et des jeux.
- Les écoles qui comptent moins de 200 élèves sont plus susceptibles que les écoles de plus grand effectif de mentionner que leurs installations ne répondent aux besoins des élèves ni en matière d'éducation physique et de programmes parascolaires, ni au chapitre des autres activités physiques et des jeux.
- Les écoles en zone suburbaine tendent plus que les autres écoles à mentionner que leurs installations répondent assez bien aux besoins des élèves en matière d'éducation physique, de programmes parascolaires et de jeux.

***Les programmes de promotion de la santé et les ressources d'activité physique à l'intention du personnel et, en particulier, à celle des spécialistes d'éducation physique, font cruellement défaut dans les écoles canadiennes.***

## **Programmes de promotion de la santé destinés au personnel**

- Dans 70 % des écoles, on n'offre pas au corps professoral ni au personnel des programmes de soutien, tels que des programmes portant sur la gestion d'un poids sain ou sur l'intégration de la pratique d'activités physiques dans la vie quotidienne.
- Les écoles de petit effectif ont généralement moins tendance que les écoles de grand effectif à offrir des programmes de promotion de la santé au corps enseignant et aux membres de leur personnel.
- Les écoles en zone rurales sont moins susceptibles que les autres écoles de disposer de programmes de promotion de la santé destinés au corps enseignant et au personnel.
- Les écoles non publiques tendent plus que les écoles publiques à offrir des programmes de promotion de la santé au corps enseignant et au personnel.

## **Ressources relatives à l'activité physique destinées au personnel**

- Les informations sur les lignes directrices actuelles sont le type de ressources que les écoles mettent le plus couramment à la disposition de leur personnel : 34 % des écoles fournissent ces informations aux spécialistes d'éducation physique et 28 % les mettent à la disposition de tous les membres de leur personnel.

- Même si les écoles tendent plus à fournir chaque type de ressources aux spécialistes d'éducation physique qu'à tous les membres de leur personnel, 22 % seulement des écoles offrent des possibilités de perfectionnement professionnel continu aux spécialistes d'éducation physique et 20 % seulement des écoles donnent à ce groupe des informations sur la promotion de l'activité physique.
- Par ailleurs, moins de 20 % de toutes les écoles offrent des possibilités de certification aux membres du personnel s'occupant des activités physiques des élèves et font appel à des experts de l'extérieur pour qu'ils instruisent les spécialistes d'éducation physique dans des domaines précis.
- Les écoles secondaires tendent plus que les écoles primaires à mettre des ressources d'éducation physique uniquement à la disposition des spécialistes d'éducation physique. L'offre de ressources en milieu scolaire varie selon la province, l'envergure de la communauté et le type de ressources.
- En général, les écoles de grand effectif ont plus tendance que les écoles de petit effectif à fournir des ressources relatives à l'activité physique exclusivement aux spécialistes d'éducation physique.
- Les écoles de langue française tendent moins que celles de langue anglaise à offrir à tous les enseignants des ressources telles que des lignes directrices visant l'activité physique, des informations sur la promotion de l'activité physique et des possibilités de certification aux membres du personnel s'occupant des activités physiques des élèves. Quand les écoles de langue française fournissent ces ressources, elles sont plus susceptibles de les mettre exclusivement à la disposition des spécialistes d'éducation physique.

***Les écoles canadiennes semblent offrir aux élèves un choix d'activités physiques parascolaires.***

**Programmes parascolaires d'activité physique**

- Dans l'ensemble, 85 % des écoles canadiennes offrent des activités intra-muros, 81 % offrent des activités interscolaires et 82 % offrent d'autres excursions d'activité physique aux élèves.
- Les écoles de l'Île-du-Prince-Édouard sont celles qui ont le plus tendance à offrir des activités intra-muros, tandis que celles du Québec et celles du Nord tendent moins à le faire. Une tendance similaire apparaît dans le cadre des activités interscolaires mais, dans ce cas, les écoles de l'Alberta font aussi partie de celles qui ont moins tendance à offrir de telles activités. Les écoles de la Saskatchewan sont celles qui tendent le plus à offrir des excursions d'activité physique et les écoles du Québec sont celles qui sont les moins portées à offrir ce genre d'excursions.
- Les écoles secondaires tendent plus que les écoles primaires à offrir des activités interscolaires et d'autres excursions d'activité physique, alors qu'il y a autant de chances que des activités intra-muros soient offertes au primaire et au secondaire. Les activités intra-muros sont les activités que les écoles primaires offrent le plus couramment.
- Les écoles de très petit effectif (moins de 200 élèves) sont moins susceptibles que les autres écoles d'offrir un programme parascolaire d'activité physique. Les chances qu'une école offre des activités interscolaires et d'autres excursions d'activité physique augmentent avec la taille de l'effectif d'élèves.
- Les écoles de langue anglaise tendent plus que les écoles de langue française à offrir des activités parascolaires, ce qui reflète les différences existant entre les écoles du Québec et celles d'ailleurs.

## **Transport aux lieux d'activités physiques parascolaires**

- Sur dix écoles qui offrent des activités parascolaires, environ six fournissent aussi aux élèves le transport dont ils ont besoin pour se rendre aux lieux de ces activités : 58 % fournissent le transport pour les activités interscolaires et 63 % le fournissent pour d'autres excursions d'activité physique.
- Les écoles secondaires sont plus susceptibles que les écoles primaires de fournir le transport pour les activités interscolaires, 66 % des écoles secondaires le faisant en comparaison de 55 % seulement des écoles primaires.
- Les écoles comptant moins de 200 élèves tendent plus (71 %) que les autres écoles à fournir le transport pour les excursions d'activité physique et les écoles comptant au moins 1 000 élèves ont moins tendance (51 %) à le faire.
- Les écoles publiques sont moins susceptibles que les autres écoles d'offrir aux élèves le transport dont ils ont besoin pour aller aux lieux des activités physiques parascolaires.

## **Évaluation de l'activité physique que font les élèves pendant leur temps libre**

- Sept écoles sur dix indiquent que la majorité des élèves font de l'activité physique pendant la récréation et six écoles sur dix mentionnent que la majorité des élèves sont actifs pendant l'heure du repas de midi.
- Les écoles secondaires tendent beaucoup moins que les écoles primaires à mentionner que la majorité des élèves font de l'activité physique pendant le temps libre qu'ils ont à l'école.
- En général, les écoles qui ont un petit effectif d'élèves ont plus tendance à déclarer que les écoles de grand effectif que la majorité des élèves font de l'activité physique pendant leur temps libre avant, entre et après les heures de cours. En fait, au moins 90 % des écoles qui ont un très grand effectif d'élèves (les écoles comptant au moins 1 000 élèves) indiquent que moins de la moitié de tous les élèves font de l'activité physique pendant le temps libre qu'ils ont à l'école.
- Les écoles en zone rurale sont plus portées que les autres écoles à mentionner que la majorité des élèves sont actifs avant et après l'école. Les écoles en zone urbaine sont celles qui tendent le moins à déclarer qu'au moins la moitié des élèves font de l'activité physique pendant l'heure du repas de midi et toutes les écoles ont la même tendance à indiquer que la majorité des élèves sont physiquement actifs pendant la récréation.

## ***La majorité des écoles utilisent les normes d'évaluation provinciales ou territoriales.***

### **Critères d'évaluation**

- Les critères qui sont le plus souvent utilisés pour évaluer les programmes d'activité physique sont les normes provinciales ou territoriales des programmes cadres : 91 % de toutes les écoles les utilisent. Un tiers de toutes les écoles se servent des lignes directrices nationales ou internationales et un peu plus d'un quart des écoles utilisent les normes du Prix de reconnaissance d'Éducation physique quotidienne de qualité (ÉPQQ).
- Les écoles du Québec et du Nouveau-Brunswick tendent moins à se servir des normes provinciales ou territoriales des programmes cadres pour évaluer les programmes, alors que les écoles du Nord ont plus tendance à le faire. En Alberta, les écoles sont plus susceptibles d'utiliser des lignes directrices nationales ou internationales aux fins d'évaluation des programmes



d'activité physique, tandis que les écoles de Colombie-Britannique sont moins portées à le faire. Les écoles de l'Est et de l'Ontario ont moins tendance à se servir des normes du Prix de reconnaissance d'ÉPQQ, alors que celles du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta tendent plus à le faire.

- Les écoles publiques sont plus susceptibles que les écoles non publiques d'utiliser les normes du Prix de reconnaissance d'ÉPQQ, mais les unes et les autres ont autant tendance à se servir des normes provinciales ou territoriales ou bien des lignes directrices nationales ou internationales aux fins d'évaluation des programmes d'activité physique.

### **Fréquence de l'évaluation des ressources d'activité physique**

- La majorité des écoles (66 %) évaluent leurs programmes, leurs installations et l'enseignement de leurs programmes au moins une fois par an. Vingt pour cent de plus font une telle évaluation une fois toutes les quelques années et plus d'une école sur dix (13 %) n'évaluent jamais leurs ressources d'activité physique.
- L'évaluation des programmes se fait plus souvent au secondaire qu'au primaire, 70 % des écoles secondaires procédant à une telle évaluation au moins une fois par an en comparaison de 64 % des écoles primaires.
- Dans les provinces de l'Est et au Québec, les écoles sont plus susceptibles que dans les autres régions de ne jamais évaluer leurs ressources d'activité physique.
- Les écoles de très grand effectif (comptant au moins 1 000 élèves) tendent plus que les autres écoles à évaluer leurs ressources d'activité physique au moins une fois par an (77 %). Les écoles de très petit effectif (comptant moins de 200 élèves) ont plus tendance que les autres écoles à mentionner qu'elles n'évaluent jamais leurs ressources d'activité physique (17 %).

***Même si un climat social favorable à l'activité physique semble régner dans les écoles, on peut améliorer l'accès aux installations scolaires.***

### **Soutien social de la pratique d'activités physiques chez les élèves**

- Moins de la moitié de toutes les écoles (42 %) ont des politiques ou des programmes encourageant les élèves à soutenir la pratique d'activités physiques chez d'autres élèves. Les écoles encouragent plus couramment le soutien des enseignants et des parents en ce sens : au moins les trois quarts de toutes les écoles encouragent les parents (80 %) et les enseignants (77 %) à soutenir la pratique d'activités physiques chez les élèves.
- Les écoles primaires sont moins susceptibles que les écoles secondaires d'avoir des politiques ou des programmes favorisant toute forme de soutien de l'activité physique chez les élèves.
- Les écoles de l'Ouest ont plus tendance à encourager le soutien des enseignants, de la famille et des autres élèves, alors que les écoles du Québec tendent moins à le faire.
- Les écoles dont la majorité des élèves sont des enfants de familles à revenu élevé tendent plus que les autres à encourager le soutien de l'activité physique entre les élèves. Les écoles dont la majorité des élèves sont des enfants de familles à faible revenu sont moins portées que les autres écoles à encourager les enseignants et les parents à soutenir la pratique d'activités physiques chez les élèves.



- Reflétant les résultats des écoles du Québec, les écoles de langue française ont beaucoup moins tendance que les écoles de langue anglaise, les écoles bilingues ou les écoles d'immersion à avoir des politiques ou des programmes favorisant toute forme de soutien social de la pratique d'activités physiques chez les élèves.

### **Intégration de l'activité physique dans la vie scolaire**

- La majorité des écoles font preuve d'un faible degré ou d'un degré moyen de soutien au chapitre de l'intégration de l'activité physique dans la vie scolaire.
- Ce faible degré de soutien est particulièrement manifeste dans les écoles du Québec (70 %).
- Les écoles secondaires ont plus tendance que les écoles primaires à manifester un degré élevé de soutien à l'intégration de l'activité physique dans les autres domaines de la vie scolaire (18 % par opposition à 13 %).
- Les écoles qui ont un grand effectif d'élèves tendent généralement plus que les écoles de petit effectif à faire preuve d'un degré élevé de soutien à l'égard de l'intégration de l'activité physique dans les autres activités scolaires.
- Les écoles dont la majorité des élèves sont des enfants de familles à faible revenu sont celles qui tendent le moins à manifester un degré élevé de soutien à l'intégration de l'activité physique dans la vie scolaire, tandis que les écoles dont la majorité des élèves sont des enfants de familles à revenu élevé sont celles qui sont le plus susceptibles de faire preuve d'un degré élevé de soutien à l'égard d'une telle intégration.

### **Formes de reconnaissance et prix récompensant la pratique d'activités physiques**

- Même si les pourcentages varient selon la province, la majorité des écoles canadiennes reconnaissent sous une forme quelconque la pratique d'activités physiques chez les élèves. Les trois quarts de toutes les écoles (73 %) offrent des certificats ou des prix récompensant la pratique d'activités physiques et 66 %, des prix ou des trophées pour les efforts réalisés dans ce domaine (par exemple, le prix du Joueur qui a fait le plus de progrès). Environ la moitié de toutes les écoles ont des activités sociales où elles reconnaissent publiquement des personnes qui font de l'activité physique.
- Les écoles primaires sont moins susceptibles que les écoles secondaires d'avoir toute forme de reconnaissance de la pratique d'activités physiques : 59 % seulement d'entre elles offrent des prix ou des trophées, en comparaison de 83 % des écoles secondaires, et 41 % seulement ont des activités où elles reconnaissent des élèves qui font de l'activité physique, en comparaison de 65 % des écoles secondaires.
- Les écoles de petit effectif sont généralement moins portées que celles de grand effectif à avoir toute forme de reconnaissance de la pratique d'activités physiques. Au moins les trois quarts des écoles comptant 1 000 élèves ou plus tiennent des activités où elles reconnaissent des élèves qui font de l'activité physique, en comparaison de 40 % seulement des écoles comptant moins de 200 élèves.
- Les écoles dont la majorité des élèves sont des enfants de familles à revenu élevé tendent plus que les écoles dont la majorité des élèves sont des enfants de familles à faible revenu à tenir des activités où elles reconnaissent la réussite d'élèves dans le domaine de l'activité physique.

### **Promotion d'événements d'activité physique**

- Dans l'ensemble, sept écoles canadiennes sur dix font la promotion de l'activité physique en faisant de la Publicité pour des informations sur des événements communautaires spéciaux d'activité physique ou en organisant la participation des élèves à de tels événements.
- Les écoles primaires tendent plus que les écoles secondaires à promouvoir les événements communautaires d'activité physique.
- Approximativement les trois quarts des écoles du Nord (79 %), de l'Ouest (77 %), de l'Est (73 %) et de l'Ontario (72 %) déclarent qu'elles font la promotion des événements communautaires d'activité physique auprès des élèves, alors que juste un peu plus de la moitié des écoles du Québec indiquent qu'elles font la promotion de tels événements.
- Les écoles publiques sont plus susceptibles que les autres écoles de promouvoir les événements communautaires d'activité physique auprès des élèves.

### **Accès des élèves aux installations après les heures d'école**

- Plus de la moitié des écoles (52 %) permettent aux élèves d'avoir accès aux installations intérieures après les heures d'école et les trois quarts (76 %) leur donnent accès aux installations de plein air après l'école. Toutefois, 13 % de toutes les écoles ne donnent pas accès aux élèves aux installations intérieures ni aux installations de plein air après les heures d'école.
- Les écoles primaires (77 %) tendent plus que les écoles secondaires (73 %) à autoriser l'accès des élèves aux installations de plein air après l'école, mais elles ont moins tendance à donner accès aux élèves aux installations intérieures (45 % en comparaison de 72 %).
- Au Québec et en Ontario, les écoles sont moins susceptibles qu'ailleurs de permettre aux élèves d'avoir accès aux installations intérieures après les heures d'école. Les écoles de l'Ouest ont plus tendance que l'école moyenne à donner accès aux élèves aux installations de plein air après l'école, tandis que les écoles du Québec tendent moins à le faire.
- Les écoles de grand effectif sont généralement plus susceptibles que celles de petit effectif d'autoriser l'accès des élèves aux installations intérieures après l'école.
- Les écoles publiques tendent plus que les autres écoles de permettre aux élèves d'avoir accès aux installations intérieures et de plein air après les heures d'école.
- En général, les écoles situées dans des communautés de grande envergure ont plus tendance que celles des petites communautés à déclarer que les élèves n'ont accès à aucune installation après l'école.

### **Activité physique en guise de mesure disciplinaire**

- Dans les écoles canadiennes, on annule parfois des activités physiques prévues, telles qu'une récréation ou un cours d'éducation physique, en guise de mesure disciplinaire. En tout, trois écoles sur cinq mentionnent qu'elles le font de temps à autre, 19 % disent que cela se produit occasionnellement et 41 % déclarent que cela arrive peu fréquemment.
- Les écoles primaires ont beaucoup plus tendance (74 %) que les écoles secondaires à recourir à ce genre de mesure disciplinaire au moins de temps à autre (38 %).

- En Ontario et dans l'Ouest, les écoles tendent moins qu'au Québec et dans l'Est à mentionner qu'elles annulent des activités physiques pour cette raison.
- Les écoles comptant moins de 500 élèves tendent plus que les écoles de plus grand effectif à annuler des possibilités d'activité physique en guise de mesure disciplinaire.
- Les écoles dont la majorité des élèves sont des enfants de familles à faible revenu ont plus tendance que les écoles dont la majorité des élèves sont des enfants de familles à revenu élevé à recourir à ce genre de mesure disciplinaire.
- Les écoles de langue anglaise tendent plus que les écoles de langue française à annuler des possibilités d'activité physique en guise de mesure disciplinaire.

### **Activité physique en guise de récompense**

- L'activité physique peut servir, sous forme de récréation supplémentaire ou d'événement sportif, à récompenser les élèves de leur bonne conduite ou de leur performance scolaire. Au Canada, quatre écoles sur cinq offrent ce type de récompense au moins de temps à autre, mais la majorité ne le fait qu'occasionnellement (45 %) ou que peu fréquemment (27 %).
- Les écoles primaires tendent plus (90 %) que les écoles secondaires (57 %) à offrir ce genre de récompense aux élèves, mais moins d'une école primaire sur dix offre fréquemment de l'activité physique aux élèves en guise de récompense.
- Les écoles comptant moins de 500 élèves ont plus tendance que celles qui comptent au moins 1 000 élèves à donner de l'activité physique en guise de récompense.
- Les écoles situées dans les communautés de très petite envergure (comptant moins de 1 000 habitants) sont plus susceptibles que celles qui se trouvent dans de plus grandes communautés d'offrir des possibilités d'activité physique aux élèves en guise de récompense.

### ***Un rapport solide semble exister entre les écoles canadiennes et les communautés dont elles font partie.***

#### **Consultation de la communauté**

- Une école canadienne sur trois déclare que la commission scolaire dont elle fait partie consulte un groupe communautaire, tel le service municipal des loisirs, pour s'assurer de tenir compte des besoins de la communauté en matière d'activité physique avant de faire construire ou rénover une école. La moitié plus (14 %) disent qu'il n'y a aucune consultation de la sorte. Toutefois, la majorité des écoles ne savent pas si la communauté est consultée ou non.
- Dans le Nord, les écoles ont beaucoup plus tendance que dans les autres régions à dire qu'une forme de consultation a lieu entre les commissions scolaires et les communautés avant la construction ou la rénovation d'une école : 67 % des écoles le mentionnent. Moins de la moitié des écoles de l'Ouest (43 %) font part de ce genre de consultation, tandis qu'approximativement un tiers des écoles du Québec (27%), de l'Ontario (31 %) et de l'Est (34 %) en font état.
- Les écoles dont la majorité des élèves sont des enfants de familles à revenu élevé tendent plus que les écoles dont la majorité des élèves sont des enfants de familles à faible revenu à dire que les commissions scolaires consultent des groupes et des services locaux de loisirs.

## **Utilisation partagée des installations**

- Près des deux tiers des écoles canadiennes (63 %) font part d'une entente, entre la municipalité et l'école ou la commission scolaire, visant l'utilisation partagée des installations scolaires ou municipales d'activité physique. Un peu plus d'une école sur dix déclare qu'il n'y a pas de telle entente en vigueur et un quart des écoles ne savent pas s'il y a une entente de la sorte.
- Les écoles secondaires sont plus susceptibles que les écoles primaires de mentionner qu'elles ont une entente d'utilisation partagée des installations avec la municipalité.
- Parmi les écoles de toutes les régions, les écoles du Nord et du Québec sont celles qui tendent le plus (respectivement 75 % et 80 %) à déclarer qu'elles ont une entente d'utilisation partagée des installations avec la municipalité, tandis que les écoles de l'Est sont celles qui ont le moins tendance à le mentionner.
- Les écoles qui ont un grand effectif d'élèves tendent plus que les écoles de petit effectif à faire part de l'existence d'une entente d'utilisation partagée des installations avec la municipalité.
- Les écoles en zone rurale sont plus susceptibles de dire qu'elles n'ont pas d'entente d'utilisation partagée avec la municipalité.

## **Accès des communautés aux installations scolaires**

- La majorité des écoles canadiennes (93 %) donnent accès aux installations scolaires aux groupes et aux gens de la communauté. Parmi celles qui ouvrent l'accès de leurs installations à la communauté, un tiers font payer des frais d'utilisation à tous les groupes, un quart ne font payer aucuns frais aux enfants et un cinquième ne font payer de frais ni aux groupes ni aux particuliers.
- Les écoles secondaires tendent légèrement plus que les écoles primaires à autoriser l'accès de la communauté aux installations.
- Presque toutes les écoles de l'Ouest (96 %), de l'Est (93 %), de l'Ontario (93 %) et du Nord (91 %) autorisent l'accès de la communauté aux installations.
- Au Québec, les écoles tendent moins que l'école moyenne canadienne à permettre à la communauté d'accéder à leurs installations : 84 % seulement des écoles le font. Les écoles de l'Ouest sont celles qui ont le plus tendance à ouvrir l'accès des installations scolaires d'activité physique à tous les membres de la communauté.
- Les chances que tous les groupes aient à payer des frais pour avoir accès aux installations scolaires augmentent à mesure que l'effectif d'élèves augmente.
- Les écoles publiques sont plus susceptibles que les écoles non publiques d'ouvrir l'accès des membres de la communauté aux installations scolaires.
- Les écoles en zone rurale tendent plus que les autres écoles à donner gratuitement accès aux installations scolaires à tous les membres de la communauté.

## ***Points à envisager à l'avenir***

La plupart des écoles ont des politiques qui soutiennent l'activité physique, mais nombre d'entre elles ne les mettent pas en pratique. Il faut absolument qu'il y ait un programme intégré de promotion de l'activité physique en milieu scolaire pour que l'on atteigne l'objectif consistant à réduire l'inactivité physique chez les enfants. Pour ce faire, il faudrait s'attaquer aux éléments suivants.

## **Offrir des programmes complets d'activité physique en milieu scolaire**

L'Éducation physique quotidienne de qualité (ÉPQQ) est une stratégie importante de l'Association canadienne pour la santé, l'éducation physique, le loisir et la danse (ACSEPLD), dont l'objet est d'accroître la prestation de l'éducation physique dans les écoles canadiennes. L'Éducation physique quotidienne de qualité sensibilise les élèves aux bienfaits d'un mode de vie actif, leur enseigne des habiletés favorisant la pratique d'activités physiques pendant toute leur existence et contribue à réduire le taux d'inactivité actuel des enfants et des jeunes<sup>8</sup>. Les écoles pourraient :

- offrir aux élèves des cours d'éducation physique quotidienne de qualité, de la maternelle à la remise du diplôme d'études secondaires; à l'heure actuelle, la moitié des écoles canadiennes dispensent des cours d'éducation physique deux fois par semaine et seulement 16 % des écoles le font quotidiennement;
- veiller à ce que les programmes d'éducation physique soient dispensés par des spécialistes en ce domaine ou par des enseignants qui ont des compétences appropriées et qui ont suivi une formation en éducation physique;
- promouvoir des programmes d'activité physique et des cours d'éducation physique qui ne consistent pas seulement à faire faire de l'activité physique aux enfants et aux jeunes, mais aussi à leur donner confiance en eux et à leur enseigner des habiletés qui leur seront utiles toute leur vie<sup>9</sup>; les programmes d'activité physique offerts actuellement au secondaire tendent moins que ceux du primaire à mettre l'accent sur le leadership et une attitude positive;
- promouvoir la participation aux activités qui, dans les programmes d'activité physique et les cours d'éducation physique, encouragent la pratique d'activités physiques pendant toute la vie; à l'heure actuelle, les programmes d'activité physique du secondaire sont moins susceptibles que ceux du primaire de faire valoir les habiletés favorisant la pratique d'activités physiques pendant toute l'existence;
- faire faire de l'activité physique aux élèves pendant le maximum de temps dans le cadre des cours d'éducation physique; s'assurer que l'équipement approprié est disponible ou modifier les activités de sorte à minimiser le temps que les élèves passent à attendre leur tour pour utiliser l'équipement nécessaire; la médiane du temps pendant lequel les élèves se livrent à des occupations passives, telles qu'attendre et rester à ne rien faire, est de 15 % dans toutes les écoles;
- offrir un choix d'activités comprenant des activités structurées et des activités non structurées, ainsi que des activités compétitives et non compétitives pendant les cours d'éducation physique; cela encouragera la participation des enfants et des jeunes, quels que soient leur niveau d'habileté, leur stade de développement et leur degré d'assurance, tout en promouvant la pratique d'activités physiques pendant toute la vie; cela est particulièrement important pour les pré-adolescentes et les adolescentes<sup>10</sup>; les cours d'éducation physique semblent offrir un choix d'activités, mais c'est un élément qui pourrait être amélioré dans les activités saisonnières offertes.

## **Créer à l'école un milieu propice**

Les écoles pourraient prêter leur soutien en créant un milieu généralement favorable à la promotion d'habitudes saines. Elles pourraient :

- s'assurer que les élèves peuvent disposer des installations scolaires à différents moments, soit avant les heures d'école, pendant la récréation et après les heures d'école; seulement la moitié des écoles permettent actuellement aux élèves d'accéder aux installations intérieures après les heures d'ouverture;

- fournir diverses installations; bien que la majorité des écoles disposent d'installations, les écoles rurales tendent moins à avoir accès aux installations municipales;
- donner des informations promotionnelles sur l'activité physique; seulement 34 % des écoles mettent de telles informations à la disposition des spécialistes d'éducation physique;
- intégrer les thèmes de l'activité physique dans d'autres matières; les données indiquent que la plupart des écoles accordent un faible degré ou un degré moyen de soutien à l'intégration de l'activité physique dans la vie scolaire;
- promouvoir, auprès des élèves, l'utilisation de modes de transport actifs entre le domicile et l'école; la majorité des écoles (73 %) n'ont pas de politique appuyant de tels modes de transport chez les élèves;
- offrir des services de santé complets qui favorisent des habitudes saines; sept écoles sur dix n'offrent au personnel aucun programme de promotion de la santé (des programmes soutenant une alimentation saine, des colloques, etc.);
- s'assurer d'offrir aux élèves un milieu scolaire sain en les encourageant à se nourrir bien et sainement<sup>11</sup>;
- offrir une formation adéquate au personnel et aux bénévoles qui enseignent l'activité physique aux élèves; environ 20 % des écoles offrent des possibilités de perfectionnement professionnel suivi ou de certification aux spécialistes d'éducation physique;
- encourager le personnel à faire de l'activité physique pendant la récréation, pendant l'heure du repas de midi et avant et après les heures d'école; ces personnes sont bien placées pour jouer le rôle de modèles de comportement approprié en matière d'habitudes d'activité physique<sup>12</sup>.

### **Créer des partenariats avec la communauté**

Avec leur appui, différents secteurs de la communauté jouent un rôle important dans le soutien et le maintien de la pratique d'activités physiques chez les enfants et les jeunes d'âge scolaire et pendant la période de transition après la remise du diplôme d'études secondaires. Cet appui peut se manifester sous forme de partenariats ou d'accords entre les écoles et les installations et les programmes offerts dans la communauté (dont les parcs et les espaces extérieurs, les installations de sports et de loisirs, ainsi que les installations et les programmes publiques et privés d'activités physiques), les organisations locales de sports et d'activités physiques, le secteur privé, le secteur des soins de santé et les membres de la famille. Par exemple, cela peut consister à faire ce qui suit :

- concevoir des ententes de coopération entre les commissions scolaires et les municipalités, visant le partage de l'utilisation des installations et des ressources humaines; plus d'un tiers des écoles ne savent pas si elles ont une entente de partage avec les municipalités ou n'ont pas une telle entente;
- donner accès aux installations scolaires à des groupes faisant de l'activité physique en dehors des heures d'ouverture de l'école;
- s'assurer que les heures et les lieux des programmes et des installations communautaires conviennent aux élèves et répondent à leurs besoins;
- promouvoir l'engagement des parents dans les fonctions se rattachant à l'activité physique;
- sensibiliser le système des soins de santé et lui offrir des interventions axées sur l'activité physique





# **DISPONIBILITÉ ET SUFFISANCE DES INSTALLATIONS D'ACTIVITÉ PHYSIQUE**





## Installations intérieures d'activité physique

Les gymnases sont les installations intérieures dont les écoles disposent le plus communément : presque toutes les écoles (96 %) ont accès à un gymnase. Par contre, les studios de danse sont celles dont les écoles disposent le moins couramment : 10 % seulement des écoles ont accès à un studio de danse. Bien que les proportions varient entre les provinces, la disponibilité de ces installations est globalement uniforme. Les écoles secondaires tendent plus que les écoles primaires à offrir aux élèves des salles de poids et haltères et d'autres salles d'activité physique. Pas moins de 68 % des écoles secondaires ont accès à une salle de poids et haltères, en comparaison de 13 % seulement des écoles primaires, et 65 % des écoles secondaires disposent d'autres salles d'activité physique, en comparaison de 37 % des écoles primaires.

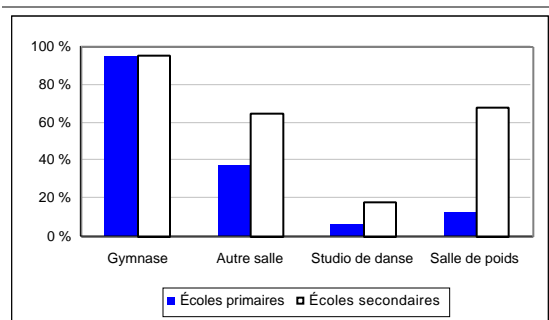
**Selon la taille de l'effectif d'élèves** Les écoles qui ont un grand effectif d'élèves ont généralement plus tendance que les autres à disposer d'un studio de danse, d'une salle de poids et haltères ou d'autres salles d'activité physique. Et, bien que l'accès des écoles à un gymnase soit très répandu (89 %), les écoles dont l'effectif est inférieur à 200 élèves sont moins susceptibles que les autres d'avoir un gymnase.

**Selon le type d'école** Les écoles publiques ont autant tendance que les écoles non publiques à disposer d'une salle de poids et haltères, d'un studio de danse et d'autres salles d'activité physique.

**Selon l'estimation du revenu familial** Les écoles dont la plupart des élèves sont des enfants de familles à revenu élevé tendent plus que celles dont la plupart des élèves sont des enfants de familles à faible revenu à disposer d'un studio de danse, d'une salle de poids et haltères ou d'autres salles d'activité physique.

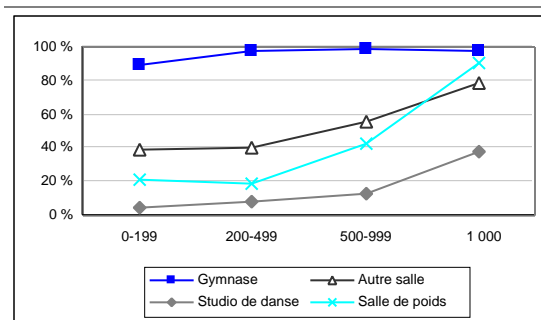
**Conséquences** Pratiquement toutes les écoles disposent d'un gymnase sur les lieux ou à proximité. Ce grand nombre de gymnases pouvant être affecté à l'éducation physique ou à l'activité physique semble contredire le résultat d'une recherche antérieure, selon lequel «un présumé haut niveau de dispositions inadéquates caractérisait» les écoles canadiennes au chapitre de l'activité physique, c'est-à-dire «un manque d'installations» et «un faible niveau d'entretien»<sup>15</sup>. Toutefois, même si les gymnases semblent être chose courante, ce n'est pas le cas des autres salles d'activité physique. Les écoles peuvent envisager de former des partenariats avec les installations municipales de sports et de loisirs afin d'être en mesure d'affecter un plus grand choix d'installations intérieures à l'activité physique et à l'éducation physique. L'accès aux installations qui existent déjà dans les municipalités peut être une stratégie très utile pour les écoles dans les zones à faible revenu.

**INSTALLATIONS INTÉRIEURES**  
selon le niveau d'études



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

**INSTALLATIONS INTÉRIEURES**  
selon la taille de l'effectif d'élèves



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

## Installations de plein air d'activité physique

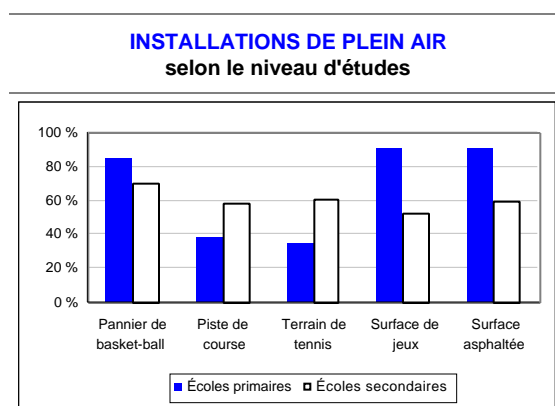
Les terrains de jeux et de baseball sont globalement les installations de plein air les plus communes dont disposent les écoles : 94 % des écoles ont accès à des terrains de jeux et 86 %, à des terrains de baseball. Bien que les proportions varient entre les provinces, la disponibilité de ces installations est globalement uniforme. Les écoles primaires tendent plus que les écoles secondaires à disposer de paniers de basket-ball (84 % par opposition à 70 %), de surfaces de jeux (91 % par opposition à 52 %) ou de surfaces asphaltées (91 % par opposition à 59 %), alors que les écoles secondaires sont plus susceptibles que les écoles primaires d'avoir accès à des pistes de course (58 % par opposition à 38 %) ou à des terrains de tennis (61 % par opposition à 34 %).

**Selon la zone de l'école** Les écoles en zone rurale ont plus tendance que les autres écoles à disposer de terrains de baseball ou de surfaces de jeux, tandis que les écoles en zone Suburbaine tendent plus à avoir accès à des paniers de basket-ball ou à des surfaces asphaltées.

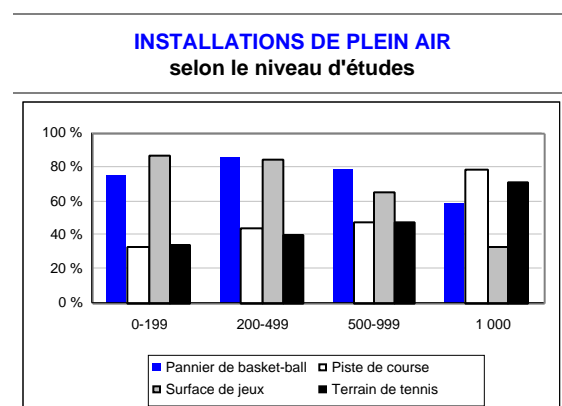
**Selon l'estimation du revenu familial** Les écoles dont la plupart des élèves sont des enfants de familles à revenu élevé tendent plus que celles dont la plupart des élèves sont des enfants de familles à faible revenu à avoir accès à des installations comme des paniers de basket-ball, des terrains de tennis et des surfaces asphaltées.

**Selon la langue** Les écoles de langue anglaise sont plus susceptibles que celles de langue française de disposer de terrains de jeux, de terrains de baseball, de paniers de basket-ball, de pistes de course, de surfaces de jeux et de surfaces asphaltées.

**Conséquences** Les écoles semblent disposer facilement de diverses installations de plein air sur les lieux ou à proximité. C'est important, car il existe un rapport favorable entre la proximité des surfaces de jeux et des installations et les habitudes d'activité physique des enfants et des jeunes<sup>14</sup>. Ces types d'installations offrent des activités saisonnières en plus des activités pratiquées habituellement dans les installations intérieures. Elles peuvent donc contribuer à apaiser les préoccupations relatives à la sécurité et aux espaces bondés, et compenser le manque d'installations intérieures dans les écoles où des élèves sont des enfants de familles à faible revenu. (Se référer au sujet «Installations intérieures d'activité physique».) Il est crucial de veiller à ce que ces installations soient entretenues conformément aux normes de sécurité et à ce qu'elles offrent les commodités convenant aux installations de plein air (telles que de l'ombre, de l'eau, etc.)<sup>14</sup>. De plus, il doit y avoir sur les lieux une supervision adéquate afin d'offrir aux élèves un milieu exempt de harcèlement, de discrimination et d'intimidation<sup>15</sup>.



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

## Aménagements soutenant la pratique d'activités physiques

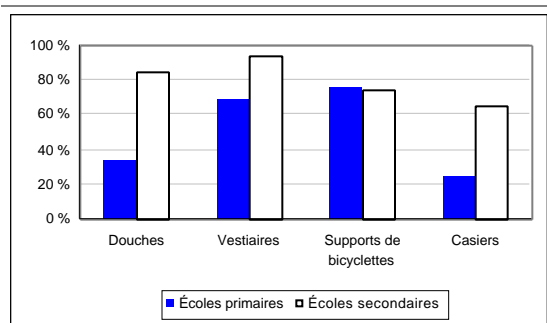
Les vestiaires et les supports de bicyclettes font partie des aménagements soutenant la pratique d'activités physiques que les écoles ont le plus couramment (il y en a respectivement dans 77 % et 76 % des écoles). Les douches et les casiers sont moins communs : selon les réponses obtenues, environ la moitié de toutes les écoles ont des douches et un peu plus d'un tiers ont des casiers. Alors que la disponibilité des supports de bicyclettes augmente d'Est en Ouest, les douches et les vestiaires sont moins courants dans les écoles québécoises, et les casiers et les vestiaires sont moins communs dans les écoles ontariennes. La disponibilité de ces types d'aménagements varie également selon l'envergure de la communauté, même s'il n'apparaît pas clairement de tendance liée à l'envergure de la communauté. Par ailleurs, les écoles secondaires sont plus susceptibles que les écoles primaires d'être équipées de douches, de vestiaires et de casiers.

**Selon la taille de l'effectif d'élèves** Les écoles qui ont un grand effectif d'élèves ont généralement plus tendance que les écoles de petit effectif à avoir des aménagements tels que des douches, des vestiaires et des casiers. Il y a des douches et des vestiaires dans presque toutes les écoles qui ont un très grand effectif d'élèves (celles qui comptent 1 000 élèves ou plus).

**Selon l'estimation du revenu familial** Les écoles dont la majorité des élèves sont des enfants de familles à faible revenu tendent moins que les écoles dont la majorité des élèves sont des enfants de famille à revenu élevé à être équipées de tout aménagement soutenant la pratique d'activités physiques.

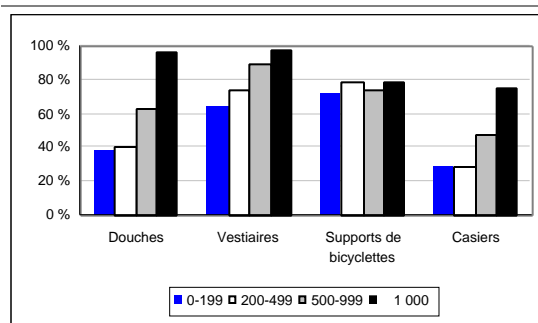
**Conséquences** Les écoles canadiennes, en particulier celles qui ont un grand effectif d'élèves et celles de cycle supérieur semblent généralement être équipées d'aménagements soutenant la pratique d'activités physiques. Dans un autre sujet (se référer à «Suffisance de l'espace affecté à l'activité physique») les écoles qui ont un grand effectif d'élèves ont indiqué que le manque d'espace réservé à l'activité physique soulève des préoccupations en termes de sécurité et d'espaces bondés. La promotion de modes de transport actifs peut être un moyen efficace d'accroître le niveau d'activité physique des élèves sans alourdir le fardeau du manque d'espace déjà perçu. De plus, étant donné que les écoles qui ont un grand effectif d'élèves et les écoles secondaires semblent plus susceptibles d'être équipées d'aménagements de soutien (tels que des douches, des supports de bicyclettes, etc.), la promotion de modes de transport actifs peut s'avérer un moyen relativement simple et efficace d'encourager les adolescents à prendre l'habitude de faire de l'activité physique.

AMÉNAGEMENTS SOUTENANT L'ACTIVITÉ PHYSIQUE  
selon le niveau d'études



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

AMÉNAGEMENTS SOUTENANT L'ACTIVITÉ PHYSIQUE  
selon la taille de l'effectif d'élèves



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

## Installations municipales d'activité physique

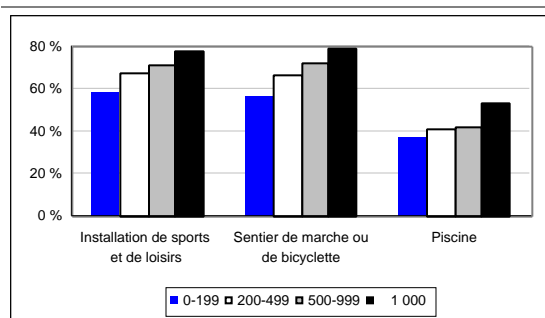
D'après les réponses obtenues, la majorité des écoles ont accès à des installations municipales, tels des patinoires (70 %), des installations de sports et de loisirs (67 %), des centres communautaires (59 %) ou des sentiers de marche ou de bicyclette (66 %). Moins de la moitié des écoles (41 %) ont accès à des piscines municipales. Bien que l'accès aux installations varie selon l'envergure de la communauté, les écoles en zone rurale tendent moins que celles des autres zones à avoir accès à des installations de sports et de loisirs, à des sentiers de marche ou de bicyclette et à des piscines. Par ailleurs, les écoles primaires sont moins susceptibles que les écoles secondaires d'avoir accès à des installations municipales, sauf en ce qui a trait aux centres communautaires.

**Selon la région** L'accès aux installations varie beaucoup selon la province. Néanmoins, en comparaison des écoles des autres provinces, celles de l'Ontario sont celles qui ont le moins tendance à avoir accès à des patinoires (60 %). Par ailleurs, les écoles de l'Est du pays tendent le moins à avoir accès à des installations de sports et de loisirs (53 %) et les écoles de l'Ouest sont le plus susceptibles d'avoir accès à des piscines (57 %).

**Selon la zone de l'école** Même si les écoles en zone rurale tendent moins que les autres écoles à avoir accès à des installations de sports et de loisirs, à des sentiers de marche ou de bicyclette ou à des piscines, elles sont plus susceptibles d'avoir accès à des patinoires.

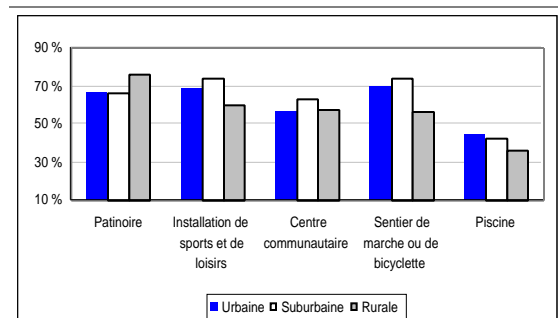
**Conséquences** Alors que la majorité des écoles semblent plutôt avoir accès à des installations municipales, cela ne semble pas être le cas des écoles en zone rurale. Par conséquent, les écoles situées dans de petites communautés ou des communautés rurales peuvent envisager l'utilisation d'installations communautaires qui ne sont pas généralement considérées comme étant des installations d'activité physique, telles que les centres communautaires ou les salles paroissiales. En outre, les écoles pourraient travailler de concert avec les communautés à la promotion de la pratique d'activités physiques dans la communauté en dehors des heures d'école. Ce genre de promotion pourrait comprendre la diffusion d'horaires d'activités, d'horaires de transport, de plans des installations, etc. Par ailleurs, selon des études qui ont été réalisées, l'aménagement de sentiers de marche dans les communautés rurales peut être une intervention économique qui accroît la pratique de la marche<sup>16</sup>. Les données indiquant qu'il n'y a pas assez de sentiers de marche à proximité des écoles ou dans les limites des écoles, l'aménagement et l'entretien de sentiers municipaux peuvent être une solution peu coûteuse qui encourage la pratique d'activités physiques parmi les élèves et tous les membres de la communauté.

**INSTALLATIONS MUNICIPALES**  
selon la taille de l'effectif d'élèves



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

**INSTALLATIONS MUNICIPALES**  
selon la zone de l'école



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

## Suffisance de l'espace affecté à l'activité physique

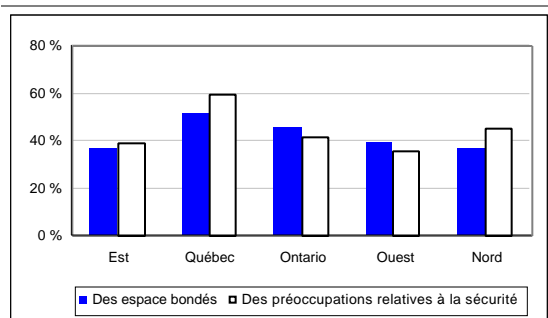
Au moins les deux cinquièmes de toutes les écoles indiquent que l'insuffisance d'espace suffisant affecté à l'activité physique suscite des préoccupations en termes d'espaces bondés ou de sécurité. Les questions se rattachant au manque d'espace varient considérablement selon la province : le pourcentage d'écoles se préoccupant des espaces bondés va de 26 % à Terre-Neuve, où il est le plus faible, à 51 % au Québec, où il est le plus élevé, tandis que le pourcentage d'écoles se souciant de la sécurité va de 27 % en Colombie-Britannique, où il est le plus faible, à 60 % au Québec, où il est le plus élevé. Les écoles secondaires font plus souvent état d'espaces bondés (48 %) que ne le font les écoles primaires (40 %) et les écoles en zone rurale les mentionnent moins souvent que les écoles des autres zones.

**Selon la taille de l'effectif d'élèves** Les écoles qui comptent au moins 500 élèves tendent plus que les écoles de plus petit effectif à dire que le manque d'espace affecté à l'activité physique soulève des préoccupations; plus de la moitié de toutes les écoles comptant au moins 1 000 élèves mentionnent que le manque d'espace suscite des préoccupations en termes d'espaces bondés (59 %) et de sécurité (51 %).

**Selon la langue** Les écoles de langue française sont plus susceptibles que les autres écoles de mentionner que le manque d'espace affecté à l'activité physique suscite des préoccupations en termes d'espaces bondés et de sécurité. Cela est en partie associé à la différence de la fréquence de ces préoccupations entre les écoles du Québec et celles des autres parties du pays.

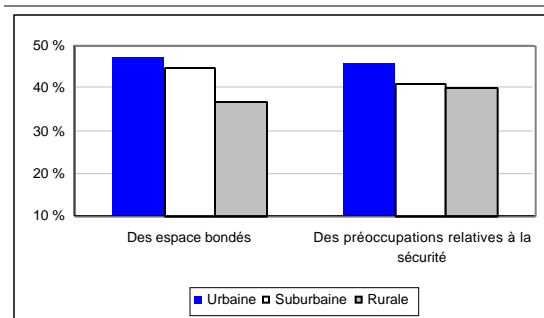
**Conséquences** Les questions de sécurité et d'espaces bondés semblent être une plus grande source de préoccupations parmi les écoles qui ont un grand effectif d'élèves. Les écoles de cette envergure pourraient envisager la création d'ententes d'utilisation partagée avec les installations municipales de sports et de loisirs, ainsi qu'avec des installations communautaires locales qui ne sont pas principalement destinées à l'activité physique. De plus, en guise de solution permettant d'accroître la pratique d'activités physiques chez les élèves sans exercer de pression sur les installations scolaires existantes d'activité physique, on peut encourager les écoles à promouvoir des modes de transport actifs entre le domicile des élèves et l'école. La majorité des écoles canadiennes n'ayant pas de politique visant la promotion des modes de transport actifs des élèves entre le domicile et l'école (se référer au sujet intitulé «Soutien des modes de transport actifs»), le recours à ce type de promotion offre la grande possibilité de faire faire plus d'activité physique aux élèves sans imposer une charge supplémentaire aux installations scolaires d'activité physique qui existent dans les écoles.

**ESPACE ADÉQUAT**  
selon la région



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

**ESPACE ADÉQUAT**  
selon la zone de l'école



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

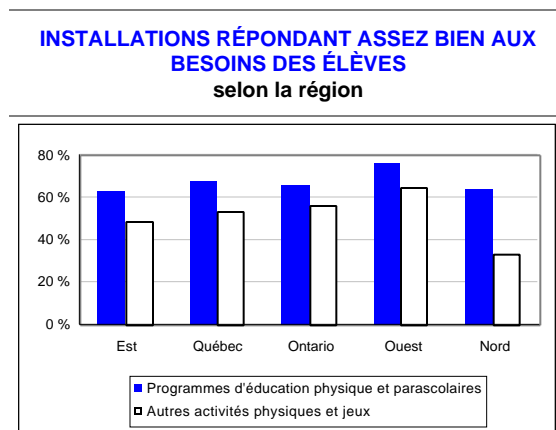
## Installations répondant aux besoins des élèves

Près des trois quarts de toutes les écoles (70 %) disent que leurs installations répondent assez bien aux besoins des élèves en matière d'éducation physique et de programmes parascolaires. En outre, plus de la moitié de toutes les écoles (58 %) déclarent que leurs installations répondent assez bien aux besoins des élèves en ce qui a trait à d'autres activités physiques et aux jeux. Les écoles secondaires tendent un peu plus que les écoles primaires à mentionner que leurs installations répondent assez bien aux besoins des élèves au chapitre de l'éducation physique et des programmes parascolaires, sans qu'il y ait de différence dans le cadre des autres activités physiques et des jeux. La proportion des écoles indiquant que leurs installations répondent assez bien aux besoins des élèves augmente généralement d'Est en Ouest. Par contre, les résultats varient selon l'envergure de la communauté, sans qu'une tendance apparaisse clairement.

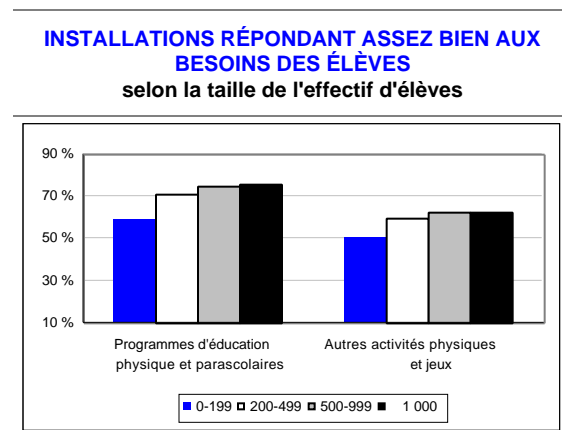
**Selon la taille de l'effectif d'élèves** Les écoles qui comptent moins de 200 élèves sont plus susceptibles que les écoles de plus grand effectif de mentionner que leurs installations ne répondent aux besoins des élèves ni en matière d'éducation physique et de programmes parascolaires, ni au chapitre des autres activités physiques et des jeux.

**Selon la zone de l'école** Les écoles en zone Suburbaine tendent plus que les autres écoles à mentionner que leurs installations répondent assez bien aux besoins des élèves en matière d'éducation physique, de programmes parascolaires et de jeux.

**Conséquences** Il est intéressant d'observer que près de la moitié des écoles font état de l'insuffisance d'installations d'activité physique en termes d'espaces bondés et de préoccupations touchant à la sécurité et que, pourtant, 70 % indiquent que les installations répondent assez bien aux besoins des élèves. On peut expliquer cela par le fait que les installations suffisent pour répondre à un niveau de service de base, mais qu'elles ont une moins grande capacité de soutenir un grand éventail d'activités physiques offrant une vaste gamme de possibilités aux élèves (par exemple, pour la capacité des écoles de soutenir des leçons de danse à titre d'activité parascolaire, se référer au sujet «Installations intérieures d'activité physique»). Les écoles de petit effectif et les écoles en zone rurale peuvent envisager de former des partenariats avec des organisations communautaires (installations de sports et de loisirs, centres communautaires, églises, etc.) pour compléter leurs installations d'activité physique.



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP





## **POSSIBILITÉS DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT**





## Programmes de promotion de la santé destinés au personnel

Les écoles peuvent promouvoir la vie saine auprès du corps enseignant et de leur personnel en leur offrant des programmes de soutien, tels des programmes de gestion d'un poids sain, en encourageant et en appuyant les modes de transport actifs, en leur donnant accès aux installations scolaires d'activité physique, en tenant des colloques sur les moyens d'intégrer la pratique d'activités physiques dans la vie quotidienne, etc. Sept écoles sur dix ne disposent pas de tels programmes et cette proportion est la même dans les écoles primaires et les écoles secondaires. En général, plus l'envergure de la communauté augmente, plus il y a de programmes de promotion de la santé destinés au personnel.

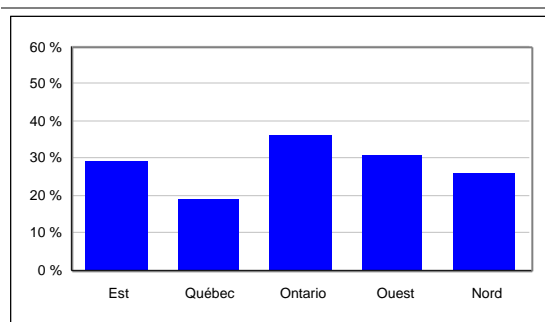
**Selon la taille de l'effectif d'élèves** Les écoles de petit effectif ont généralement moins tendance que les écoles de grand effectif à offrir des programmes de promotion de la santé au corps enseignant et aux membres de leur personnel.

**Selon la zone de l'école** Les écoles en zone rurales sont moins susceptibles que les autres écoles de disposer de programmes de promotion de la santé destinés au corps enseignant et au personnel.

**Selon le type d'école** Les écoles non publiques tendent plus que les écoles publiques à offrir des programmes de promotion de la santé au corps enseignant et au personnel.

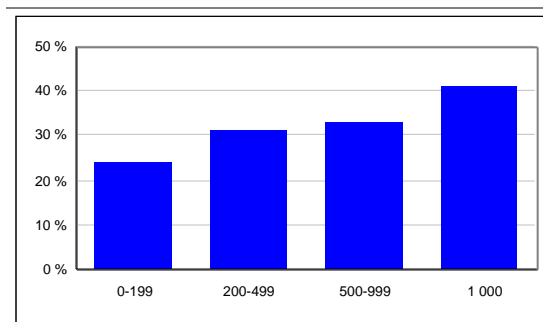
**Conséquences** Les programmes de promotion de la santé destinés aux élèves et au personnel sont de grands facteurs qui contribuent à former des habitudes favorables à la santé, particulièrement au chapitre de l'activité physique. Un programme complet de promotion de la santé peut comprendre, entre autres, des sujets tels que les bienfaits de l'activité physique, les manières de surmonter les obstacles à la pratique d'activités physiques, l'établissement d'objectifs et la surveillance des progrès réalisés en vue de ces objectifs, ainsi que des exposés et de colloques présentés par des experts. Les écoles peuvent faire comprendre aux membres de leur personnel qu'il est important qu'ils fassent de l'activité physique pendant les pauses et après les heures d'école, car ils peuvent être de grands modèles de comportement pour les élèves. Le fait que le personnel d'une école soit physiquement actif peut aussi contribuer à créer un milieu scolaire plus propice à l'activité physique.

**PROGRAMMES DE PROMOTION DE LA SANTÉ DESTINÉS AU PERSONNEL selon la région**



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

**PROGRAMMES DE PROMOTION DE LA SANTÉ DESTINÉS AU PERSONNEL selon la taille de l'effectif d'élèves**



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

## Ressources relatives à l'activité physique destinées au personnel

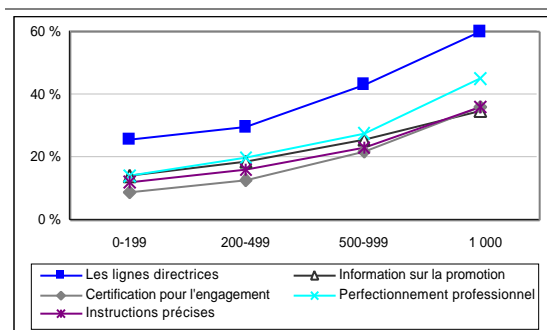
Les écoles peuvent aider les spécialistes d'éducation physique et les autres membres de leur personnel à favoriser la pratique d'activités physiques parmi les élèves en leur fournissant des informations sur les lignes directrices, les méthodes de promotion, la certification et le perfectionnement professionnel dans le domaine de l'activité physique. Les informations sur les lignes directrices actuelles sont le type de ressources que les écoles mettent le plus couramment à la disposition de leur personnel : 34 % des écoles fournissent ces informations aux spécialistes d'éducation physique et 28 % les mettent à la disposition de tous les membres de leur personnel. Même si les écoles tendent plus à fournir chaque type de ressources aux spécialistes d'éducation physique qu'à tous les membres de leur personnel, 22 % seulement des écoles offrent des possibilités de perfectionnement professionnel continu aux spécialistes d'éducation physique et 20 % seulement des écoles donnent à ce groupe des informations sur la promotion de l'activité physique. Par ailleurs, moins de 20 % de toutes les écoles offrent des possibilités de certification aux membres du personnel s'occupant des activités physiques des élèves et font appel à des experts de l'extérieur pour qu'ils instruisent les spécialistes d'éducation physique dans des domaines précis. Les écoles secondaires tendent plus que les écoles primaires à mettre des ressources d'éducation physique uniquement à la disposition des spécialistes d'éducation physique. L'offre de ressources en milieu scolaire varie selon la province, l'envergure de la communauté et le type de ressources.

**Selon la taille de l'effectif d'élèves** En général, les écoles de grand effectif ont plus tendance que les écoles de petit effectif à fournir des ressources relatives à l'activité physique exclusivement aux spécialistes d'éducation physique.

**Selon la langue** Les écoles de langue française tendent moins que celles de langue anglaise à offrir à tous les enseignants des ressources telles que des lignes directrices visant l'activité physique, des informations sur la promotion de l'activité physique et des possibilités de certification aux membres du personnel s'occupant des activités physiques des élèves. Quand les écoles de langue française fournissent ces ressources, elles sont plus susceptibles de les mettre exclusivement à la disposition des spécialistes d'éducation physique.

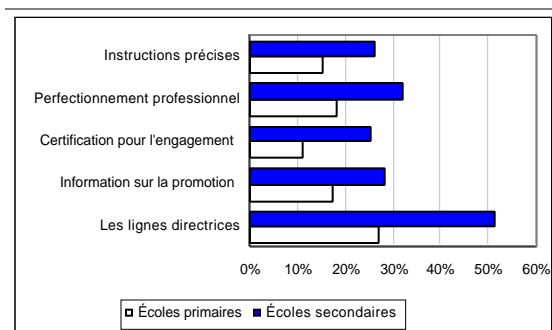
**Conséquences** Les ressources relatives à l'activité physique semblent généralement manquer dans les écoles canadiennes. Il est important que les enseignants disposent de ressources appropriées ayant trait à l'activité physique chez les enfants, dont des informations sur les questions se rapportant aux deux sexes, des lignes directrices relatives à l'activité physique et des informations sur les bienfaits de l'activité physique, les obstacles à l'activité physique, etc. (Une de ces sources d'informations est le Leisure Information Network à [www.lin.ca](http://www.lin.ca)). L'idéal serait que des ressources concises soient compilées à la suite de consultations avec des spécialistes, les commissions scolaires, les gouvernements provinciaux et territoriaux et des organisations nationales.

**RESSOURCES DESTINÉES AUX SPÉCIALISTES D'ÉDUCATION PHYSIQUE**  
selon la taille de l'effectif d'élèves



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCF

**RESSOURCES DESTINÉES AUX SPÉCIALISTES D'ÉDUCATION PHYSIQUE**  
selon le niveau d'études



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCF





# **PROGRAMMES, PROGRAMMES CADRES ET ENSEIGNEMENT DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE**



## Cours d'éducation physique offerts

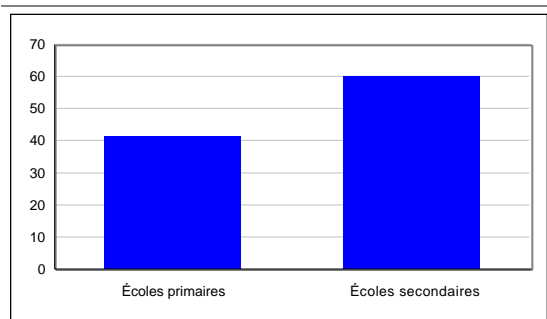
La moitié des écoles canadiennes offrent des cours d'éducation physique deux fois par semaine et 16 % seulement en offrent quotidiennement. La médiane du temps de cours passe de 40 minutes pour un élève de cycle intermédiaire à 75 minutes pour un élève de cycle supérieur. Le nombre de semaines de cours d'éducation physique diminue à mesure que les élèves progressent dans les cycles d'études. En effet, les écoles secondaires offrent des cours d'éducation physique pendant un moins grand nombre de semaines que les écoles primaires : un élève du secondaire a des cours d'éducation physique pendant 35 semaines seulement en comparaison d'un élève du primaire qui en a pendant 40 semaines. La médiane de la durée des cours d'éducation physique est plus longue au Québec que dans l'ensemble du Canada mais, le nombre de cours offerts par semaine étant légèrement plus bas au Québec, le temps total consacré à l'éducation physique ne diffère peut-être pas.

**Selon la taille de l'effectif d'élèves** Les écoles de grand effectif dispensent des cours d'éducation physique plus longs que ceux des écoles qui comptent moins de 500 élèves. Elles offrent cependant un moins grand nombre de semaines de cours par an.

**Selon la langue** Bien que les écoles de langue française dispensent des cours d'éducation physique beaucoup plus longs que ceux de l'ensemble des écoles canadiennes, elles offrent moins de cours par semaine que la médiane. Cela est lié aux résultats susmentionnés qui ont été obtenus au Québec et c'est attribuable en partie à la grande concentration d'écoles de langue française dans cette province.

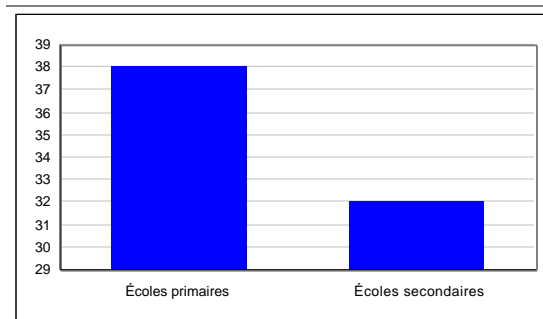
**Conséquences** Les cours d'éducation physique sont généralement considérés comme étant la «base» des programmes d'activité physique. Il existe, au Canada et aux États-Unis, des recommandations nationales qui préconisent la prestation de cours d'éducation physique quotidienne de qualité aux élèves, de la maternelle à la remise du diplôme d'études secondaires, et pourtant la moitié des écoles offrent seulement deux cours par semaine. Selon les données recueillies dans le cadre de ce sondage, la médiane du temps affecté à l'éducation physique dans les écoles primaires est nettement moindre que celle du temps affecté à la même matière dans les écoles secondaires. Ce temps comprend la période de «transition» pendant laquelle les élèves se changent ou se rendent aux installations d'activité physique. Les écoles peuvent essayer de réduire ces périodes de transition afin de maximiser le temps consacré à l'éducation physique<sup>17</sup>.

**DURÉE DES COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE**  
selon le niveau d'études



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

**SEMAINES DE COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE PAR ANNÉE**  
selon le niveau d'études



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

## ***Périodes de passivité et d'activité pendant les cours d'éducation physique***

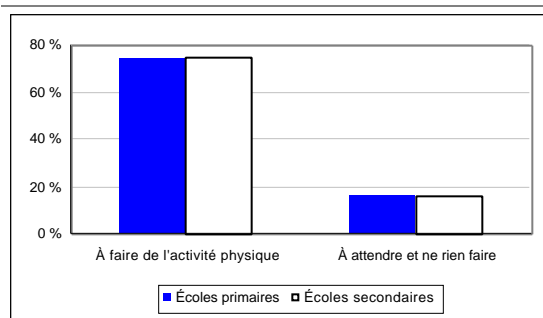
D'après la moitié des écoles, les élèves passent 80 % de la durée des cours d'éducation physique à faire de l'activité physique. Il faudrait noter que tous les élèves ne sont peut-être pas continuellement actifs pendant cette période d'activité. Par exemple, une partie de baseball peut être considérée comme une période active, mais tous les élèves ne sont pas physiquement actifs pendant toute la partie. La proportion médiane de la période de passivité des élèves, soit le temps qu'ils passent à attendre sans rien faire, est de 15 % pour toutes les écoles. Aucune différence n'apparaît entre les écoles primaires et secondaires en termes de proportion des périodes de passivité et d'activité pendant les cours d'éducation physique.

**Selon la région** Par rapport aux élèves de toutes les régions, les élèves du Québec sont ceux qui passent la plus grande partie des cours à ne rien faire (20 %) et la plus petite partie des cours à faire de l'activité physique (70 %). Les élèves des autres régions passent au moins 80 % de la durée des cours d'éducation physique à faire de l'activité physique.

**Selon la langue** Les écoles de langue française tendent moins à déclarer que les élèves font de l'activité physique pendant les cours d'éducation physique. Cela est lié en partie aux différences qui existent entre les écoles du Québec et celles d'ailleurs.

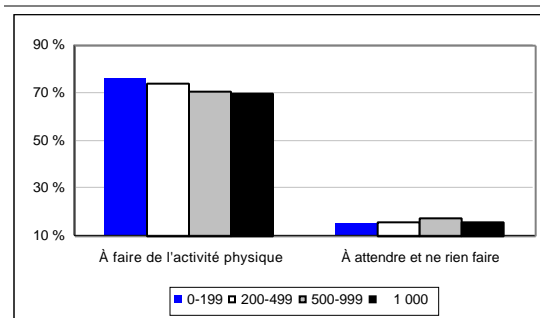
**Conséquences** Dans ses *Guidelines for School and Community Program*, le Center for Disease Controls' (CDC) recommande que les élèves soient physiquement actifs pendant une grande partie des cours. De fait, il établit des normes minimales qui stipulent que les élèves devraient faire de l'activité physique pendant au moins 50 % de la durée des cours d'éducation physique. En général, les élèves devraient se livrer à une activités d'intensité moyenne à élevée pendant cette proportion de temps d'activité. Au Canada, les écoles indiquent que les élèves passent environ les trois quarts de la durée du cours à faire de l'activité physique. Toutefois, bien que 80 % de la durée des cours soient consacrés à faire de l'activité physique, les élèves ne sont peut-être pas tous actifs pendant toute la période d'activité du cours – c'est peut-être une surestimation. De plus, dans le cadre de cette étude, on n'a pas déterminé l'intensité des activités des élèves pendant cette partie des cours. Même si les écoles font état d'une grande proportion de temps d'activité, l'intensité de l'activité peut être plus faible que celle qui, selon les recommandations, procure des avantages sur le plan de la santé. Cela justifie des recherches plus poussées.

**TEMPS PASSIF PAR OPPOSITION AU TEMPS ACTIF**  
selon le niveau d'études



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

**TEMPS PASSIF PAR OPPOSITION AU TEMPS ACTIF**  
selon la taille de l'effectif d'élèves



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

## Volets des programmes d'éducation physique

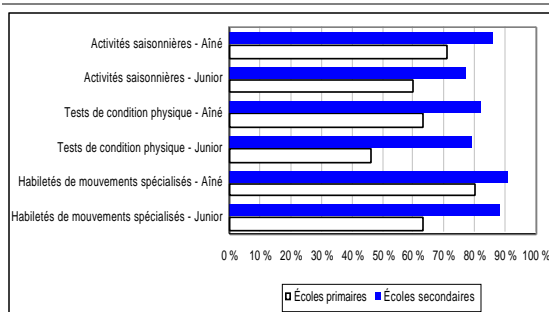
Dans l'ensemble, les volets d'éducation physique les plus fréquents offerts aux élèves dans les écoles canadiennes sont la condition physique liée à la santé, les activités individuelles et les sports se pratiquant à deux ou en équipe. Ce sont les volets les plus répandus dans les écoles primaires et les écoles secondaires; au moins 90 % de toutes les écoles indiquent qu'ils font partie des cours d'éducation physique. Les habiletés de mouvements spécialisés, les tests de condition physique et les activités saisonnières sont des volets qui sont plus susceptibles d'être inclus dans les programmes des écoles secondaires que dans ceux des écoles primaires. En outre, ces volets varient plus selon la province que ceux de la condition physique liée à la santé, des activités individuelles et des sports se pratiquant à deux ou en équipe.

**Selon la taille de l'effectif d'élèves** Les chances que les habiletés de mouvements spécialisés ou les tests de condition physique fassent partie des programmes de condition physique augmentent avec la taille de l'effectif d'élèves. Les activités saisonnières sont plus fréquentes dans les écoles comptant au moins 1 000 élèves que dans les écoles de plus petit effectif.

**Selon la langue** Les écoles de langue française ont moins tendance que les autres à inclure des habiletés de mouvements spécialisés et des activités saisonnières dans les programmes d'éducation physique.

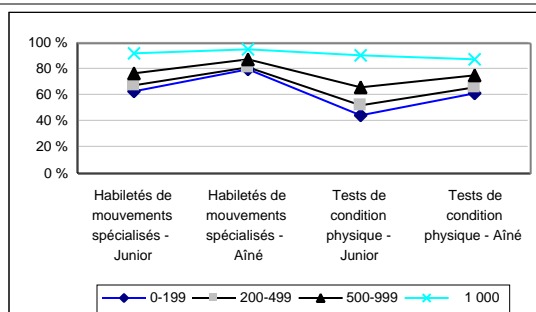
**Conséquences** Il importe que les écoles offrent un grand éventail d'activités physiques pour attirer tous les élèves et répondre à leurs besoins (habileté, développement et intérêt). Les écoles peuvent veiller à ce qu'il y ait un équilibre d'activités physiques structurées et non structurées, comprenant divers degrés de compétitivité. De plus, les volets des programmes d'éducation physique et d'activité physique devraient être équilibrés de façon à donner aux élèves l'intérêt, l'attitude, les habiletés motrices et un comportement qui contribuent à leur faire prendre l'habitude de faire de l'activité physique pendant toute leur existence. Enfin, il est important que les instructeurs d'éducation physique reconnaissent les questions se rapportant aux sexes des enfants dans le domaine de l'activité physique et en tiennent compte. Par exemple, les résultats de recherches montrent que les filles préfèrent des activités comme la danse, la gymnastique et les cours d'exercices, tandis que les garçons s'adonnent plus aux sports d'équipe<sup>4</sup>.

**VOLETS DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE  
selon le niveau d'études**



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

**VOLETS DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE  
selon la taille de l'effectif d'élèves**



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

## Éléments mis en valeur dans les programmes d'activité physique

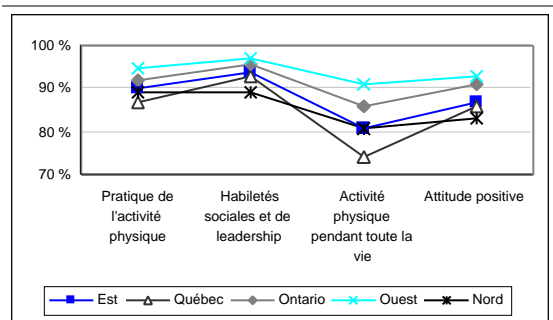
Les programmes scolaires d'activité physique peuvent mettre l'accent sur un certain nombre d'éléments, tels que la participation, le leadership et les habiletés sociales, les habiletés favorisant la pratique d'activités physiques pendant toute l'existence, et une attitude positive à l'égard de l'activité physique. Au moins 85 % des écoles font une large place à chacun de ces éléments, mais le leadership est l'élément le plus courant (96 % de toutes les écoles indiquent que les programmes d'activité physique mettent l'accent sur le leadership et les habiletés sociales). Dans les écoles primaires, les programmes d'activité physique tendent plus que dans les écoles secondaires à faire valoir le leadership, les habiletés favorisant la pratique d'activités physiques pendant toute l'existence, et une attitude positive.

**Selon la région** Bien que ces éléments soient courants dans chaque province, ceux qui sont mis en valeur dans les programmes d'activité physique varient selon la province. Pratiquement toutes les écoles de l'Île-du-Prince-Édouard font valoir la participation aux activités physiques, ainsi que le leadership et les habiletés sociales. Par contre, les écoles de la Nouvelle-Écosse et du Québec sont celles qui tendent le moins à mettre en relief la participation, et les écoles du Nord sont moins susceptibles que celles de l'ensemble du pays de mettre l'accent sur le leadership et les habiletés sociales et sur une attitude positive. Enfin, les écoles des provinces des Prairies ont plus tendance à faire valoir les habiletés favorisant la pratique d'activités physiques pendant toute l'existence, tandis que les écoles du Québec tendent moins à le faire.

**Selon la taille de l'effectif d'élèves** Plus l'effectif d'élèves d'une école est petit, plus celle-ci a tendance à faire valoir dans ses programmes les habiletés favorisant la pratique d'activités physiques pendant toute l'existence.

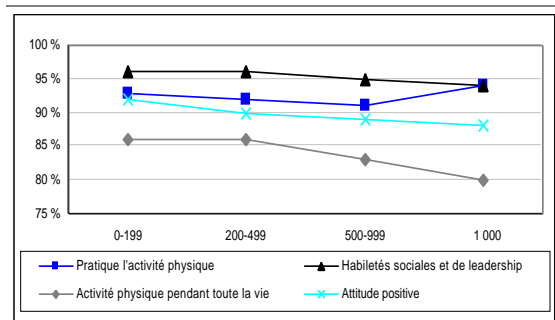
**Conséquences** La participation aux activités physique, le leadership et les habiletés sociales, les habiletés favorisant la pratique d'activités physiques pendant toute l'existence, ainsi qu'une attitude positive à l'égard de l'activité physique sont des éléments clés de l'éducation physique de qualité. De fait, au Canada et aux États-Unis, les stratégies nationales recommandent que les programmes d'éducation physique fassent une large place à des activités physiques plaisantes ou à des habiletés qui incitent à faire de l'activité physique pendant toute l'existence au lieu de mettre traditionnellement l'accent sur des sports d'équipe compétitifs<sup>18</sup>. Le développement d'une attitude positive à l'égard de l'activité physique peut influencer sur la pratique d'activités physiques, tout comme l'acquisition d'habiletés supplémentaires, la maîtrise et la confiance en ses aptitudes<sup>18</sup>. Il faudrait examiner l'importance donnée à ces éléments dans le cadre de l'évaluation régulière des programmes d'activité physique.

**IMPORTANT DES PROGRAMMES  
selon la région**



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCF

**IMPORTANT DES PROGRAMMES  
selon la taille de l'effectif d'élèves**



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCF



## Ressources en personnel d'éducation physique

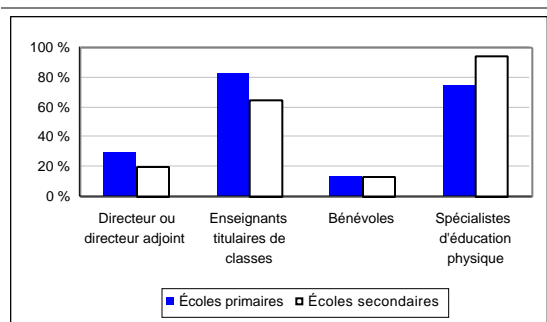
L'enseignement de l'éducation physique peut être confié à plus d'une personne et les personnes qui enseignent cette matière peuvent avoir plus d'un rôle à jouer dans une école. Par exemple, un enseignant d'éducation physique peut être aussi un enseignant titulaire de classe ou le directeur adjoint de l'école. Les personnes auxquelles il revient d'enseigner l'éducation physique sont le plus souvent uniquement des spécialistes d'éducation physique (39 %) et uniquement des enseignants titulaires de classes (21 %). Parfois, l'enseignement de l'éducation physique est réparti entre deux ou plusieurs personnes (par exemple, un spécialiste d'éducation physique et un enseignant titulaire de classe, le directeur de l'école, le directeur adjoint ou un bénévole), ce qui est le cas dans 39 % des écoles. Bien que les proportions varient entre les provinces, la tendance globale est assez uniforme. Toutefois, dans les provinces de l'Est, au Québec et au Manitoba, les écoles tendent plus à indiquer qu'elles recourent uniquement aux services d'un spécialiste d'éducation physique pour l'enseignement de cette matière, alors qu'en Saskatchewan, en Colombie-Britannique et dans le Nord, elles sont moins portées à le faire. Les écoles primaires sont plus susceptibles que les écoles secondaires de déclarer que seul l'enseignant titulaire de classe enseigne l'éducation physique (27 % par opposition à 8 %) et elles tendent moins à indiquer que seul un spécialiste d'éducation physique enseigne cette matière (31 % par opposition à 53 %).

**Selon la taille de l'effectif d'élèves** Des spécialistes d'éducation physique tendent plus à assumer l'enseignement de l'éducation physique dans les écoles de grand effectif que dans les écoles de petit effectif.

**Selon la langue** Les écoles de langue française ont beaucoup plus tendance que les autres écoles à confier à un spécialiste d'éducation physique l'enseignement de cette matière. Pas moins de 79 % des écoles de langue française indiquent que seul un spécialiste d'éducation physique enseigne l'éducation physique.

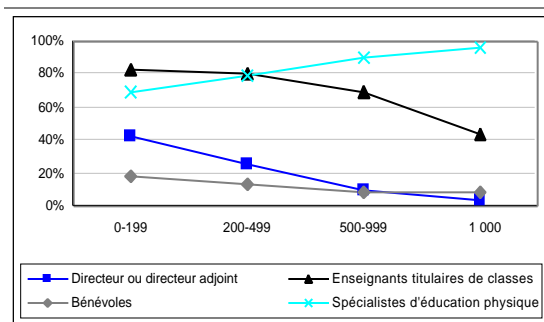
**Conséquences** L'Association canadienne pour la santé, l'éducation physique, le loisir et la danse préconise que l'enseignement de l'éducation physique soit confié à des enseignants qualifiés ou à des spécialistes<sup>8</sup>. Les résultats de recherches montrent que les cours dispensés par un spécialiste d'éducation physique tendent à durer plus longtemps, à être de plus grande qualité et à faire plus d'activité physique aux élèves que les cours dispensés par un enseignant titulaire de classe<sup>12,19</sup>. De fait, les données de ce sondage révèlent que 39 % seulement des écoles canadiennes ont uniquement recours aux services d'un spécialiste d'éducation physique pour l'enseignement de cette matière et que ce pourcentage est plus élevé dans les écoles secondaires. Cela est particulièrement important, car la participation des élèves aux cours d'éducation physique semble baisser à l'adolescence.

**RESSOURCES EN PERSONNEL D'ÉDUCATION PHYSIQUE**  
selon le niveau d'études



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCF

**RESSOURCES EN PERSONNEL D'ÉDUCATION PHYSIQUE**  
selon la taille de l'effectif d'élèves



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCF

## Rapport élèves-enseignant des cours d'éducation physique

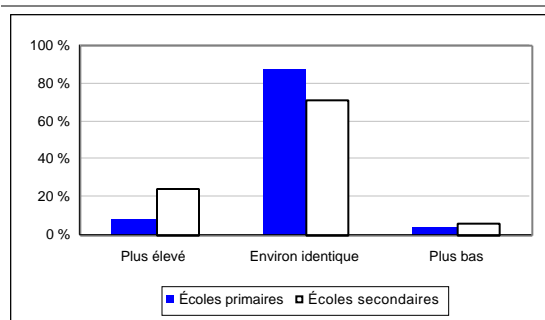
Les quatre cinquièmes des écoles canadiennes indiquent que le rapport élèves-enseignant des cours d'éducation physique est environ le même que celui des autres cours. Parmi les écoles qui déclarent que ce rapport est différent, la plupart disent qu'il est un peu plus élevé ou nettement plus élevé (14 % en tout). Cela semble être particulièrement le cas en Alberta et au Québec. Les écoles secondaires tendent plus que les écoles primaires à indiquer que le rapport élèves-enseignant des cours d'éducation physique est plus élevé que celui des autres cours (24 % en comparaison de 9 %).

**Selon la taille de l'effectif d'élèves** Plus l'effectif d'élèves d'une école est grand, plus le rapport élèves-enseignant des cours d'éducation physique a tendance à être plus élevé que celui des autres cours.

**Selon la langue** Les écoles de langue française sont plus susceptibles que les écoles de langue anglaise de déclarer que le rapport élèves-enseignant des cours d'éducation physique est différents de celui des autres cours. Elles tendent plus à indiquer que ce rapport est plus élevé et qu'il est plus bas. Cela est principalement attribuable aux différences existant entre les écoles situées au Québec et celles qui sont dans les autres provinces.

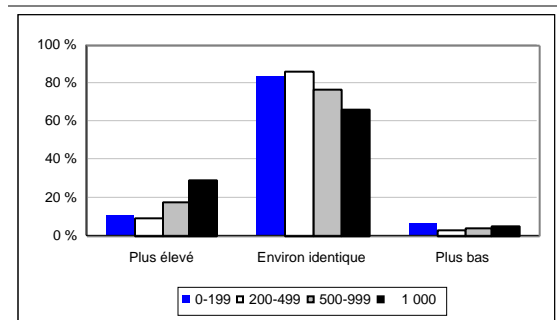
**Conséquences** Un grand effectif d'élèves dans les cours d'éducation physique est perçu comme un grand obstacle à la prestation d'un programme d'éducation physique de qualité; il est recommandé que le rapport élèves-enseignant de ces cours soit le même que celui des autres cours<sup>12</sup>. De plus, l'effectif d'élèves a été cité comme étant un élément important qui permet aux éducateurs physiques de cibler leurs messages et leurs stratégies destinés à accroître la pratique d'activités physiques chez les élèves, en se basant sur le stade de préparation de chaque élève à changer d'habitudes<sup>20</sup>. Même si les données sur le présent sujet montrent que les écoles canadiennes déclarent en général que c'est effectivement le cas, il est possible que, en raison de l'effectif d'élèves dans les cours, il y ait plus de défis à surmonter pour offrir de l'éducation physique de qualité au Québec et en Alberta. Cela justifie des recherches plus poussées.

**RAPPORT ÉLÈVES-ENSEIGNANT**  
selon le niveau d'études



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

**RAPPORT ÉLÈVES-ENSEIGNANT**  
selon la taille de l'effectif d'élèves



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

## Coordination des possibilités d'activité physique

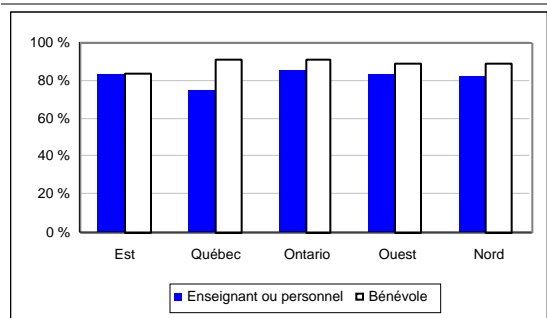
Les personnes qui se chargent de coordonner les possibilités d'activité physique peuvent jouer divers autres rôles dans l'école. Ce sont des enseignants ou des membres du personnel (82 %) et des bénévoles (90 %). Des élèves (11 %) et des moniteurs rémunérés (5 %) assument moins fréquemment ce rôle. Les écoles secondaires ont plus tendance que les écoles primaires à confier la responsabilité de la coordination des possibilités d'activité physique à des enseignants ou à des membres du personnel, ou bien à des bénévoles. Les écoles primaires sont plus portées que les écoles secondaires à désigner un moniteur, payé par la municipalité, qui coordonne les possibilités d'activité physique. Dans les écoles du Québec, on a plus tendance que dans une école canadienne typique à confier la coordination des possibilités d'activité physique à des moniteurs.

**Selon la taille de l'effectif d'élèves** Les trois quarts (77 %) des écoles de très petit effectif indiquent que des enseignants ou des membres du personnel coordonnent les possibilités d'activité physique, en comparaison de 88 % des écoles de très grand effectif. En outre, 10 % seulement des écoles comptant moins de 200 élèves déclarent que la coordination des possibilités d'activité physique est confiée à un élève désigné, en comparaison de 19 % des écoles de très grand effectif.

**Selon le type d'école** Les écoles publiques tendent autant que les écoles non publiques à confier la coordination des possibilités d'activité physique à des élèves, à des moniteurs rémunérés ou à des bénévoles, mais elles sont plus susceptibles d'assigner ce rôle à des enseignants ou à des membres du personnel.

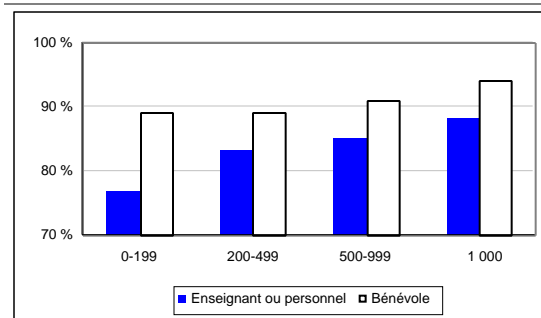
**Conséquences** Selon les données recueillies, peu d'élèves assument la coordination des possibilités d'activité physique en milieu scolaire. Les écoles devraient cependant encourager les élèves à participer au développement, à l'organisation et à l'administration des possibilités d'activité physique. D'après les résultats de recherches, le fait pour les élèves de prêter leur participation à ce niveau peut les intéresser d'avantage à l'activité physique et les inciter à faire plus d'activité physique<sup>14</sup>. En outre, les écoles devraient veiller à offrir la formation et la certification appropriées aux enseignants et aux bénévoles qui s'occupent des activités physiques des élèves.

**COORDINATION DES POSSIBILITÉS  
selon la région**



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

**COORDINATION DES POSSIBILITÉS  
selon la taille de l'effectif d'élèves**



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

## Programmes parascolaires d'activité physique

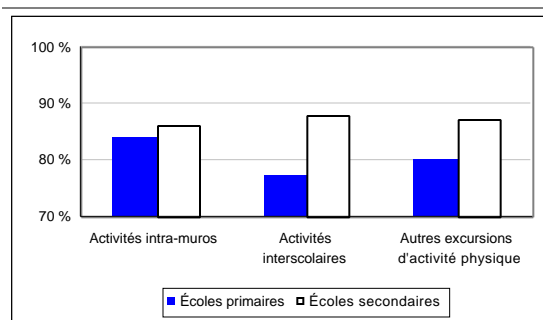
Dans l'ensemble, 85 % des écoles canadiennes offrent des activités intra-muros, 81 % offrent des activités interscolaires et 82 % offrent d'autres excursions d'activité physique aux élèves. Les écoles de l'Île-du-Prince-Édouard sont celles qui ont le plus tendance à offrir des activités intra-muros, tandis que celles du Québec et celles du Nord tendent moins à le faire. Une tendance similaire apparaît dans le cadre des activités interscolaires mais, dans ce cas, les écoles de l'Alberta font aussi partie de celles qui ont moins tendance à offrir de telles activités. Les écoles de la Saskatchewan sont celles qui tendent le plus à offrir des excursions d'activité physique et les écoles du Québec sont celles qui sont les moins portées à offrir ce genre d'excursions. Les écoles secondaires tendent plus que les écoles primaires à offrir des activités interscolaires et d'autres excursions d'activité physique, alors qu'il y a autant de chances que des activités intra-muros soient offertes au primaire et au secondaire. Les activités intra-muros sont les activités que les écoles primaires offrent le plus couramment.

**Selon la taille de l'effectif d'élèves** Les écoles de très petit effectif (moins de 200 élèves) sont moins susceptibles que les autres écoles d'offrir un programme parascolaire d'activité physique. Les chances qu'une école offre des activités interscolaires et d'autres excursions d'activité physique augmentent avec la taille de l'effectif d'élèves.

**Selon la langue** Les écoles de langue anglaise tendent plus que les écoles de langue française à offrir des activités parascolaires, ce qui reflète les différences existant entre les écoles du Québec et celles d'ailleurs.

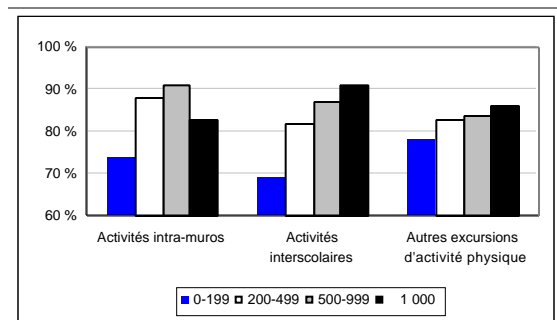
**Conséquences** Les résultats de recherches montrent qu'il existe un lien favorable entre les activités parascolaires et des habitudes scolaires positives, dont une bonne conduite, moins de tabagisme, le rendement scolaire, la poursuite des études et de meilleures habiletés<sup>14</sup>. Il est donc encourageant que les données indiquent que les programmes parascolaires sont courants dans les écoles canadiennes, en particulier dans les écoles de grand effectif. Le manque relatif de tels programmes dans les écoles de petit effectif peut être attribuable à un manque de ressources (ressources humaines et installations) qui limite leur création. Les écoles pourraient envisager de trouver et de former des parents et d'autres bénévoles de la communauté pour qu'ils coordonnent des programmes parascolaires (se référer au sujet intitulé «Coordination de l'activité physique»). De plus, les écoles peuvent former des partenariats avec des installations municipales pour s'assurer que les élèves ont des installations et des programmes adéquats d'activité physique après les heures d'école.

**PROGRAMMES PARASCOLAIRES**  
selon le niveau d'études



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

**PROGRAMMES PARASCOLAIRES**  
selon la taille de l'effectif d'élèves



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

## Transport aux lieux d'activités physiques parascolaires

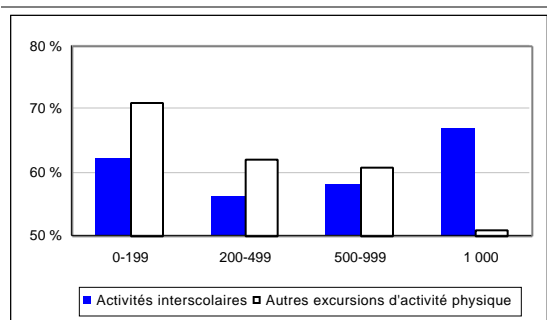
Sur dix écoles qui offrent des activités parascolaires, environ six fournissent aussi aux élèves le transport dont ils ont besoin pour se rendre aux lieux de ces activités : 58 % fournissent le transport pour les activités interscolaires et 63 % le fournissent pour d'autres excursions d'activité physique. Cela varie énormément selon la province. Les écoles secondaires sont plus susceptibles que les écoles primaires de fournir le transport pour les activités interscolaires, 66 % des écoles secondaires le faisant en comparaison de 55 % seulement des écoles primaires.

**Selon la taille de l'effectif d'élèves** Les écoles comptant moins de 200 élèves tendent plus (71 %) que les autres écoles à fournir le transport pour les excursions d'activité physique et les écoles comptant au moins 1 000 élèves ont moins tendance (51 %) à le faire.

**Selon le type d'école** Les écoles publiques sont moins susceptibles que les autres écoles d'offrir aux élèves le transport dont ils ont besoin pour aller aux lieux des activités physiques parascolaires.

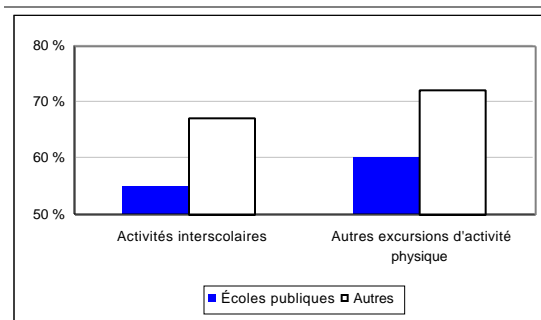
**Conséquences** Seulement les trois quarts des écoles qui offrent des activités parascolaires fournissent le transport pour ces activités. (Se référer au sujet intitulé «Programmes parascolaires d'activité physique».) Selon un rapport des États-Unis, les enfants et les jeunes ont une expérience limitée de participation aux programmes d'activité physique en raison du manque de transport aller et retour à de telles activités<sup>12</sup>. Au Canada, les écoles semblent généralement fournir le transport pour les activités parascolaires, mais il est important qu'elles assurent ce genre de dispositions à tous les élèves, y compris ceux dont la famille a un faible revenu, ceux qui sont dans les zones rurales, ceux qui vivent dans des communautés de grande envergure, ainsi que ceux dont la famille a un seul revenu<sup>12</sup>. Dans le cadre de ce sondage, on n'a pas cherché les types de solutions remplaçant le transport scolaire qui existaient ou auxquelles on s'attendait à ce que les élèves aient accès.

**TRANSPORT AUX ACTIVITÉS**  
selon le niveau d'études



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

**TRANSPORT AUX ACTIVITÉS**  
selon le type d'école



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

## Financement des possibilités d'activité physique

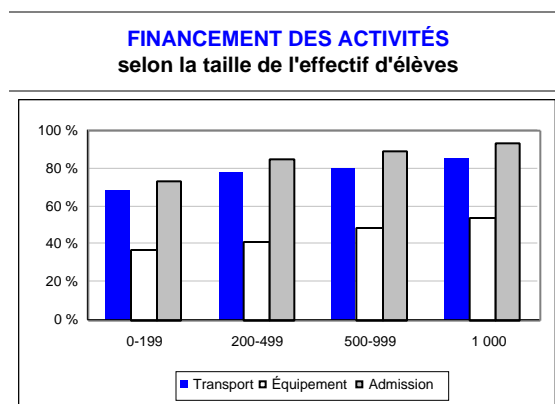
La majorité des écoles s'attendent à ce que les élèves et leurs familles assument les frais de transport (77 %) et d'admission (84 %) qu'engagent les événements d'activité physique. Un peu plus des deux cinquièmes de toutes les écoles (43 %) considèrent que les élèves et leurs familles sont responsables du coût de l'équipement des activités physiques. Cela varie beaucoup selon la province et le type de soutien; le plus grand écart au chapitre de la responsabilité des frais de transport incombant aux familles apparaît entre les écoles de Terre-Neuve (86 %) et celles du Manitoba (63 %). Au secondaire, les élèves tendent plus qu'au primaire à assumer les frais de transport, d'équipement et d'admission qu'engagent les événements d'activité physique.

**Selon la taille de l'effectif d'élèves** Plus l'effectif d'élèves est grand, plus les élèves et leurs familles sont susceptibles d'assumer la responsabilité des frais d'admission, de transport et d'équipement qu'engagent les événements d'activité physique.

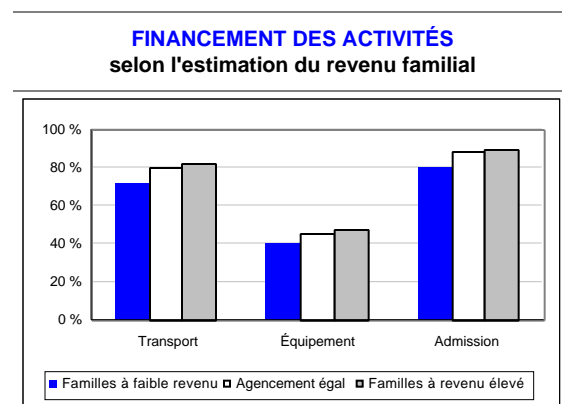
**Selon l'estimation du revenu familial** Les écoles dont la majorité des élèves sont des enfants de familles à faible revenu tendent moins que les écoles dont la majorité des élèves sont des enfants de famille à revenu élevé à payer les frais d'équipement et les frais de transport et d'admission qu'engagent les événements d'activité physique.

**Selon le type d'école** Les élèves des écoles non publiques tendent autant que ceux des élèves publiques à assumer les frais de transport et d'admission aux événements d'activité physique. Toutefois, les élèves des écoles publiques ont légèrement plus tendance à payer les frais d'équipement (46 %) que ceux des écoles non publiques (42 %).

**Conséquences** Le manque de soutien financier est considéré comme un obstacle à l'établissement et au maintien de programmes d'activité physique intra-muros<sup>14</sup>. Les écoles peuvent s'assurer que tous les élèves, quel que soit le revenu de leurs familles, peuvent tirer parti des possibilités d'activités physiques parascolaires. Les commissions scolaires peuvent envisager de donner une aide financière supplémentaire aux écoles dont les élèves sont des enfants de familles à faible revenu. En fait, le paiement de ces frais semble bénéficier d'un soutien dans le contexte canadien puisque les élèves de familles à faible revenu tendent moins à payer les frais d'activité physique. Les écoles peuvent aussi aborder les entreprises locales pour qu'elles prêtent leur contribution financière aux équipes sportives interscolaires, qu'elles paient une partie des frais de transport, qu'elles commanditent des événements scolaires d'activité physique, etc.



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

## Évaluation de l'activité physique que font les élèves pendant leur temps libre

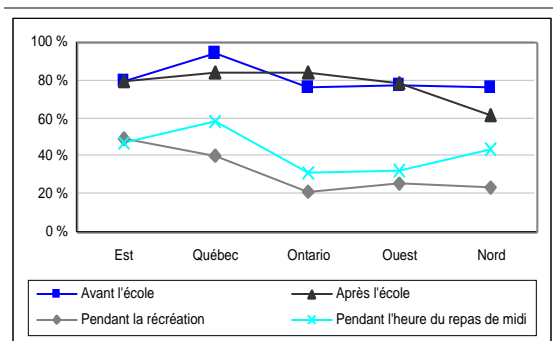
Les élèves peuvent faire de l'activité physique pendant leur temps libre avant l'école, après l'école et entre les cours. Sept écoles sur dix indiquent que la majorité des élèves font de l'activité physique pendant la récréation et six écoles sur dix mentionnent que la majorité des élèves sont actifs pendant l'heure du repas de midi. Cela varie selon la province. Ainsi, les écoles de l'Ontario et de l'Ouest, sauf celles de la Colombie-Britannique, tendent plus à déclarer que celles de l'Est et du Québec que les élèves font de l'activité physique pendant la récréation. Environ une école sur cinq seulement indique que la majorité des élèves font de l'activité physique avant l'école ou après l'école. Les écoles secondaires tendent beaucoup moins que les écoles primaires à mentionner que la majorité des élèves font de l'activité physique pendant le temps libre qu'ils ont à l'école.

**Selon la taille de l'effectif d'élèves** En général, les écoles qui ont un petit effectif d'élèves ont plus tendance à déclarer que les écoles de grand effectif que la majorité des élèves font de l'activité physique pendant leur temps libre avant, entre et après les heures de cours. En fait, au moins 90 % des écoles qui ont un très grand effectif d'élèves (les écoles comptant au moins 1 000 élèves) indiquent que moins de la moitié de tous les élèves font de l'activité physique pendant le temps libre qu'ils ont à l'école.

**Selon la zone de l'école** Les écoles en zone rurale sont plus portées que les autres écoles à mentionner que la majorité des élèves sont actifs avant et après l'école. Les écoles en zone urbaine sont celles qui tendent le moins à déclarer qu'au moins la moitié des élèves font de l'activité physique pendant l'heure du repas de midi et toutes les écoles ont la même tendance à indiquer que la majorité des élèves sont physiquement actifs pendant la récréation.

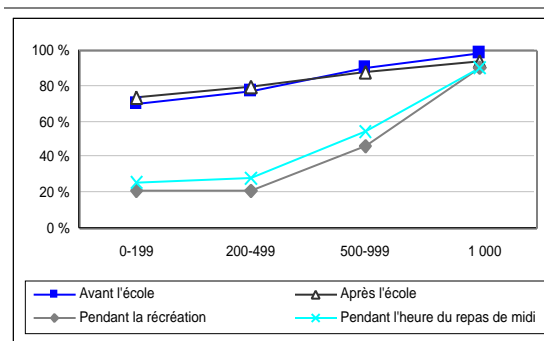
**Conséquences** Les résultats de recherches montrent que les enfants sont physiquement actifs pendant la majeure partie de la récréation<sup>21</sup>. Les données de ce sondage semblent contredire de prime abord les résultats de recherches publiées, il importe de reconnaître que l'on n'a pas demandé aux écoles d'évaluer pendant combien de temps les élèves sont physiquement actifs durant la récréation. Par conséquent, même si la majorité des élèves (en particulier les jeunes élèves) sont actifs à un moment donné pendant la récréation, on n'a mesuré ni la durée ni l'intensité de leur activité. En outre, les résultats de recherches indiquent que les enfants deviennent moins actifs pendant la récréation à mesure que le temps s'écoule<sup>21</sup>. Les résultats de recherches publiées suggèrent que, en modifiant les politiques scolaires de façon à augmenter la fréquence des récréations, à faire en sorte que des installations adéquates soient disponibles et à encourager le personnel à «inciter» les élèves à faire de l'activité physique, on peut effectivement accroître la pratique d'activités physiques<sup>21</sup>.

**ACTIVITÉ PENDANT MOINS DE LA MOITIÉ DU TEMPS selon la région**



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCF

**ACTIVITÉ PENDANT MOINS DE LA MOITIÉ DU TEMPS selon la taille de l'effectif d'élèves**



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCF



# **POLITIQUES SCOLAIRES VISANT L'ACTIVITÉ PHYSIQUE**





## Politique visant la prestation quotidienne d'éducation physique

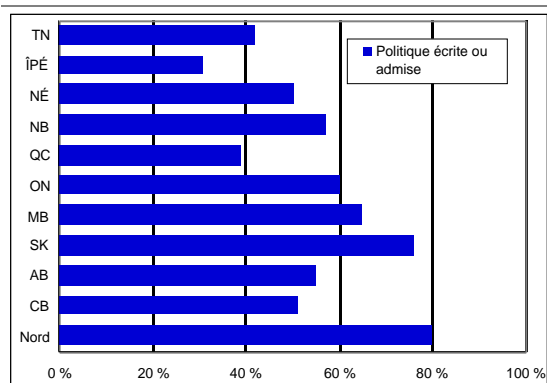
Près de la moitié des écoles (46 %) n'ont pas de politique visant la prestation quotidienne de cours d'éducation physique aux élèves. Parmi celles qui ont une telle politique, deux fois plus d'écoles ont une politique écrite plutôt qu'une politique non écrite généralement admise (36 % par opposition à 19 %). Le pourcentage d'écoles qui ont une politique écrite varie : il va de 26 % en Colombie-Britannique à 49 % en Saskatchewan et de 30 % dans les communautés de 5 000 à 9 999 habitants à 42 % dans les grandes communautés comptant au moins 300 000 habitants. Les écoles primaires tendent légèrement plus (57 %) que les écoles secondaires (51 %) à avoir une politique visant la prestation quotidienne d'éducation physique.

**Selon la taille de l'effectif d'élèves** Les écoles qui ont un petit effectif d'élèves sont généralement plus susceptibles que les écoles qui ont un grand effectif d'avoir une politique visant la prestation quotidienne d'éducation physique. Toutefois, parmi les écoles qui ont une telle politique, les écoles de petit effectif ont plus tendance que les écoles de grand effectif à avoir une politique non écrite.

**Selon la langue** Les écoles de langue anglaise tendent plus que les écoles de langue française à avoir une politique non écrite même si les unes et les autres ont autant tendance à avoir une politique visant la prestation quotidienne d'éducation physique.

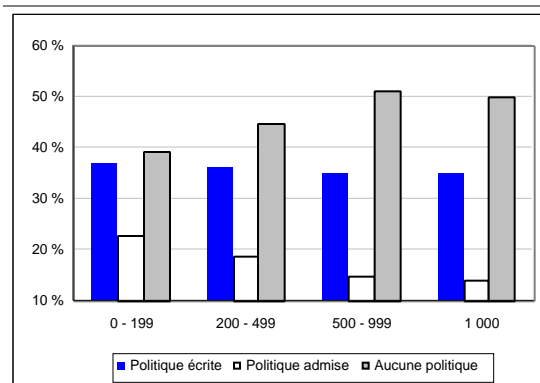
**Conséquences** Bien qu'environ la moitié des écoles mentionnent qu'elles ont une politique visant la prestation quotidienne d'éducation physique, 16 % seulement indiquent qu'elles offrent quotidiennement des cours d'éducation physique. La prestation de programmes scolaires d'éducation physique quotidienne de qualité est un grand objectif de stratégies nationales au Canada et aux États-Unis. Au Canada, l'Association canadienne pour la santé, l'éducation physique, le loisir et la danse (ACSEPLD) préconise non seulement que les cours d'éducation physique soient des cours obligatoires, mais aussi que les écoles offrent, dans le cadre de programmes intra-muros et interscolaires, des possibilités d'activité physique répondant aux besoins de tous les élèves<sup>8</sup>. Aux États-Unis, le *rapport Healthy People 2010* recommande qu'un plus grand nombre d'écoles offrent quotidiennement de l'éducation physique aux élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, encouragent plus les élèves à suivre des cours d'éducation physique et veillent à ce qu'ils fassent de l'activité physique pendant au moins la moitié de la durée de ces cours<sup>22</sup>.

**POLITIQUES VISANT L'ÉDUCATION PHYSIQUE QUOTIDIENNE selon la province**



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

**POLITIQUES VISANT L'ÉDUCATION PHYSIQUE QUOTIDIENNE selon la taille de l'effectif d'élèves**



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

## Politique visant l'embauche de personnel qualifié

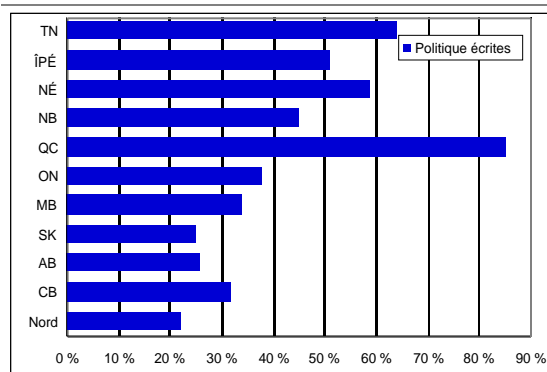
Les écoles, les commissions scolaires ou bien le ministère provincial ou territorial de l'Éducation peuvent avoir des politiques exigeant que les écoles embauchent des enseignants d'éducation physique qui ont obtenu des qualifications à l'université ou en suivant une formation. Moins de la moitié de toutes les écoles (46 %) ont une politique écrite visant l'embauche de personnel qualifié pour l'enseignement de l'éducation physique et 28 % de plus ont une politique non écrite ou généralement admise à ce sujet. Les écoles en zone rurale sont moins susceptibles que la moyenne d'avoir n'importe quelle sorte de politique à ce propos. Les écoles primaires tendent moins que les écoles secondaires à avoir une politique visant l'embauche de personnel qualifié.

**Selon la province** Approximativement un tiers de toutes les écoles de l'Ontario (36 %), de la Saskatchewan (31 %), de l'Alberta (32 %), de la Colombie-Britannique (37 %) et du Nord (40 %) n'ont pas de politique visant l'embauche de personnel qualifié pour l'enseignement de l'éducation physique. Par contre, presque toutes les écoles du Québec (97 %) ont une telle politique. De plus, au Québec, les politiques visant l'embauche de personnel qualifié pour l'enseignement de l'éducation physique tendent beaucoup plus à être des politiques écrites.

**Selon la taille de l'effectif d'élèves** Les écoles qui ont un petit effectif d'élèves ont plus tendance que les écoles de grand effectif à ne pas avoir de politique visant l'embauche de personnel qualifié pour l'enseignement de l'éducation physique.

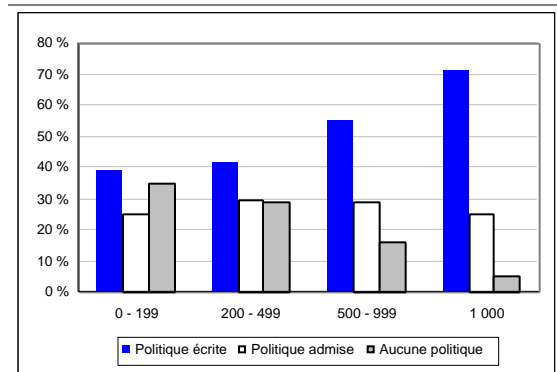
**Conséquences** Un des quatre énoncés de principes du programme d'Éducation physique quotidienne de qualité (ÉPQQ) de l'ACSEPLD préconise que l'enseignement de l'éducation physique soit dispensé par des enseignants qui sont qualifiés pour le faire. Même si près des trois quarts des écoles ont une politique à ce sujet, 46 % seulement l'ont sous forme écrite. En outre, 39 % seulement des écoles mentionnent qu'un spécialiste d'éducation physique est la seule personne responsable de l'enseignement de l'éducation physique aux élèves (se référer au sujet intitulé «Ressources en personnel d'éducation physique»). On pourrait encourager les écoles à établir des politiques visant la dotation en personnel qualifié et à soutenir ces politiques en offrant des possibilités de perfectionnement professionnel continu qui permettent aux personnes concernées d'être au courant des nouveaux développements qui surviennent dans le domaine (se référer à la partie intitulée «Possibilités de formation et de perfectionnement»).

**EMBAUCHE DE PERSONNEL QUALIFIÉ**  
selon la province



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

**EMBAUCHE DE PERSONNEL QUALIFIÉ**  
selon la taille de l'effectif d'élèves



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

## Politique visant l'offre d'un grand éventail d'activités physiques

À peine plus de la moitié des écoles (51 %) ont une politique écrite visant l'offre d'un grand éventail d'activités physiques destinées aux élèves et 35 % de plus ont une politique non écrite à ce propos. Les écoles primaires ont plus tendance que les écoles secondaires à avoir ce type de politique.

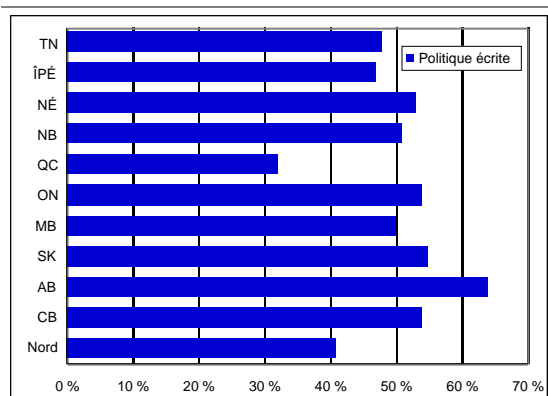
**Selon la région** Dans la province de Québec, les écoles sont moins susceptibles que celles de toute autre région d'avoir une politique visant l'offre d'un grand éventail d'activités physiques à l'intention des élèves. Les écoles de l'Ouest et de l'Ontario sont celles qui tendent le plus à avoir une telle politique.

**Selon le type d'école** Les écoles publiques ont légèrement moins tendance que les autres écoles à avoir une politique visant l'offre d'un grand éventail d'activités physiques destinées aux élèves. Les écoles qui ont un grand effectif d'élèves sont plus susceptibles que les écoles de petit effectif d'avoir ce type de politique.

**Selon la langue** Les écoles de langue française tendent moins que les autres écoles à avoir une politique écrite ou admise ayant trait à l'offre d'un grand éventail d'activités physiques à l'intention des élèves. Cela est attribuable au moins en partie à l'existence moins courante de politiques dans les écoles du Québec.

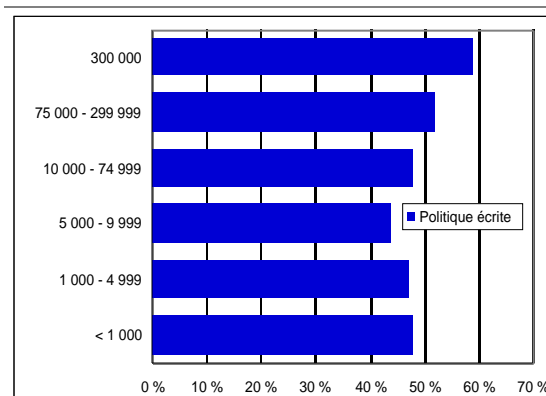
**Conséquences** Les données selon lesquelles un grand pourcentage d'écoles ont une politique visant l'offre d'un grand éventail d'activités physiques destinées aux élèves semblent généralement concorder avec ce qui est mis en pratique. Par exemple, la majorité des écoles donnent aux élèves l'occasion d'acquérir des habiletés de mouvements spécialisés et de se livrer à des activités physiques individuelles, à des sports se pratiquant à deux ou en équipe et à des activités saisonnières (se référer au sujet intitulé «Volets des programmes d'éducation physique»). Alors qu'un agencement de programmes d'activité physique peut donner accès aux élèves à un grand éventail d'activités, le programme d'éducation physique devrait en soi offrir différentes activités comportant toutes les catégories de mouvements, dont des activités individuelles et des activités à deux, des activités d'équipe, des activités dans des milieux de substitut, de la danse, de la gymnastique et des jeux<sup>23</sup>. Même si les écoles secondaires ont légèrement moins tendance à déclarer qu'elles ont des politiques visant l'offre d'un éventail d'activités, il est important qu'elles offrent diverses activités donnant aux élèves de meilleures habiletés et de meilleures habitudes. Cela est particulièrement important pour les adolescentes qui ont généralement une faible estime de soi, peu confiance en leurs aptitudes et un faible niveau d'activité physique<sup>18</sup>. Enfin, l'offre de diverses activités permettant aux élèves canadiens de surmonter les obstacles liés aux saisons ou au temps peut être une solution qui aide à rendre les enfants plus actifs toute l'année.

**GRAND ÉVENTAIL D'ACTIVITÉS DISPONIBLES**  
selon la province



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCF

**GRAND ÉVENTAIL D'ACTIVITÉS DISPONIBLES**  
selon l'envergure de la communauté



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCF

## Politique visant le financement de l'équipement

Approximativement un tiers de toutes les écoles n'ont pas de politique assurant le financement continu de suffisamment d'équipement d'activité physique pour répondre aux besoins des élèves. Bien que 67 % des écoles aient une politique, 27 % seulement l'ont par écrit. Les écoles primaires tendent autant que les écoles secondaires à ne pas avoir de politique visant le financement de l'équipement.

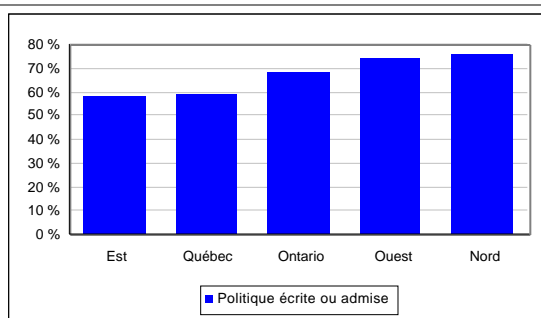
**Selon la province** La probabilité que les écoles aient une politique visant le financement de l'équipement tend généralement à augmenter d'Est en Ouest (de 58 % dans l'Est à 74 % dans l'Ouest).

**Selon le type d'école** Les écoles publiques ont moins tendance que les autres écoles à avoir une politique assurant le financement continu de l'équipement.

**Selon l'estimation du revenu familial** Les écoles dont la majorité des élèves sont des enfants de familles à faible revenu tendent moins que les autres écoles à avoir une politique visant le financement de l'équipement.

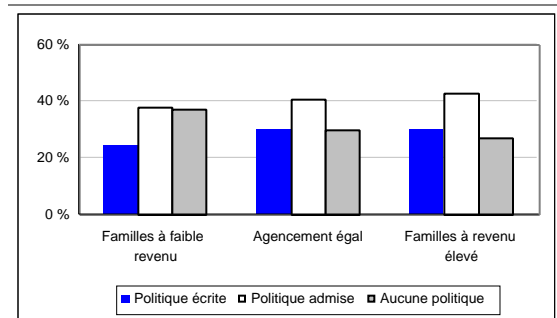
**Conséquences** Un tiers des écoles (33 %) n'ont pas de politique visant le financement continu de suffisamment d'équipement d'activité physique. Ce résultat est quelque peu semblable à celui d'un sujet précédent (se référer au sujet intitulé «Financement des possibilités d'activité physique») qui montre que 43 % des écoles considèrent que les élèves et leurs familles sont responsables du coût de l'équipement des activités physiques offertes en dehors des cours d'éducation physique. Il est crucial que des politiques et des pratiques soient établies en matière de financement de l'équipement, car il est important que les écoles aient de l'équipement approprié et en quantité suffisante pour garder les élèves actifs pendant les cours d'éducation physique. Sans ressources et équipement suffisants, les élèves «attendent» leur tour (sont inactifs) pour utiliser l'équipement existant<sup>12</sup>. La présence d'équipement et d'articles en quantité suffisante revêt une importance particulière pour les élèves de familles à faible revenu parce qu'ils n'ont peut-être pas accès à d'autres ressources de ce genre en dehors de l'école et qu'ils risquent de ne pas acquérir les habiletés de mouvements qui les aideront à se livrer à différentes activités à l'âge adulte.

**FINANCEMENT DE L'ÉQUIPEMENT  
selon la région**



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

**FINANCEMENT DE L'ÉQUIPEMENT  
selon l'estimation du revenu familial**



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

## Politiques soutenant les modes de transport actifs

La majorité des écoles (73 %) n'ont pas de politique soutenant, chez les élèves, l'utilisation de modes de transport actifs entre le domicile et l'école. Parmi les écoles qui ont une telle politique, environ la moitié l'ont par écrit et la moitié en ont une qui est généralement admise. Les écoles primaires sont plus susceptibles (28 %) que les écoles secondaires (23 %) d'avoir une politique soutenant les modes de transport actifs.

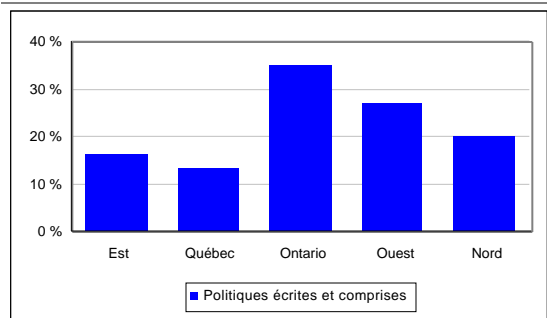
**Selon la région** En Ontario, les écoles tendent plus que dans l'ensemble du Canada à avoir une politique visant les modes de transport actifs, tandis que les écoles du Québec ont moins tendance à avoir une politique de ce genre.

**Selon la zone de l'école** Les écoles en zone rurale ont moins tendance que les autres écoles à avoir une politique soutenant les modes de transport actifs.

**Selon l'envergure de la communauté** Dans les communautés d'au moins 75 000 habitants, les écoles sont plus susceptibles que dans les communautés de plus petite envergure d'avoir une politique visant les modes de transport actifs.

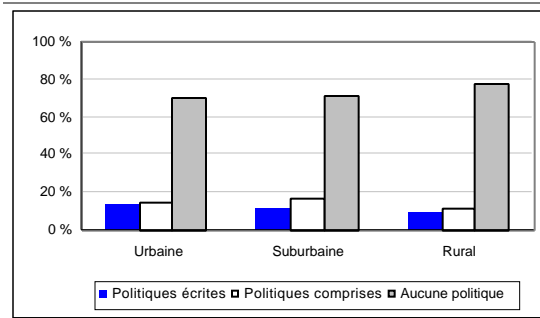
**Conséquences** Aux États-Unis, un des buts du rapport *Healthy People 2010* est d'augmenter le nombre de fois où les enfants et les adolescents parcourent à pied ou à bicyclette le trajet entre leur domicile et l'école<sup>22</sup>. Afin de promouvoir les modes de transport actifs, les écoles pourraient utiliser des ressources existantes, des sources d'informations et des programmes, tels que le programme Aller-retour actif et sécuritaire pour l'école de *Vert l'action* (une organisation nationale)<sup>24</sup>. Les écoles pourraient travailler en collaboration avec les communautés pour assurer le développement et l'établissement de trottoirs, de pistes, de sentiers et de passages pour piétons sécuritaires et entretenus. De plus, les écoles pourraient aider les parents et des groupes à organiser des «escortes» d'adultes qui accompagnent les enfants à l'école pour éliminer les préoccupations relatives à la sécurité<sup>25</sup>.

**SOUTIEN DE MODES DE TRANSPORT ACTIFS**  
selon la région



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

**SOUTIEN DE MODES DE TRANSPORT ACTIFS**  
selon la zone de l'école



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP



# ÉVALUATION DES PROGRAMMES D'ACTIVITÉ PHYSIQUE



## Critères d'évaluation

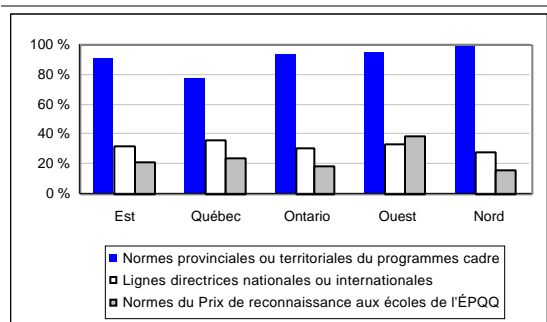
Les critères qui sont le plus souvent utilisés pour évaluer les programmes d'activité physique sont les normes provinciales ou territoriales des programmes cadres : 91 % de toutes les écoles les utilisent. Un tiers de toutes les écoles se servent des lignes directrices nationales ou internationales et un peu plus d'un quart des écoles utilisent les normes du Prix de reconnaissance d'Éducation physique quotidienne de qualité (ÉPQQ).

**Selon la province** Les écoles du Québec et du Nouveau-Brunswick tendent moins à se servir des normes provinciales ou territoriales des programmes cadres pour évaluer les programmes, alors que les écoles du Nord ont plus tendance à le faire. En Alberta, les écoles sont plus susceptibles d'utiliser des lignes directrices nationales ou internationales aux fins d'évaluation des programmes d'activité physique, tandis que les écoles de Colombie-Britannique sont moins portées à le faire. Les écoles de l'Est et de l'Ontario ont moins tendance à se servir des normes du Prix de reconnaissance d'ÉPQQ, alors que celles du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta tendent plus à le faire.

**Selon le type d'école** Les écoles publiques sont plus susceptibles que les écoles non publiques d'utiliser les normes du Prix de reconnaissance d'ÉPQQ, mais les unes et les autres ont autant tendance à se servir des normes provinciales ou territoriales ou bien des lignes directrices nationales ou internationales aux fins d'évaluation des programmes d'activité physique.

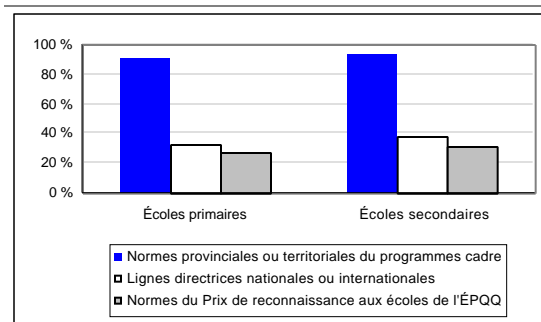
**Conséquences** Presque toutes les écoles fondent leurs critères d'évaluation de leurs programmes d'activité physique sur les normes provinciales ou territoriales établies des programmes cadres. Il est donc essentiel de s'assurer que ces normes qui déterminent la quantité suffisante d'activité physique des enfants et des jeunes sont basées sur des éléments probants issus de recherches et sur des lignes directrices reconnues. Il importe que les provinces et les territoires donnent aux écoles un outil complet pour qu'elles évaluent adéquatement leurs programmes d'activité physique, pour qu'elles identifient les points forts et les points faibles de leurs programmes et pour qu'elles offrent des solutions efficaces permettant de surmonter les obstacles des programmes. De plus, il est important que les provinces et les territoires apportent leur soutien financier à ces efforts.

**CRITÈRES D'ÉVALUATION**  
selon la région



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

**CRITÈRES D'ÉVALUATION**  
selon le niveau d'études



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

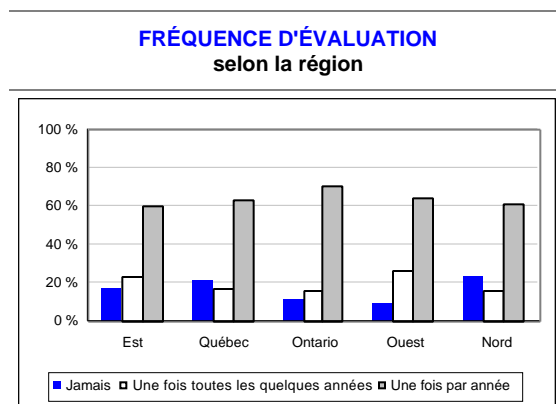
## Fréquence de l'évaluation des ressources d'activité physique

La majorité des écoles (66 %) évaluent leurs programmes, leurs installations et l'enseignement de leurs programmes au moins une fois par an. Vingt pour cent de plus font une telle évaluation une fois toutes les quelques années et plus d'une école sur dix (13 %) n'évaluent jamais leurs ressources d'activité physique. L'évaluation des programmes se fait plus souvent au secondaire qu'au primaire, 70 % des écoles secondaires procédant à une telle évaluation au moins une fois par an en comparaison de 64 % des écoles primaires.

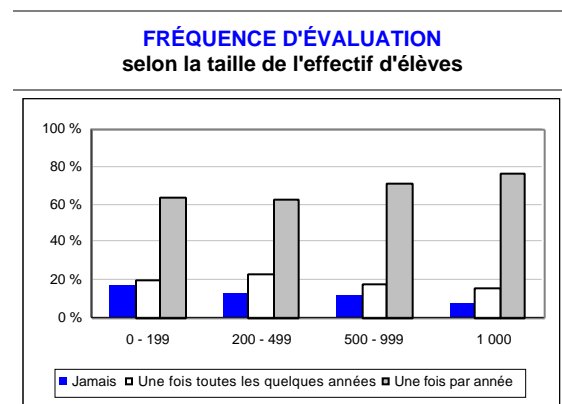
**Selon la région** Dans les provinces de l'Est et au Québec, les écoles sont plus susceptibles que dans les autres régions de ne jamais évaluer leurs ressources d'activité physique.

**Selon la taille de l'effectif d'élèves** Les écoles de très grand effectif (comptant au moins 1 000 élèves) tendent plus que les autres écoles à évaluer leurs ressources d'activité physique au moins une fois par an (77 %). Les écoles de très petit effectif (comptant moins de 200 élèves) ont plus tendance que les autres écoles à mentionner qu'elles n'évaluent jamais leurs ressources d'activité physique (17 %).

**Conséquences** La majorité des écoles évaluent leurs ressources d'activité physique, au moins une fois par an. Il est important d'évaluer de manière régulière et exhaustive la qualité et la quantité de possibilités d'activité physique, dont les programmes, les installations, l'enseignement, la formation et le perfectionnement, et les politiques<sup>18</sup>. En fait, de telles évaluations peuvent s'avérer utiles pour encourager, chez les élèves, le corps enseignants et les parents, l'appui des programmes et la participation aux programmes. Les écoles, en particulier celles qui n'évaluent pas leurs programmes à l'heure actuelle, peuvent envisager d'utiliser des listes de vérification et des modèles existants pour évaluer les possibilités d'activité physique qu'elles offrent et elles peuvent adapter ces outils à leurs besoins.



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP







## CLIMAT ET ENVIRONNEMENT SOCIAL



## Soutien social de la pratique d'activités physiques chez les élèves

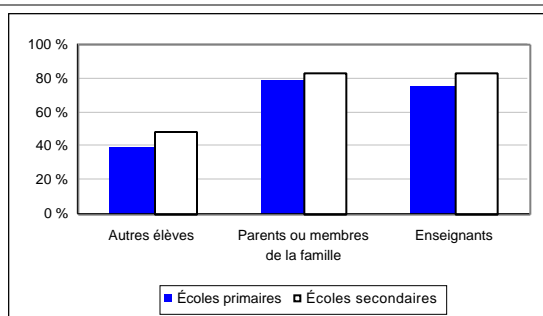
Il existe plusieurs manières de soutenir socialement la pratique d'activités physiques chez les élèves : des enseignants, des parents ou des élèves peuvent servir de modèles de comportement, les parents peuvent intégrer la pratique d'activités physiques dans les activités familiales ou apporter leur aide à des activités parascolaires à l'école, et des enseignants, des parents et d'autres membres de la communauté peuvent organiser ou planifier des événements et des services d'activité physique. Moins de la moitié de toutes les écoles (42 %) ont des politiques ou des programmes encourageant les élèves à soutenir la pratique d'activités physiques chez d'autres élèves. Les écoles encouragent plus couramment le soutien des enseignants et des parents en ce sens : au moins les trois quarts de toutes les écoles encouragent les parents (80 %) et les enseignants (77 %) à soutenir la pratique d'activités physiques chez les élèves. Les écoles de l'Ouest ont plus tendance à encourager le soutien des enseignants, de la famille et des autres élèves, alors que les écoles du Québec tendent moins à le faire. Les écoles primaires sont moins susceptibles que les écoles secondaires d'avoir des politiques ou des programmes favorisant toute forme de soutien de l'activité physique chez les élèves.

**Selon l'estimation du revenu familial** Les écoles dont la majorité des élèves sont des enfants de familles à revenu élevé tendent plus que les autres à encourager le soutien de l'activité physique entre les élèves. Les écoles dont la majorité des élèves sont des enfants de familles à faible revenu sont moins portées que les autres écoles à encourager les enseignants et les parents à soutenir la pratique d'activités physiques chez les élèves.

**Selon la langue** Reflétant les résultats des écoles du Québec, les écoles de langue française ont beaucoup moins tendance que les écoles de langue anglaise, les écoles bilingues ou les écoles d'immersion à avoir des politiques ou des programmes favorisant toute forme de soutien social de la pratique d'activités physiques chez les élèves.

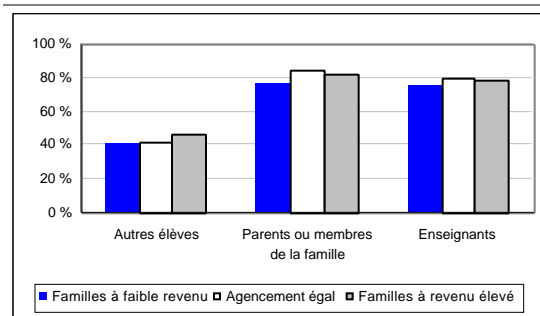
**Conséquences** Les parents comme les enseignants sont très bien placés pour servir de modèles de comportement en matière d'activité physique. En fait, les résultats de recherches indiquant que le soutien des parents est un facteur déterminant des habitudes d'activité physique des enfants et des jeunes<sup>18</sup>, les écoles pourraient inciter les parents à devenir des modèles de comportement en s'engageant « activement » à soutenir les activités physiques des enfants à l'école pendant la récréation, à l'heure du repas de midi ou après les heures d'école (ils peuvent, par exemple, entraîner une équipe, organiser ou gérer des tournois scolaires, applaudir les participants, etc.). De plus, les enseignants peuvent assigner aux élèves des travaux qui engagent une interaction familiale ou la pratique d'une activité physique en famille ou bien fournir des informations aux parents sur les façons, pour les parents et les enfants, de devenir et de demeurer actifs. Enfin, il faudrait aussi encourager les parents à surveiller et à restreindre les habitudes d'inactivité physique, dont regarder la télévision, se servir d'un ordinateur ou jouer à des jeux vidéo<sup>18</sup>.

**SOUTIEN SOCIAL**  
selon le niveau d'études



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

**SOUTIEN SOCIAL**  
selon l'estimation du revenu familial



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

## Intégration de l'activité physique dans la vie scolaire

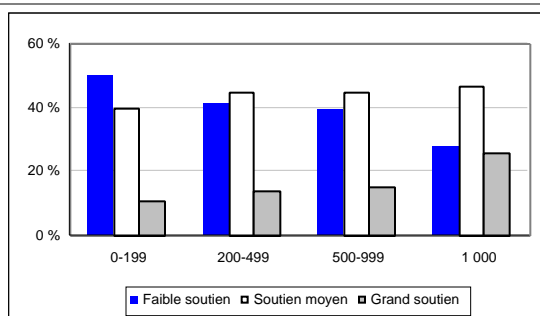
Les écoles peuvent contribuer de plusieurs manières à intégrer l'activité physique dans la vie scolaire : elles peuvent, par exemple, l'intégrer dans les plans de cours ou les travaux donnés aux élèves, elles peuvent fournir aux élèves, aux parents et aux familles des informations sur les possibilités d'activité physique ou offrir des programmes ou des conseils en matière d'activité physique. La majorité des écoles font preuve d'un faible degré ou d'un degré moyen de soutien au chapitre de l'intégration de l'activité physique dans la vie scolaire. Ce faible degré de soutien est particulièrement manifeste dans les écoles du Québec (70 %). Les écoles secondaires ont plus tendance que les écoles primaires à manifester un degré élevé de soutien à l'intégration de l'activité physique dans les autres domaines de la vie scolaire (18 % par opposition à 13 %).

**Selon la taille de l'effectif d'élèves** Les écoles qui ont un grand effectif d'élèves tendent généralement plus que les écoles de petit effectif à faire preuve d'un degré élevé de soutien à l'égard de l'intégration de l'activité physique dans les autres activités scolaires.

**Selon l'estimation du revenu familial** Les écoles dont la majorité des élèves sont des enfants de familles à faible revenu sont celles qui tendent le moins à manifester un degré élevé de soutien à l'intégration de l'activité physique dans la vie scolaire, tandis que les écoles dont la majorité des élèves sont des enfants de familles à revenu élevé sont celles qui sont le plus susceptibles de faire preuve d'un degré élevé de soutien à l'égard d'une telle intégration.

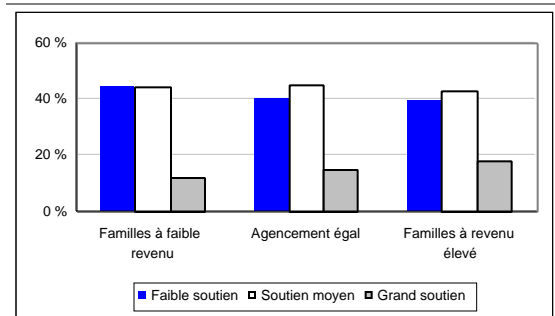
**Conséquences** Un environnement scolaire qui favorise la pratique d'activités physiques est un élément important d'un programme scolaire intégré exhaustif visant à réduire l'inactivité physique chez les enfants. Ce sujet fait apparaître le manque évident d'un tel soutien. Les écoles pourraient envisager de compléter leurs programmes actuels en introduisant un volet d'activité physique dans le programme cadre d'autres matières (par exemple, apprendre aux élèves les principes de l'étude du mouvement dans les cours de biologie, demander aux élèves de faire passer des entrevues à des athlètes locaux dans le cadre de cours de journalisme, etc.). Elles pourraient également promouvoir la pratique d'activités physiques en dehors des cours d'éducation physique et à la santé en se procurant, en affichant et en diffusant parmi les élèves des outils, des ressources et des informations sur l'activité physique.

**INTÉGRATION DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE**  
selon la taille de l'effectif d'élèves



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

**INTÉGRATION DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE**  
selon l'estimation du revenu familial



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

## Formes de reconnaissance et prix récompensant la pratique d'activités physiques

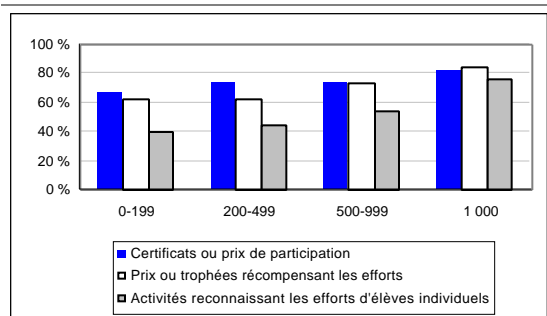
Même si les pourcentages varient selon la province, la majorité des écoles canadiennes reconnaissent sous une forme quelconque la pratique d'activités physiques chez les élèves. Les trois quarts de toutes les écoles (73 %) offrent des certificats ou des prix récompensant la pratique d'activités physiques et 66 %, des prix ou des trophées pour les efforts réalisés dans ce domaine (par exemple, le prix du Joueur qui a fait le plus de progrès). Environ la moitié de toutes les écoles ont des activités sociales où elles reconnaissent publiquement des personnes qui font de l'activité physique. Les écoles primaires sont moins susceptibles que les écoles secondaires d'avoir toute forme de reconnaissance de la pratique d'activités physiques : 59 % seulement d'entre elles offrent des prix ou des trophées, en comparaison de 83 % des écoles secondaires, et 41 % seulement ont des activités où elles reconnaissent des élèves qui font de l'activité physique, en comparaison de 65 % des écoles secondaires.

**Selon la taille de l'effectif d'élèves** Les écoles de petit effectif sont généralement moins portées que celles de grand effectif à avoir toute forme de reconnaissance de la pratique d'activités physiques. Au moins les trois quarts des écoles comptant 1 000 élèves ou plus tiennent des activités où elles reconnaissent des élèves qui font de l'activité physique, en comparaison de 40 % seulement des écoles comptant moins de 200 élèves.

**Selon l'estimation du revenu familial** Les écoles dont la majorité des élèves sont des enfants de familles à revenu élevé tendent plus que les écoles dont la majorité des élèves sont des enfants de familles à faible revenu à tenir des activités où elles reconnaissent la réussite d'élèves dans le domaine de l'activité physique.

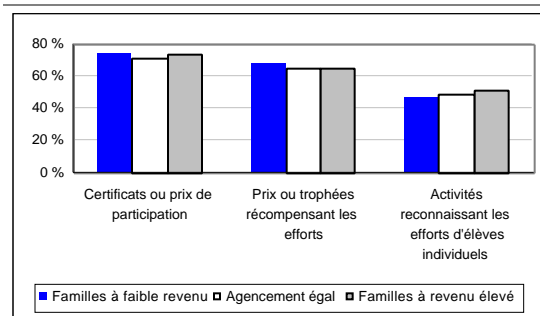
**Conséquences** Les données du présent rapport indiquent que la majorité des écoles offrent une forme quelconque de prix ou de reconnaissance récompensant la pratique d'activités physiques en milieu scolaire. En plus de ce qu'elles font actuellement, les écoles peuvent envisager de reconnaître la réussite d'élèves dans des activités physiques à l'extérieur du milieu scolaire. Par ailleurs, en plus des formes de reconnaissance et des prix que les écoles remettent à des élèves pour récompenser leurs habitudes d'activité physique, il faudrait encourager les écoles à soumettre leur candidature à des prix décernés par des organisations provinciales ou nationales qui reconnaissent le succès de toute une école dans l'établissement d'un environnement physiquement plus actif. Par exemple, l'Association canadienne pour la santé, l'éducation physique, le loisir et la danse décerne des prix et des certificats aux écoles dont les programmes satisfont à certaines normes<sup>8</sup>. En outre, l'organisation nationale *Vert* l'action reconnaît les écoles qui encouragent les modes de transport actifs<sup>24</sup>. Avec l'aide de modèles de comportement, des prix de ce genre peuvent susciter, en particulier parmi les élèves peu actifs, un surcroît de motivation les incitant à prendre l'habitude de faire plus d'activité physique.

**RECONNAISSANCE ET PRIX**  
selon la taille de l'effectif d'élèves



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

**RECONNAISSANCE ET PRIX**  
selon l'estimation du revenu familial



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

## Promotion d'événements d'activité physique

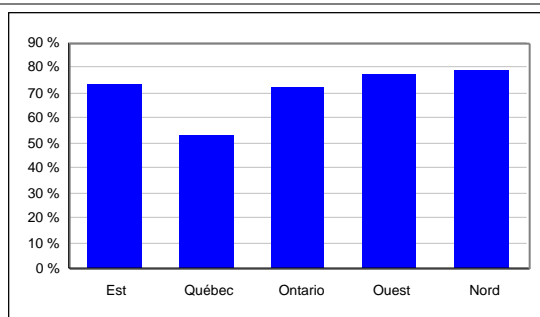
Dans l'ensemble, sept écoles canadiennes sur dix font la promotion de l'activité physique en faisant de la Publicité pour des informations sur des événements communautaires spéciaux d'activité physique ou en organisant la participation des élèves à de tels événements. Les écoles primaires tendent plus que les écoles secondaires à promouvoir les événements communautaires d'activité physique.

**Selon la région** Approximativement les trois quarts des écoles du Nord (79 %), de l'Ouest (77 %), de l'Est (73 %) et de l'Ontario (72 %) déclarent qu'elles font la promotion des événements communautaires d'activité physique auprès des élèves, alors que juste un peu plus de la moitié des écoles du Québec indiquent qu'elles font la promotion de tels événements.

**Selon le type d'école** Les écoles publiques sont plus susceptibles que les autres écoles de promouvoir les événements communautaires d'activité physique auprès des élèves.

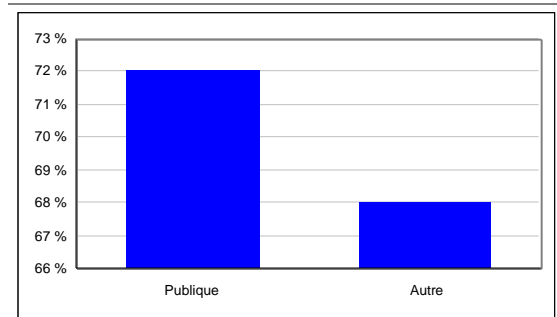
**Conséquences** Les écoles pourraient songer à faire des événements communautaires un moyen de promotion de l'activité physique parmi les élèves qui ne surcharge pas les ressources scolaires disponibles. Par exemple, un autre sujet du présent rapport (se référer à la section «Liens communautaires») traite du rôle des écoles dans la promotion régulière des activités physiques communautaires auprès de leur personnel et des élèves. Les écoles pourraient promouvoir les événements spéciaux d'activité physique qui ont lieu dans la communauté en dehors des heures d'école pour mettre leur programmes en valeur et encourager la pratique d'activités physiques en général. En outre, elles pourraient participer à des événements spéciaux ciblant les écoles, telles la «Journée internationale marchons vers l'école»<sup>26</sup>. Enfin, elles pourraient encourager le corps enseignant et le personnel à y prendre part et à donner ainsi aux élèves des modèles de comportement approprié en matière d'habitude d'activité physique.

ÉVÉNEMENTS DE PROMOTION DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE  
selon la région



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

ÉVÉNEMENTS DE PROMOTION DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE  
selon le type d'école



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

## Accès des élèves aux installations après les heures d'école

Plus de la moitié des écoles (52 %) permettent aux élèves d'avoir accès aux installations intérieures après les heures d'école et les trois quarts (76 %) leur donnent accès aux installations de plein air après l'école. Toutefois, 13 % de toutes les écoles ne donnent pas accès aux élèves aux installations intérieures ni aux installations de plein air après les heures d'école. Les écoles primaires (77 %) tendent plus que les écoles secondaires (73 %) à autoriser l'accès des élèves aux installations de plein air après l'école, mais elles ont moins tendance à donner accès aux élèves aux installations intérieures (45 % en comparaison de 72 %). Au Québec et en Ontario, les écoles sont moins susceptibles qu'ailleurs de permettre aux élèves d'avoir accès aux installations intérieures après les heures d'école. Les écoles de l'Ouest ont plus tendance que l'école moyenne à donner accès aux élèves aux installations de plein air après l'école, tandis que les écoles du Québec tendent moins à le faire.

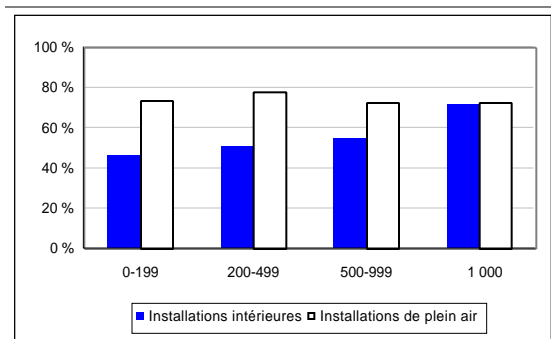
**Selon la taille de l'effectif d'élèves** Les écoles de grand effectif sont généralement plus susceptibles que celles de petit effectif d'autoriser l'accès des élèves aux installations intérieures après l'école.

**Selon le type d'école** Les écoles publiques tendent plus que les autres écoles de permettre aux élèves d'avoir accès aux installations intérieures et de plein air après les heures d'école.

**Selon l'envergure de la communauté** En général, les écoles situées dans des communautés de grande envergure ont plus tendance que celles des petites communautés à déclarer que les élèves n'ont accès à aucune installation après l'école.

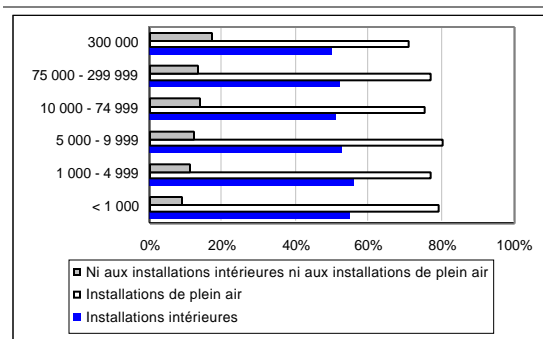
**Conséquences** Il est intéressant d'observer que la moitié des écoles seulement mentionnent qu'elles autorisent l'accès des élèves aux installations intérieures après l'école, et que pourtant 80 à 85 % des écoles indiquent qu'elles offrent des activités intra-muros et interscolaires (se référer au sujet intitulé «Programmes parascolaires d'activité physique»). Toutefois, étant donné que la moitié des écoles seulement donnent accès aux élèves aux installations intérieures pour qu'ils fassent de l'activité physique après les heures d'école, il semble que le fait de fournir des installations adéquates et accessibles aux élèves, en particulier pendant l'hiver, soit une bonne possibilité d'accroître leur niveau d'activité physique. De fait, aux États-Unis, les lignes directrices nationales recommandent que les installations scolaires soient mises à la disposition des enfants et des jeunes avant, pendant et après les heures d'école, pendant les fins de semaine et pendant les vacances (y compris les vacances d'été)<sup>18</sup>.

**ACCÈS DES ÉLÈVES APRÈS L'ÉCOLE**  
selon la taille de l'effectif d'élèves



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

**ACCÈS DES ÉLÈVES APRÈS L'ÉCOLE**  
selon l'envergure de la communauté



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

## Activité physique en guise de mesure disciplinaire

Dans les écoles canadiennes, on annule parfois des activités physiques prévues, telles qu'une récréation ou un cours d'éducation physique, en guise de mesure disciplinaire. En tout, trois écoles sur cinq mentionnent qu'elles le font de temps à autre, 19 % disent que cela se produit occasionnellement et 41 % déclarent que cela arrive peu fréquemment. Les écoles primaires ont beaucoup plus tendance (74 %) que les écoles secondaires à recourir à ce genre de mesure disciplinaire au moins de temps à autre (38 %). En Ontario et dans l'Ouest, les écoles tendent moins qu'au Québec et dans l'Est à mentionner qu'elles annulent des activités physiques pour cette raison.

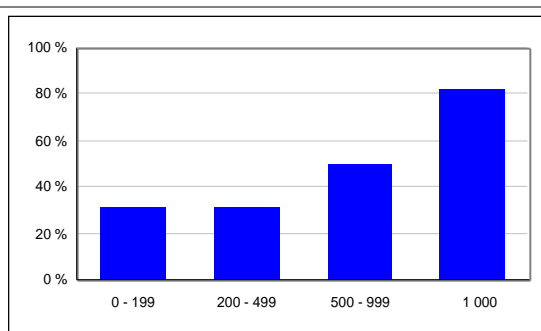
**Selon la taille de l'effectif d'élèves** Les écoles comptant moins de 500 élèves tendent plus que les écoles de plus grand effectif à annuler des possibilités d'activité physique en guise de mesure disciplinaire. En comparaison des autres écoles, les écoles de grand effectif (comptant plus de 1 000 élèves) sont peu susceptibles de recourir à ce moyen en guise de mesure disciplinaire. Les écoles de grand effectif qui disent avoir recouru à une telle mesure mentionnent que cela se produit en général peu fréquemment.

**Selon l'estimation du revenu familial** Les écoles dont la majorité des élèves sont des enfants de familles à faible revenu ont plus tendance que les écoles dont la majorité des élèves sont des enfants de familles à revenu élevé à recourir à ce genre de mesure disciplinaire.

**Selon la langue** Les écoles de langue anglaise tendent plus que les écoles de langue française à annuler des possibilités d'activité physique en guise de mesure disciplinaire.

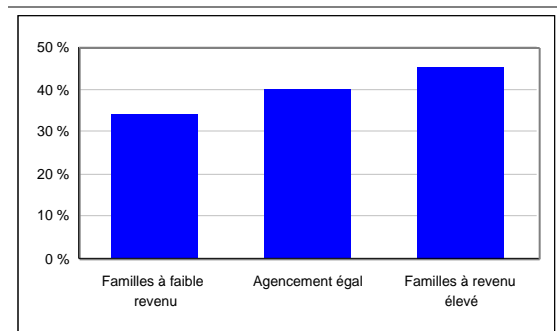
**Conséquences** Une des grandes recommandations des *Guidelines for School and Community Programs* du Center for Disease Controls est que les écoles ne devraient pas utiliser l'annulation d'activités physiques en guise de mesure disciplinaire, car cela peut entraîner une attitude et des associations négatives à l'égard de l'activité physique. Toutefois, à l'heure actuelle, entre 60 % to 70 % des écoles canadiennes utilisent de temps à autre ce type de punition. Les écoles pourraient songer à adopter des politiques déconseillant ce genre de punition et à le remplacer par d'autres mesures disciplinaires, telles que l'envoi d'une lettre aux parents, une visite au bureau du directeur de l'école ou d'autres stratégies de ce genre<sup>14</sup>. Il est intéressant d'observer l'absence de ce type de mesure disciplinaire dans les écoles de grand effectif et de se demander si elle est liée à la présence des spécialistes qui y enseignent l'éducation physique (se référer au sujet intitulé «Ressources en personnel d'éducation physique») et au fait qu'il y a de plus grandes chances qu'un enseignant ou un membre du personnel coordonne les possibilités d'activité physique dans ces écoles (se référer au sujet intitulé «Coordination des possibilités d'activité physique»).

**ÉCOLES N'ANNULANT JAMAIS D'ACTIVITÉ PHYSIQUE**  
selon la taille de l'effectif d'élèves



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

**ÉCOLES N'ANNULANT JAMAIS D'ACTIVITÉ PHYSIQUE**  
selon l'estimation du revenu familial



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP



## Activité physique en guise de récompense

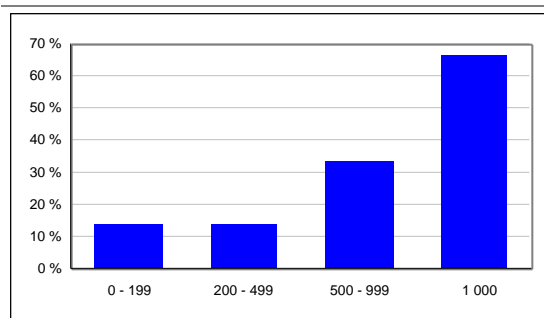
L'activité physique peut servir, sous forme de récréation supplémentaire ou d'événement sportif, à récompenser les élèves de leur bonne conduite ou de leur performance scolaire. Au Canada, quatre écoles sur cinq offrent ce type de récompense au moins de temps à autre, mais la majorité ne le fait qu'occasionnellement (45 %) ou que peu fréquemment (27 %). C'est une tendance assez générale dans tout le pays. Les écoles primaires tendent plus (90 %) que les écoles secondaires (57 %) à offrir ce genre de récompense aux élèves, mais moins d'une école primaire du dix offre fréquemment de l'activité physique aux élèves en guise de récompense.

**Selon la taille de l'effectif d'élèves** Les écoles comptant moins de 500 élèves ont plus tendance que celles qui comptent au moins 1 000 élèves à donner de l'activité physique en guise de récompense.

**Selon l'envergure de la communauté** Les écoles situées dans les communautés de très petite envergure (comptant moins de 1 000 habitants) sont plus susceptibles que celles qui se trouvent dans de plus grandes communautés d'offrir des possibilités d'activité physique aux élèves en guise de récompense.

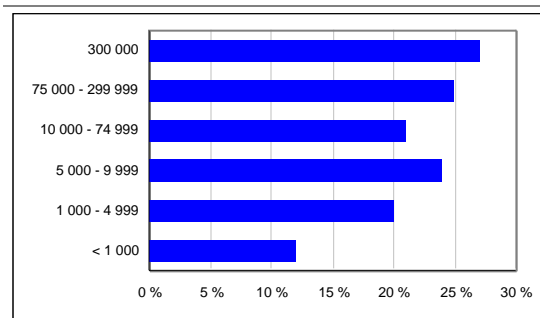
**Conséquences** Le recours à l'activité physique en guise de récompense semble courant dans les écoles canadiennes de petit effectif à effectif moyen, en particulier aux premiers cycles. Quand on associe cela à la tendance à annuler l'activité physique en guise de mesure disciplinaire, un tableau intéressant surgit. Les écoles de petit effectif disent qu'elles utilisent l'activité physique pour récompenser et punir les élèves, tandis que les écoles de grand effectif ne le font pas. On pourrait donc se demander si les écoles de petit effectif tendent plus à considérer l'activité physique comme une prime que comme une exigence de base. Cela mérite des recherches. Par ailleurs, la remise de prix récompensant la pratique d'activités physiques est, pour les écoles, un moyen de faire valoir qu'elles soutiennent l'adoption d'un mode de vie actif chez les élèves. À cette fin, les écoles pourraient envisager d'obtenir en dons, de la part d'organisations et de magasins d'articles de sport locaux, de petits articles et cadeaux (tels que des gourdes à eau, des casquettes, des bandes élastiques pour poignet, des bons-cadeaux, une inscription gratuite à un club de soccer, des t-shirts, etc.) pour récompenser les élèves qui ont un comportement positif. Elles peuvent, par exemple, reconnaître les élèves qui utilisent des modes de transport actifs ou qui établissent un objectif d'activité physique et le réalisent dans le cadre des cours d'éducation physique.

**ÉCOLES N'OFFRANT JAMAIS D'ACTIVITÉ PHYSIQUE EN GUISE DE RÉCOMPENSE selon la taille de l'effectif d'élèves**



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

**ÉCOLES N'OFFRANT JAMAIS D'ACTIVITÉ PHYSIQUE EN GUISE DE RÉCOMPENSE selon l'envergure de la communauté**



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP



## **LIENS COMMUNAUTAIRES**



## Consultation de la communauté

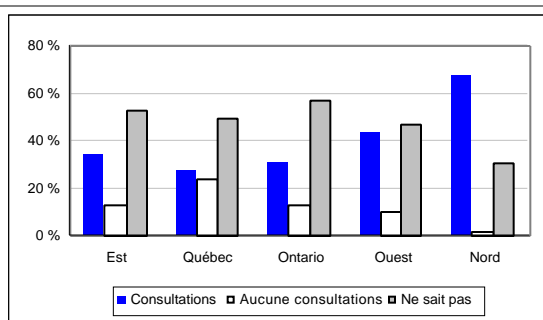
Une école canadienne sur trois déclare que la commission scolaire dont elle fait partie consulte un groupe communautaire, tel le service municipal des loisirs, pour s'assurer de tenir compte des besoins de la communauté en matière d'activité physique avant de faire construire ou rénover une école. La moitié plus (14 %) disent qu'il n'y a aucune consultation de la sorte. Toutefois, la majorité des écoles ne savent pas si la communauté est consultée ou non. Les écoles primaires tendent autant que les écoles secondaires à mentionner que les commissions scolaires dont elles font partie participent à une forme de consultation communautaire.

**Selon la région** Dans le Nord, les écoles ont beaucoup plus tendance que dans les autres régions à dire qu'une forme de consultation a lieu entre les commissions scolaires et les communautés avant la construction ou la rénovation d'une école : 67 % des écoles le mentionnent. Moins de la moitié des écoles de l'Ouest (43 %) font part de ce genre de consultation, tandis qu'approximativement un tiers des écoles du Québec (27%), de l'Ontario (31 %) et de l'Est (34 %) en font état.

**Selon l'estimation du revenu familial** Les écoles dont la majorité des élèves sont des enfants de familles à revenu élevé tendent plus que les écoles dont la majorité des élèves sont des enfants de familles à faible revenu à dire que les commissions scolaires consultent des groupes et des services locaux de loisirs.

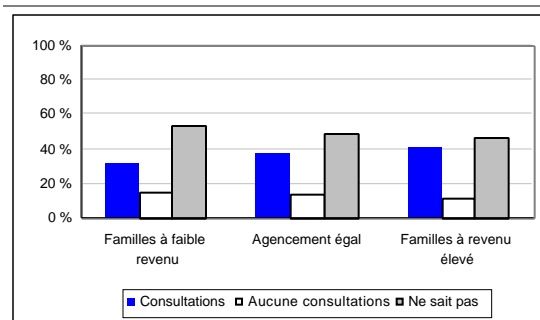
**Conséquences** Lors de la conception d'installations qui pourront être utilisées par des groupes très divers (les enfants et les jeunes, les adultes, les personnes qui ont un handicap, les groupes culturels, etc.), il convient de consulter les représentants municipaux et les services des loisirs pour veiller à ce que les nouvelles installations ou les installations modifiées répondent aux besoins de toutes les personnes qui pourront éventuellement les utiliser. En fait, les commissions scolaires pourraient évaluer les besoins non seulement de leurs élèves, mais aussi de la communauté qui pourra tirer parti de telles installations. De plus, toutes les installations subventionnées par l'État pourraient adopter une approche semblable pour améliorer l'intégration des installations scolaires et des installations de loisirs dans les communautés. Une telle approche peut être particulièrement pertinente dans les communautés de petite envergure qui disent généralement qu'elles ont moins d'installations et de programmes.<sup>27</sup>

**CONSULTATION DE LA COMMUNAUTÉ  
selon la région**



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCF

**CONSULTATION DE LA COMMUNAUTÉ  
selon l'estimation du revenu familial**



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCF

## Utilisation partagée des installations

Près des deux tiers des écoles canadiennes (63 %) font part d'une entente, entre la municipalité et l'école ou la commission scolaire, visant l'utilisation partagée des installations scolaires ou municipales d'activité physique. Un peu plus d'une école sur dix déclare qu'il n'y a pas de telle entente en vigueur et un quart des écoles ne savent pas s'il y a une entente de la sorte. Les écoles secondaires sont plus susceptibles que les écoles primaires de mentionner qu'elles ont une entente d'utilisation partagée des installations avec la municipalité.

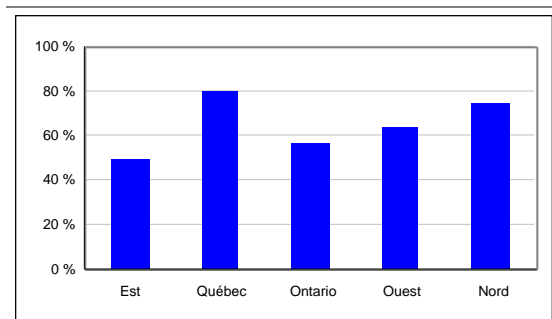
**Selon la région** Parmi les écoles de toutes les régions, les écoles du Nord et du Québec sont celles qui tendent le plus (respectivement 75 % et 80 %) à déclarer qu'elles ont une entente d'utilisation partagée des installations avec la municipalité, tandis que les écoles de l'Est sont celles qui ont le moins tendance à le mentionner.

**Selon la taille de l'effectif d'élèves** Les écoles qui ont un grand effectif d'élèves tendent plus que les écoles de petit effectif à faire part de l'existence d'une entente d'utilisation partagée des installations avec la municipalité.

**Selon la zone de l'école** Les écoles en zone rurale sont plus susceptibles de dire qu'elles n'ont pas d'entente d'utilisation partagée avec la municipalité.

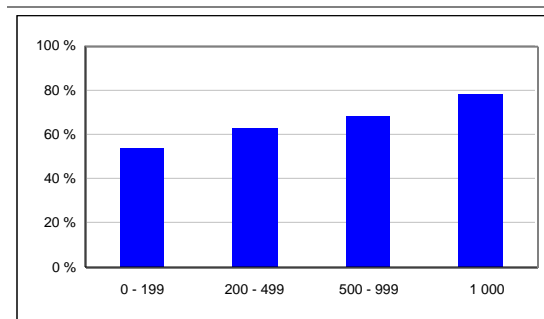
**Conséquences** Une entente de coopération visant l'établissement de partenariats, entre les écoles et les communautés, au chapitre de l'utilisation des installations est un moyen économique de donner plus de possibilités d'activité physique aux enfants et aux jeunes. En plus de partager les installations avec les municipalités, les écoles peuvent jouer un rôle important qui consiste à promouvoir, auprès des élèves et des parents, les possibilités d'activité physique offertes dans les communautés, à l'aide d'annonces, de bulletins, de dépliants, de guides d'activités ou d'affiches. En outre, les fournisseurs de services communautaires de sports et de loisirs doivent connaître les besoins des familles de la localité et contribuer à atténuer les obstacles quand ils établissent l'horaire des programmes, du transport, des possibilités de services de garderie, etc. Ces données correspondent aux données visant les programmes municipaux d'activité physique, selon lesquelles environ les trois quarts des municipalités ont des ententes avec les commissions scolaires locales visant l'utilisation partagée des installations<sup>27</sup>.

**ÉCOLES AYANT UNE ENTENTE VISANT LE PARTAGE DES INSTALLATIONS selon la région**



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

**ÉCOLES AYANT UNE ENTENTE VISANT LE PARTAGE DES INSTALLATIONS selon la taille de l'effectif d'élèves**



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

## Accès des communautés aux installations scolaires

La majorité des écoles canadiennes (93 %) donnent accès aux installations scolaires aux groupes et aux gens de la communauté. Parmi celles qui ouvrent l'accès de leurs installations à la communauté, un tiers font payer des frais d'utilisation à tous les groupes, un quart ne font payer aucuns frais aux enfants et un cinquième ne font payer de frais ni aux groupes ni aux particuliers. Les écoles secondaires tendent légèrement plus que les écoles primaires à autoriser l'accès de la communauté aux installations.

**Selon la région** Presque toutes les écoles de l'Ouest (96 %), de l'Est (93 %), de l'Ontario (93 %) et du Nord (91 %) autorisent l'accès de la communauté aux installations.

Au Québec, les écoles tendent moins que l'école moyenne canadienne à permettre à la communauté d'accéder à leurs installations : 84 % seulement des écoles le font. Les écoles de l'Ouest sont celles qui ont le plus tendance à ouvrir l'accès des installations scolaires d'activité physique à tous les membres de la communauté.

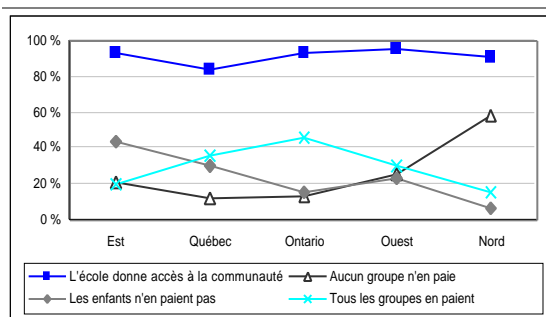
**Selon la taille de l'effectif d'élèves** Les chances que tous les groupes aient à payer des frais pour avoir accès aux installations scolaires augmentent à mesure que l'effectif d'élèves augmente.

**Selon le type d'école** Les écoles publiques sont plus susceptibles que les écoles non publiques d'ouvrir l'accès des membres de la communauté aux installations scolaires.

**Selon la zone de l'école** Les écoles en zone rurale tendent plus que les autres écoles à donner gratuitement accès aux installations scolaires à tous les membres de la communauté.

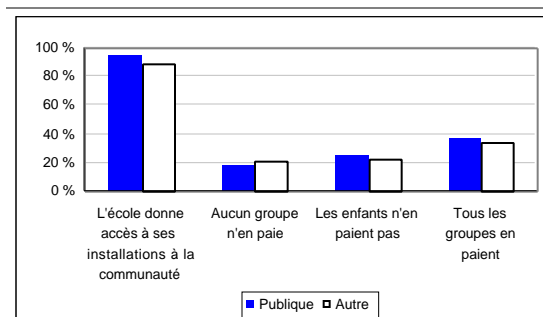
**Conséquences** Les *Guidelines for School and Community Programs* du Center for Disease Controls traitent de l'importance du partage des installations; ces lignes directrices recommandent que les installations scolaires soient mises à la disposition des programmes communautaires d'activité physique<sup>18</sup>. Il est donc encourageant que ce genre de dispositions soient si courantes dans les écoles canadiennes. Les écoles pourraient envisager de réduire ou d'éliminer les frais d'utilisation qu'elles font payer aux groupes communautaires qui utilisent les installations pour faire faire de l'activité physique aux enfants et aux jeunes. Cela assurera l'inclusion de tous les enfants et les jeunes dans les programmes communautaires d'activité physique, quels que soient le revenu de leurs familles ou les obstacles semblables qu'ils ont à surmonter.

**ACCÈS DE LA COMMUNAUTÉ AUX INSTALLATIONS selon la région**



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP

**ACCÈS DE LA COMMUNAUTÉ AUX INSTALLATIONS selon le type d'école**



Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001, ICRCP



**POUR FAIRE UNE DIFFÉRENCE**



## ***Offrir un milieu qui soutient la pratique d'activités physiques chez les enfants***

Les enfants passent tant de temps à l'école pendant leurs années de formation que, ne serait-ce que pour cette raison, les écoles jouent un rôle important dans la promotion de l'activité physique auprès d'eux. Elles regroupent un grand nombre d'enfants, elles ont habituellement sur les lieux les installations et l'équipement d'activité physique nécessaires, et elles ont la possibilité de soutenir la pratique d'activités physiques chez les enfants<sup>10</sup>. L'école joue un rôle unique et crédible auprès des enfants au chapitre 1) de la sensibilisation aux bienfaits de l'activité physique, 2) de l'enseignement de l'importance de la pratique d'activités physiques pendant toute la vie, 3) du développement des habiletés requises pour prendre une telle habitude et 4) du soutien et de la promotion de la pratique d'activités physiques (pendant les cours d'éducation physique, la récréation et l'heure du repas de midi, et avant et après les heures d'école). Il est crucial que le milieu scolaire offre des possibilités d'activité physique dans le cadre d'activités structurées (dont le programme cadre d'activité physique, des activités intra-muros et interscolaires, etc.) et d'activités intégrées dans d'autres aspects de la vie scolaire. Les résultats de recherches montrent que, dans les écoles où l'on améliore le milieu physique et la supervision, le pourcentage de filles et de garçons physiquement actifs est plus élevé que dans celles où l'on ne le fait pas<sup>28</sup>. On peut en conclure que les interventions qui créent un milieu scolaire encourageant l'activité physique et qu'un plus grand soutien social peuvent contribuer à augmenter le niveau d'activité physique chez les enfants et les jeunes<sup>28</sup>. Les recommandations suivantes visent à aider les écoles à intégrer l'activité physique dans la vie scolaire, à créer un milieu scolaire plus propice à l'activité physique et à lier les efforts que déploient les éducateurs pour accroître la pratique d'activités physiques chez les enfants et les jeunes à ceux des professionnels de la santé et des loisirs.

### ***Offrir des programmes complets d'activité physique en milieu scolaire***

Le Canada est un des pays qui ont établi des initiatives nationales afin d'accroître les programmes d'éducation physique dans les écoles<sup>29</sup>. Parmi les efforts faits en ce sens au Canada figure le programme d'Éducation physique quotidienne de qualité (ÉPQQ) qui recommande la mise en œuvre d'un programme scolaire planifié offrant des possibilités quotidiennes d'éducation physique à tous les élèves pendant toute l'année scolaire<sup>8</sup>. L'ÉPQQ est une stratégie importante de l'Association canadienne pour la santé, l'éducation physique, le loisir et la danse (ACSEPLD), qui est destinée à accroître l'éducation physique dans les écoles canadiennes, à sensibiliser les enfants et les jeunes à la pratique d'activités physiques pendant toute la vie, à leur donner des habiletés favorisant cette habitude et à réduire le taux actuel d'inactivité physique dans ces groupes d'âge<sup>8</sup>. Des études ont démontré que, en plus de réduire l'inactivité physique, la participation des enfants à des programmes d'activité physique produit des résultats positifs, dont une plus grande estime de soi, une plus grande concentration et réussite scolaire, ainsi qu'une réduction des sanctions disciplinaires<sup>30</sup>. En vertu des recommandations de l'ACSEPLD, les programmes scolaires d'éducation physique devraient :

- offrir au moins 150 minutes par semaine de périodes d'enseignement et d'activité à chaque élève;
- offrir des cours bien planifiés comprenant un grand éventail d'activités;
- encourager la participation de tous les élèves, quels que soient leur âge et leur capacité;
- mettre l'accent sur le plaisir, le succès, l'esprit sportif, l'accomplissement personnel et la santé des élèves;
- offrir des activités et des cours convenant à l'âge et au stade de développement des élèves;
- offrir des activités et des cours qui renforcent le système cardiovasculaire, la force musculaire, l'endurance et la flexibilité;

- donner à tous les élèves des possibilités de participer à des activités scolaires intra-muros et à des activités de leadership;
- être dispensés par des enseignants qualifiés et enthousiastes;
- créer un environnement sécuritaire d'apprentissage de l'activité physique;
- faire valoir le plaisir que procurent les cours d'éducation physique et les activités intra-muros<sup>8</sup>.

Les données du présent rapport soutiennent généralement les recommandations relatives à l'importance de programmes complets d'activité physique, citées dans le rapport intitulé *Appuyer la participation des enfants pour accroître l'activité physique* (rapport qui décrit les données du Sondage indicateur de l'activité physique en 2001). Par conséquent, nous continuons à recommander ce qui suit aux écoles :

- ✓ aspirer à offrir de l'éducation physique quotidienne de qualité de la maternelle à la remise du diplôme d'études secondaires;
- ✓ veiller à ce que les programmes d'éducation physique soient dispensés par des spécialistes en ce domaine ou par des enseignants qualifiés qui ont reçu une formation appropriée en éducation physique;
- ✓ promouvoir des programmes d'activité physique et des cours d'éducation physique qui font non seulement faire des activités physiques aux enfants et aux jeunes, mais qui leur donnent aussi de l'assurance et qui leur apprennent des habiletés de préparation à la vie<sup>9</sup>, dont la prise de décisions, le travail d'équipe, la discipline, le leadership, l'estime de soi, l'équité, la pratique de l'activité pendant toute la vie, la participation et l'esprit sportif;
- ✓ encourager la participation des élèves aux activités des programmes d'activité physique et des cours d'éducation physique qui favorisent l'habitude de faire de l'activité physique pendant toute la vie;
- ✓ maximiser le temps pendant lequel les élèves sont physiquement actifs durant les cours d'éducation physique; s'assurer qu'il y a suffisamment d'équipement sur les lieux ou modifier les activités de façon à réduire au minimum le temps que les élèves passent à attendre avant de pouvoir utiliser l'équipement nécessaire;
- ✓ offrir diverses activités pendant les cours d'éducation physique, dont des activités structurées et non structurées et des activités compétitives et non compétitives; de telles activités encouragent la participation d'élèves qui ont différents niveaux d'habileté, de développement et d'assurance, tout en promouvant la pratique d'activités physiques pendant toute la vie; cela est particulièrement important pour les pré-adolescentes et les adolescentes<sup>10</sup>;
- ✓ communiquer des messages adaptés aux enfants et aux jeunes; par exemple, dans les messages destinés aux jeunes, insister sur le fait que faire de l'activité physique, c'est «super» et, dans les messages destinés aux enfants, insister sur le fait que faire de l'activité, c'est «amusant»;
- ✓ délimiter des stratégies ciblées et les intégrer de manière à donner davantage aux enfants l'habitude de faire de l'activité physique, en se basant sur les stades de préparation au changement adaptés spécifiquement aux enfants<sup>20</sup>;
- ✓ offrir aux élèves et au personnel un programme cadre complet d'activité physique en dehors du programme d'éducation physique, comprenant des programmes et des possibilités d'activité physique pendant la récréation, à l'heure du repas de midi et après l'école, ou bien des programmes sportifs



intra-muros et interscolaires; un tel programme cadre devrait englober des activités physiques structurées et non structurées;

- ✓ offrir aux enfants plus de possibilités de faire de l'activité physique pendant la récréation pour augmenter leur niveau d'activité physique, car les résultats d'une recherche indiquent que les enfants sont inactifs pendant la majeure partie de la récréation<sup>21</sup>; cette recherche suggère également que, en apportant des modifications à leurs politiques, soit, par exemple, en augmentant la fréquence des récréations, en fournissant des installations appropriées et en apprenant au personnel à inciter les élèves à faire de l'activité physique, les écoles peuvent contribuer à accroître le niveau d'activité physique des élèves;
- ✓ promouvoir les activités parascolaires auprès des élèves; la recherche indique qu'il existe un rapport favorable entre ces activités et les habitudes scolaires souhaitables, dont la bonne conduite, la réussite scolaire, le fait de pas abandonner l'école, et de bonnes habiletés sociales<sup>14</sup>;
- ✓ veiller à ce que les activités parascolaires ne favorisent pas seulement des sports d'équipe, comme le basket-ball, le soccer et le volley-ball et qu'elles encouragent aussi des activités physiques comme la danse, le yoga et la marche;
- ✓ faire en sorte que les activités parascolaires soient «inclusives», c'est-à-dire qu'elles répondent aux besoins de tous les élèves (les élèves des deux sexes, ayant différentes habiletés, aptitudes, etc.)<sup>9</sup>;
- ✓ donner gratuitement accès aux élèves à des moyens de transport aller et retour leur permettant de participer aux activités physiques parascolaires qui ont lieu à l'extérieur de l'école; cela assure la participation de tous les élèves, quels que soient leurs moyens financiers;
- ✓ envisager de réduire les frais d'utilisation qu'elles font payer pour la pratique de sports ou d'activités physiques pendant ou après les heures d'école et d'établir plutôt une politique visant la participation de tous pour encourager tous les élèves à prendre part aux activités physiques scolaires et parascolaires;
- ✓ encourager et offrir des activités physiques associées aux garçons et aux filles, ainsi qu'à des cultures et à des aptitudes ou à des handicaps différents<sup>31</sup>;
- ✓ offrir des programmes d'éducation physique qui encouragent les élèves à faire de l'activité physique en dehors des cours d'éducation physique et de l'école<sup>19</sup>; donner des incitatifs ou des prix aux élèves qui font de l'activité physique en dehors du milieu scolaire;
- ✓ obtenir le point de vue des élèves au chapitre de l'élaboration, de l'organisation et, pour les élèves plus âgés, de l'administration d'activités parascolaires qui les intéresseraient davantage à l'activité physique et les encourageraient à en faire<sup>14</sup>;
- ✓ établir des objectifs d'activité physique pour les élèves et suivre leur progression en vue de l'atteinte de ces objectifs<sup>9</sup>;
- ✓ encourager les activités saisonnières ou s'adapter aux conditions atmosphériques saisonnières et aux changements de climat<sup>32</sup> en fournissant des installations appropriées pendant les mois où les enfants font généralement moins d'activité physique; cela peut consister à mettre l'accent sur des activités comme le ski de fond, des excursions aux installations locales de ski, l'entraînement de soccer en salle, le basket-ball, des activités de marche tôt le matin ou après les heures de cours dans les couloirs de l'école, etc.;

- ✓ établir, dans le système scolaire, des politiques assurant à tous les élèves des installations, de l'équipement, des articles et une supervision appropriés soutenant leurs besoins en matière d'activité physique<sup>10</sup>;
- ✓ veiller à avoir suffisamment d'équipement protecteur pour réduire la fréquence des blessures;
- ✓ s'assurer que l'espace et les installations où les élèves font de l'activité physique sont sécuritaires, propres et bien éclairés; de plus, veiller aussi à ce que les installations et l'équipement, y compris les terrains de jeux, les gymnases, etc. soient entretenus conformément aux règlements de sécurité en vigueur;
- ✓ se procurer les ressources et les outils appropriés pour promouvoir la pratique d'activités physiques auprès des enfants; cela peut comprendre des dépliants ou des affiches se rapportant aux façons de développer l'estime de soi et des habiletés chez les enfants;
- ✓ fournir des incitatifs d'activité physique; de tels incitatifs peuvent comprendre des certificats ou des prix remis aux élèves qui font de l'activité physique, des prix décernés aux élèves qui font des efforts dans le domaine de l'activité physique, des activités sociales où l'on reconnaît publiquement des élèves qui font de l'activité physique et des prix attribués à tour de rôle à des classes dont les élèves font de l'activité physique;
- ✓ s'assurer que les programmes offerts aux élèves sont exempts de discrimination, de harcèlement et d'intimidation<sup>15</sup>;
- ✓ déconseiller les politiques et les pratiques mettant en jeu l'activité physique sous forme de punition (telles qu'interdire toute activité de plein air pendant la récréation aux élèves qui ont eu une mauvaise conduite, faire faire des tours de piste en courant aux élèves qui ont perdu une partie, etc.);
- ✓ favoriser l'activité physique à titre de récompense (par exemple, récréations ou cours d'éducation physique supplémentaires pour récompenser les élèves de leur bonne conduite ou de leur réussite scolaire);
- ✓ encourager les élèves à prendre part aux événements locaux spéciaux d'activité physique tels hiverACTIF et étéACTIF, La course Terry Fox et la Journée internationale Marchons vers l'école;
- ✓ veiller à ce que le programme cadre des programmes de promotion de la santé, que ceux-ci soient intégrés ou non dans les cours d'éducation physique, comprenne des sujets se rapportant à l'activité physique; parmi ces sujets peuvent figurer les bienfaits de l'activité physique, comment surmonter les obstacles à la pratique d'activités physiques, comment se fixer des objectifs, comment établir un programme personnel d'activité physique, les possibilités d'activité physique offertes dans la communauté, la définition de la condition physique (y compris la fréquence, l'intensité et la durée appropriées), etc.;
- ✓ donner des devoirs aux élèves dans le cadre des cours d'éducation physique; de tels devoirs pourraient consister à participer à des programmes communautaires de loisirs, à prendre part à des événements spéciaux d'activité physique, à faire de l'activité physique en famille, etc.;
- ✓ trouver des moyens innovateurs et faciles de rendre l'activité physique «amusante et intéressante» aux yeux des élèves; leur demander, par exemple, de compter combien de fois un personnage particulier est physiquement actif d'une manière ou d'une autre dans une de leurs émissions télévisées préférées;

leur demander de compter et de consigner combien de fois ils font eux-mêmes de l'activité physique pendant une certaine période (par exemple, de 16 h 30 à 18 h 30) en incluant des activités comme faire le ménage, promener le chien, jouer, etc.<sup>20</sup>;

- ✓ recruter des professionnels de l'activité physique qui viennent donner, pendant l'année, des présentations sur des aspects particuliers de l'activité physique; par exemple, des moniteurs de conditionnement physique, des professionnels qui travaillent pour des organisations nationales, provinciales ou régionales œuvrant dans le secteur de l'activité physique, et des professionnels des soins de santé;
- ✓ recruter des athlètes ou d'autres personnalités de la localité qui inspirent ou motivent les élèves à faire de l'activité physique;
- ✓ évaluer régulièrement les programmes scolaires pour s'assurer que les programmes d'activité physique offerts, les installations fournies et l'enseignement dispensé répondent aux besoins des élèves; pour faciliter ce processus, utiliser des outils existants, tels que le Bulletin d'ÉPQQ (se référer à [www.cahperd.ca/f/epqq/librairie/index.htm](http://www.cahperd.ca/f/epqq/librairie/index.htm));
- ✓ inclure des lignes directrices relatives à l'activité physique dans le programme cadre d'éducation physique; Santé Canada et la Société canadienne de physiologie de l'exercice ont préparé des lignes directrices visant l'activité physique chez les enfants et les jeunes<sup>33</sup>, semblables à celles qui existaient déjà pour les adultes et les aînés<sup>34, 35</sup>;
- ✓ promouvoir l'administration de tests provinciaux ou territoriaux d'activité physique aux enfants et aux jeunes; des provinces ont adopté des tests provinciaux obligatoires d'aptitude à lire et à écrire<sup>36</sup>; des tests semblables peuvent être instaurés dans le domaine de l'activité physique;
- ✓ recourir aux services d'enseignants d'éducation physique qualifiés pour l'enseignement de cette matière<sup>8</sup>;
- ✓ établir des politiques qui exigent que les enseignants engagés dans la prestation de l'activité physique aux élèves suivent une formation ou un stage de perfectionnement au moins une fois par an pour se tenir au courant des recherches et des lignes directrices dans ce domaine;
- ✓ trouver et fournir aux enseignants des ressources appropriées visant les questions relatives à l'activité physique chez les enfants, dont l'intégration, les questions se rapportant aux garçons et aux filles, l'équité, les lignes directrices en matière d'activité physique, etc. (se référer aux ressources disponibles dans le site Internet de l'ACSEPLD, à [www.cahperd.ca/f/epqq/librairie/index.htm](http://www.cahperd.ca/f/epqq/librairie/index.htm) et dans celui du Leisure Information Network à [www.lin.ca](http://www.lin.ca));
- ✓ promouvoir le réseautage entre les enseignants de l'école et d'autres enseignants d'éducation physique afin d'encourager la prestation d'un programme d'éducation physique de qualité (se référer au réseau de mentors d'éducation physique de l'ACSEPLD à [www.cahperd.ca/f/epqq/index.htm](http://www.cahperd.ca/f/epqq/index.htm));

### **Offrir un milieu scolaire propice**

Comme les recommandations précédentes l'indiquent, le milieu scolaire peut jouer un grand rôle dans la promotion de l'activité physique à l'aide de son programme cadre et de ses programmes d'éducation physique et d'activité physique. Ces éléments sont importants, mais ils doivent aussi être soutenus par un milieu généralement propice à des habitudes saines. Un tel milieu peut comporter différentes formes de soutien que les écoles peuvent donner en faisant ce qui suit :

- ✓ en s'assurant que les installations scolaires sont à la disposition des élèves à différents moments, y compris avant les heures d'école, pendant la récréation ou après les heures d'école; de plus, il est important que les élèves aient diverses installations, car le manque d'installations est considéré comme un obstacle à la pratique d'activités physiques parmi les adolescents; par contre, il existe un rapport favorable entre la pratique d'activités physiques chez les enfants et l'accès à des espaces, à des installations et à de l'équipement commodes<sup>14</sup>;
- ✓ en autorisant et en encourageant les élèves ou le corps enseignant à utiliser le système de sonorisation de l'école pour transmettre quotidiennement des communiqués sur la performance des équipes de l'école, les activités physiques prévues à l'école, la promotion d'événements spéciaux d'activité physique, etc., et en incitant les élèves à préparer des présentoirs ou des tableaux d'affichage ayant trait à l'activité physique;
- ✓ en plaçant des informations promotionnelles sur l'activité physique (affiches, dépliants, etc.) à des endroits stratégiques afin qu'elles soient le plus possible à la vue des élèves<sup>14</sup>;
- ✓ en intégrant des thèmes de l'activité physique dans d'autres cours; par exemple, au secondaire, en encourageant, dans les cours d'informatique, la conception d'une page d'Internet annonçant des événements quotidiens d'activité physique, en donnant, dans les cours de journalisme, des travaux où les élèves font passer des entrevues aux athlètes d'écoles locales et en traitant, dans les cours de biologie, de l'effet de l'activité physique sur le corps; par exemple, au primaire, en donnant, aux élèves des cours d'anglais, des rédactions sur leur activité physique préférée, sur la manière de faire cette activité, sur ses bienfaits, etc.;
- ✓ en promouvant auprès des élèves l'utilisation de modes de transport actifs entre le domicile et l'école; les écoles peuvent se référer à des programmes qui existent, comme le programme Aller-retour actif et sécuritaire pour l'école de l'organisation nationale Vert l'action, qui encourage l'utilisation de tels modes de transport pour l'aller et retour entre le domicile et l'école<sup>24</sup>; parmi les initiatives de ce genre figurent l'Autobus scolaire pédestre, une initiative destinée aux jeunes enfants qui favorise la sensibilisation à la sécurité et au danger de la circulation, l'Autobus scolaire cycliste, une initiative destinée aux enfants plus âgés qui met l'accent sur la sécurité à bicyclette, et la Journée internationale Marchons vers l'école<sup>26</sup>; ces deux programmes de modes de transport actifs comprennent un volet de supervision assurée par des adultes; de manière semblable, le programme Kids Walk-to-School, offert aux États-Unis, est un programme adaptable qui encourage les enfants à faire de l'activité physique, à apprendre des habiletés de sécurité et à se renseigner sur leur environnement<sup>37</sup>;
- ✓ en fournissant des installations ou des aménagements qui encouragent l'utilisation de modes de transport actifs; cela peut inclure des douches, des vestiaires et des supports à bicyclettes sécuritaires;
- ✓ en offrant des services de santé complets qui font valoir des habitudes saines, en insistant, entre autres, sur l'importance de faire régulièrement de l'activité physique pour se sentir bien, sur la prévention des maladies chroniques, sur une alimentation saine, etc.<sup>11</sup>; des services de ce genre peuvent aussi comporter des services de conseils et d'encadrement;
- ✓ en instaurant un milieu scolaire sain qui incite les élèves à bien se nourrir et à manger sainement<sup>11</sup>; en offrant une bonne provision de collations nutritives à la cafétéria et dans les machines distributrices; une autre solution consisterait à offrir aux élèves des aliments sains à bas prix et des aliments sans valeur nutritive à des prix plus élevés<sup>14</sup>; en plaçant à des endroits stratégiques des informations sur une alimentation saine, comme les affiches du Guide alimentaire canadien<sup>38</sup>;

- ✓ en donnant une formation adéquate au personnel et aux bénévoles qui enseignent l'activité physique aux élèves; en veillant à mettre à leur disposition des ressources appropriées, dont des lignes directrices visant la pratique d'activités physiques, les résultats des dernières recherches, et des ressources soutenant le programme cadre;
- ✓ en mettant l'accent, dans le programme cadre des études de premier cycle et de deuxième cycle de formation des enseignants et dans le cadre du perfectionnement professionnel continu de ces personnes, sur l'importance de l'activité physique pour la santé et sur les bienfaits qu'elle procure dans ce domaine<sup>10</sup>;
- ✓ en encourageant les membres du personnel de l'école à faire de l'activité physique pendant la récréation, à l'heure du repas de midi ou avant et après les heures d'école; ces personnes sont bien placées pour jouer le rôle de modèles de comportement approprié en matière d'habitude d'activité physique<sup>12</sup>.

### **Créer des partenariats avec la communauté**

Le soutien de divers éléments de la communauté joue un très grand rôle dans l'appui et le maintien de la pratique d'activités physiques chez les enfants et les jeunes. Ce soutien peut s'obtenir en établissant des partenariats ou des liens avec des installations et des programmes dont la communauté dispose (dont des parcs et des espaces de plein air, des installations de sports et de loisirs, des installations publiques et privées, et des programmes d'activité physique), avec les organisations locales de sports et d'activités physiques, avec le secteur privé, avec le secteur des soins de santé et avec les membres des familles. Ce genre de soutien peut être un soutien matériel, sous forme d'installations, de programmes ou d'autres possibilités, et un soutien social, sous forme de modèles de comportement, d'encouragements ou d'encadrement.

### **Participation de la communauté**

- ✓ Élaborer, entre les commissions scolaires et les municipalités, des ententes de coopération visant l'utilisation partagée d'installations et de ressources humaines (soit l'accès de la communauté à des installations scolaires ou l'accès de l'école à des installations communautaires). Les services de santé communautaires pourraient travailler en liaison avec les éducateurs pour veiller à l'utilisation efficace des installations d'activité physique et à la diminution des obstacles empêchant les enfants et les jeunes de faire de l'activité<sup>39</sup>.
- ✓ Donner accès aux installations scolaires aux groupes qui font de l'activité physique après les heures d'école. Par exemple, envisager d'offrir des programmes d'activité physique pendant les fins de semaine, avant et après les heures d'école, le soir et pendant l'été.
- ✓ Veiller à ce que les heures et les lieux des programmes et des installations communautaires d'activité physique conviennent à la pratique d'activités physiques en dehors des heures d'école et répondent aux besoins des élèves.
- ✓ Soutenir les programmes et les installations qui tiennent compte des besoins des familles, en offrant, par exemple, des programmes de garderie sûrs et abordables dans des installations où les parents peuvent s'adonner à leurs activités physiques ou prévoir des programmes offerts simultanément aux parents et aux enfants.
- ✓ Concevoir des changements dans le milieu communautaire : par exemple, faire en sorte que les escaliers soient accessibles et commodes, limiter l'usage de certaines rues à la marche et à la bicyclette ou encourager l'affectation multiple des sols (à des fins commerciales, résidentielles, marchandes, etc.) dans les nouveaux développements, car cela incite les gens à utiliser des modes de transport actifs pour se rendre aux installations locales<sup>40</sup>.

- ✓ Favoriser l'utilisation d'installations qui ne sont destinées spécifiquement à faire faire de l'activité physique aux enfants, en particulier dans les communautés rurales ou de petite envergure qui ne disposent pas de nombreuses installations d'activité physique. Par exemple, les salles de réunions des églises et d'autres édifices consacrés au culte de religions offrent la possibilité d'encourager et de soutenir la pratique d'activités physiques.

### **Participation des parents et de la famille**

- ✓ Promouvoir la participation des parents aux rôles associés à l'activité physique en milieu scolaire. Les convier à donner bénévolement de leur temps à la récréation ou à l'heure du repas de midi, à aider à entraîner des élèves dans le cadre d'une activité offerte après l'école ou à assister aux activités physiques parascolaires de leurs enfants.
- ✓ Encourager les parents à réduire ou à régler les habitudes d'inactivité physique de leurs enfants, dont le temps passé à regarder la télévision ou à jouer à des jeux vidéo. Les parents doivent examiner régulièrement le temps que les enfants passent devant la télévision, car un lien a été établi entre l'obésité et le fait de passer beaucoup de temps à regarder la télévision<sup>41, 42</sup>.
- ✓ Inciter les parents à encourager l'activité physique chez les enfants. Selon les résultats de recherches, il existe une corrélation entre les encouragements des parents et un plus haut niveau d'activité physique chez les enfants.
- ✓ Encourager les parents à montrer l'exemple d'habitudes appropriées en matière d'activité physique, à aider les enfants à établir des objectifs d'activité physique, à renforcer la pratique d'activités physiques avec des récompenses quand les objectifs sont atteints et à organiser des activités familiales comprenant de l'activité physique.

### **Participation des soins de la santé**

- ✓ Sensibiliser et intervenir dans le cadre de la promotion de l'activité physique. Les professionnels des soins de santé peuvent expliquer les facteurs de risques de maladies chroniques auxquels s'exposent plus tard les jeunes qui ne font pas d'activité physique, peuvent aider les familles à guider et à adapter des programmes d'activité physique pour les enfants et les jeunes, et peuvent décrire le rôle que joue l'activité physique dans la gestion du poids et dans le développement des habiletés et de l'estime de soi.
- ✓ Aider les écoles à fournir des informations sur les moyens de répondre aux besoins d'activité physique des enfants et des jeunes, dont, en particulier, des informations sur les handicaps, la prévention des blessures ou les maladies chroniques<sup>43</sup>.
- ✓ Aider à identifier les obstacles à la pratique d'activités physiques et donner des moyens concrets de surmonter graduellement ces obstacles.
- ✓ Donner des conseils relativement aux façons d'accroître de manière efficace et sécuritaire le niveau d'activité physique des enfants et des jeunes<sup>43</sup>.
- ✓ Obtenir l'aide ou le point de vue de l'infirmière de l'école en élaborant des programmes d'activité physique pour le milieu scolaire.





**ANNEXES**





## **Annexe A. Tableaux détaillés**

### **Tableaux de filtrage des données**

Différence requise entre deux évaluations aux fins de signification statistique .....	85
---	----

### **Disponibilité et suffisance des installations d'activités physiques**

Installations intérieures d'activité physique .....	86
Installations de plein air d'activité physique.....	87
Aménagements soutenant la pratique d'activités physiques .....	89
Installations municipales d'activité physique .....	90
Suffisance de l'espace affecté à l'activité physique.....	91
Installations répondant aux besoins des élèves .....	92

### **Possibilités de formation et de perfectionnement**

Programmes de promotion de la santé destinés au personnel .....	93
Ressources relatives à l'activité physique mises à la disposition de tout le personnel .....	94
Ressources relatives à l'activité physique mises à la disposition des spécialistes d'activité physique .....	95

### **Programmes, programmes cadres et enseignement de l'activité physique**

Cours d'éducation physique offerts .....	96
Périodes de passivité et d'activité pendant les cours d'éducation physique .....	97
Volets des cours d'éducation physique des élèves de cycle moyen.....	98
Volets des cours d'éducation physique des élèves de cycle supérieur.....	99
Éléments mis en valeur dans les programmes d'activité physique .....	100
Ressources en personnel d'éducation physique .....	101
Rapport élèves-enseignant des cours d'éducation physique .....	102
Coordination des possibilités d'activité physique .....	103
Programmes parascolaires d'activité physique .....	104
Transport aux lieux d'activités physiques parascolaires.....	105
Financement des possibilités d'activité physique .....	106
Évaluation de l'activité physique que font les élèves pendant leur temps libre.....	107

### **Politiques scolaires visant l'activité physique**

Politique visant la prestation quotidienne d'éducation physique .....	109
Politique visant l'embauche de personnel qualifié.....	110
Politique visant l'offre d'un grand éventail d'activités physiques .....	111
Politique visant le financement de l'équipement .....	112
Politiques soutenant les modes de transport actifs .....	113

### **Évaluation des programmes d'activité physique**

Critères d'évaluation .....	114
Fréquences de l'évaluation des ressources d'activité physique .....	115

### **Climat et environnement social**

Soutien social de la pratique d'activités physiques chez les élèves .....	116
Intégration de l'activité physique dans la vie scolaire .....	117
Formes de reconnaissance et prix récompensant la pratique d'activités physiques.....	118
Promotion d'événements d'activité physique .....	119
Accès des élèves aux installations après les heures d'école.....	120
Activité physique en guise de mesure disciplinaire .....	121
Activité physique en guise de récompense .....	122

## Liens communautaires

Consultation de la communauté.....	123
Utilisation partagée des installations.....	124
Accès des communautés aux installations scolaires .....	125



## Différence requise entre deux évaluations aux fins de signification statistique

Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001

	Échantillon	Pourcentage testé <sup>1</sup>				
		10 % / 90 %	20 % / 80 %	30 % / 70 %	40 % / 60 %	50 %
<b>GLOBALEMENT</b>						
	4,160	1	2	2	2	2
Écoles primaires	3,071	2	2	2	2	3
Écoles secondaires	1,494	2	3	3	4	4
<b>RÉGIONS</b>						
Est	573	3	5	5	6	6
Terre-Neuve	120	8	10	12	12	13
Île-du-Prince-Édouard	44	13	17	19	20	21
Nouvelle-Écosse	259	5	7	8	8	9
Nouveau-Brunswick	150	7	9	10	11	11
Québec	399	4	6	6	7	7
Ontario	1,791	2	3	3	3	3
Ouest	1,334	2	3	3	4	4
Manitoba	459	4	5	6	6	6
Saskatchewan	172	6	8	10	10	11
Alberta	397	4	6	6	7	7
Colombie-Britannique	306	5	6	7	8	8
Nord	52	12	15	18	19	19
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>						
0 - 199	948	3	4	4	4	5
200 - 499	2,018	2	2	3	3	3
500 - 999	866	3	4	4	5	5
1 000	302	5	6	7	8	8
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>						
Urbaine	1,245	2	3	4	4	4
Suburbaine	1,210	2	3	4	4	4
Rurale	1,479	2	3	3	4	4
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>						
Publique	3,106	1	2	2	2	2
Autre	885	3	4	4	5	5
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>						
Plus d'élèves de familles à faible revenu	1,912	2	3	3	3	3
Agencement égal	1,143	2	3	4	4	4
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	1,015	3	3	4	4	4
<b>SELON LA LANGUE</b>						
Anglais	3,060	2	2	2	2	3
Français	508	4	5	6	6	6
Les deux	485	4	5	6	6	6

1 La différence entre deux nombres a une signification statistique quand elle est supérieure ou égale à la valeur indiquée à côté du groupe approprié dans le tableau. Prenons l'exemple suivant : 23 % des écoles de l'Est et 32 % des écoles de l'Ouest offrent des cours d'éducation physique. Pour déterminer si la différence (9) est significative sur le plan statistique, trouver la rangée du groupe dont l'échantillon est le plus petit (Est). La valeur indiquée dans la colonne dont le pourcentage est le plus proche (20 %) et la rangée du groupe est la différence requise aux fins de signification sur le plan statistique (5). Étant donné que la différence entre 23 % et 32 % est supérieure à 5, les écoles de l'Ouest ont de manière significative plus tendance que celles de l'Est à offrir des cours d'éducation physique.

## Installations intérieures d'activité physique

Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001

	Les écoles ont accès aux installations suivantes :			
	Gymnase	Autre salle	Studio de danse	Salle de poids
<b>GLOBALEMENT</b>	96 %	46 %	10 %	30 %
Écoles primaires	95	37	6	13
Écoles secondaires	96	65	18	68
<b>RÉGIONS</b>				
Est	94	47	8	34
Terre-Neuve	97	35	–	42
Île-du-Prince-Édouard	100	–	–	–
Nouvelle-Écosse	91	47	–	31
Nouveau-Brunswick	95	59	–	31
Québec	95	46	15	22
Ontario	97	38	7	25
Ouest	96	53	12	37
Manitoba	93	52	6	35
Saskatchewan	96	56	16	40
Alberta	97	51	14	38
Colombie-Britannique	96	54	11	34
Nord	96	–	–	–
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>				
0 - 199	89	39	5	22
200 - 499	98	40	8	19
500 - 999	99	56	13	43
1 000	98	79	38	91
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>				
Urbaine	97	48	14	29
Suburbaine	98	46	11	29
Rural	94	44	7	31
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>				
Publique	97	46	10	31
Autre	94	44	11	29
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>				
Plus d'élèves de familles à faible revenu	96	43	9	27
Agencement égal	96	48	10	34
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	97	49	14	31
<b>SELON LA LANGUE</b>				
Anglais	96	45	9	32
Français	95	48	16	23
Les deux	99	47	12	31

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

## *Installations de plein air d'activité physique*

Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001

	<b>Les écoles ont accès aux installations suivantes :</b>			
	<b>Terrain de jeux</b>	<b>Terrain de baseball</b>	<b>Panier de basket-ball</b>	<b>Piste de course</b>
<b>GLOBALEMENT</b>	94 %	86 %	80 %	45 %
Écoles primaires	93	86	84	38
Écoles secondaires	95	86	70	58
<b>RÉGIONS</b>				
Est	89	73	66	32
Terre-Neuve	75	59	47	22
Île-du-Prince-Édouard	95	77	77	52
Nouvelle-Écosse	92	75	71	35
Nouveau-Brunswick	96	81	78	35
Québec	84	70	75	36
Ontario	96	88	82	46
Ouest	98	95	85	51
Manitoba	98	94	79	46
Saskatchewan	97	98	82	66
Alberta	99	97	84	46
Colombie-Britannique	98	92	91	52
Nord	81	86	65	—
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>				
0 - 199	91	84	75	33
200 - 499	94	88	86	44
500 - 999	96	84	79	48
1 000	98	81	58	79
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>				
Urbaine	93	82	78	46
Suburbaine	96	86	84	45
Rural	94	89	79	44
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>				
Publique	95	88	81	45
Autre	92	81	78	43
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>				
Plus d'élèves de familles à faible revenu	93	86	79	43
Agencement égal	95	88	81	45
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	95	85	82	47
<b>SELON LA LANGUE</b>				
Anglais	96	90	82	46
Français	84	73	74	40
Les deux	95	83	81	47

— La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

## *Installations de plein air d'activité physique (cont'd)*

Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001

	<b>Les écoles ont accès aux installations suivantes :</b>		
	<b>Terrain de tennis</b>	<b>Surface de jeux</b>	<b>Surface asphaltée</b>
<b>GLOBALEMENT</b>	43 %	77 %	82 %
Écoles primaires	34	91	91
Écoles secondaires	61	52	59
<b>RÉGIONS</b>			
Est	41	72	74
Terre-Neuve	35	64	56
Île-du-Prince-Édouard	–	80	86
Nouvelle-Écosse	41	76	81
Nouveau-Brunswick	48	74	79
Québec	40	70	80
Ontario	34	73	84
Ouest	52	86	83
Manitoba	39	83	78
Saskatchewan	58	91	85
Alberta	54	86	82
Colombie-Britannique	54	84	86
Nord	43	88	43
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>			
0 - 199	34	87	78
200 - 499	40	84	90
500 - 999	48	65	76
1 000	72	33	48
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>			
Urbaine	41	72	81
Suburbaine	41	76	86
Rural	45	82	79
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>			
Publique	44	77	82
Autre	38	76	82
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>			
Plus d'élèves de familles à faible revenu	40	77	81
Agencement égal	46	77	80
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	44	78	85
<b>SELON LA LANGUE</b>			
Anglais	43	79	83
Français	43	72	78
Les deux	40	76	84

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

## Aménagements soutenant la pratique d'activités physiques

Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001

	Les écoles ont accès aux installations suivantes :			
	Douches	Vestiaires	Casiers	Supports de bicyclettes
<b>GLOBALEMENT</b>	49 %	77 %	36 %	76 %
Écoles primaires	34	69	25	76
Écoles secondaires	85	94	65	74
<b>RÉGIONS</b>				
Est	60	77	42	57
Terre-Neuve	69	87	44	40
Île-du-Prince-Édouard	47	65	48	68
Nouvelle-Écosse	55	71	35	57
Nouveau-Brunswick	59	79	50	72
Québec	43	67	49	69
Ontario	42	76	21	73
Ouest	55	81	42	87
Manitoba	58	81	25	77
Saskatchewan	66	89	53	88
Alberta	56	72	54	91
Colombie-Britannique	49	86	34	88
Nord	72	81	–	71
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>				
0 - 199	38	64	29	71
200 - 499	41	74	29	79
500 - 999	63	89	48	74
1 000	96	98	75	78
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>				
Urbaine	43	72	35	75
Suburbaine	50	81	34	80
Rural	53	77	39	74
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>				
Publique	49	77	37	78
Autre	48	78	33	73
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>				
Plus d'élèves de familles à faible revenu	45	74	34	71
Agencement égal	52	79	37	80
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	52	80	39	82
<b>SELON LA LANGUE</b>				
Anglais	50	79	34	78
Français	45	72	49	70
Les deux	50	74	34	78

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.



## Installations municipales d'activité physique

Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001

	Les écoles ont accès aux installations suivantes :				
	Patinoire	Installation de sports et de loisirs	Centre communautaire	Sentier de marche ou de bicyclette	Piscine
<b>GLOBALEMENT</b>	70 %	67 %	59 %	66 %	41 %
Écoles primaires	69	65	58	63	38
Écoles secondaires	73	69	60	70	47
<b>RÉGIONS</b>					
Est	68	53	53	68	35
Terre-Neuve	66	55	65	68	41
Île-du-Prince-Édouard	84	58	53	93	–
Nouvelle-Écosse	65	48	44	63	30
Nouveau-Brunswick	73	58	52	72	37
Québec	69	71	47	61	31
Ontario	60	65	58	65	31
Ouest	79	70	66	69	57
Manitoba	77	65	67	56	37
Saskatchewan	88	65	59	50	54
Alberta	86	71	68	71	70
Colombie-Britannique	71	75	67	82	55
Nord	92	61	65	63	59
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>					
0 - 199	73	58	56	56	37
200 - 499	69	68	60	67	41
500 - 999	68	71	59	72	42
1 000	70	78	61	79	53
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>					
Urbaine	66	68	56	70	45
Suburbaine	66	74	63	74	42
Rural	76	60	58	56	36
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>					
Publique	71	66	59	66	43
Autre	68	70	60	66	38
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>					
Plus d'élèves de familles à faible revenu	70	65	58	62	39
Agencement égal	71	69	59	67	43
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	68	70	60	73	43
<b>SELON LA LANGUE</b>					
Anglais	70	66	61	68	43
Français	72	72	49	59	36
Les deux	65	68	62	70	40

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

## *Suffisance de l'espace affecté à l'activité physique*

*Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001*

	<b>Le manque d'espace affecté à l'activité physique crée:</b>	
	<b>Des espaces bondés</b>	<b>Des préoccupations relatives à la sécurité</b>
<b>GLOBALEMENT</b>	43 %	43 %
Écoles primaires	40	42
Écoles secondaires	48	44
<b>RÉGIONS</b>		
Est	37	39
Terre-Neuve	26	30
Île-du-Prince-Édouard	–	–
Nouvelle-Écosse	41	43
Nouveau-Brunswick	43	40
Québec	51	60
Ontario	45	42
Ouest	39	36
Manitoba	40	40
Saskatchewan	34	34
Alberta	47	44
Colombie-Britannique	33	27
Nord	–	45
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>		
0 - 199	32	39
200 - 499	41	40
500 - 999	54	49
1 000	59	51
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>		
Urbaine	47	46
Suburbaine	45	41
Rural	37	40
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>		
Publique	43	42
Autre	43	40
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>		
Plus d'élèves de familles à faible revenu	44	46
Agencement égal	42	39
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	43	40
<b>SELON LA LANGUE</b>		
Anglais	39	37
Français	54	61
Les deux	47	44

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

## Installations répondant aux besoins des élèves

Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001

	Dans les programmes d'éducation physique et parascolaires			Dans les autres activités physiques et jeux		
	Pas du tout	Moyennement	Beaucoup	Pas du tout	Moyennement	Beaucoup
<b>GLOBALEMENT</b>	11 %	19 %	70 %	14 %	28 %	58 %
Écoles primaires	12	21	67	14	29	57
Écoles secondaires	11	17	72	15	27	59
<b>RÉGIONS</b>						
Est	16	22	63	19	32	49
Terre-Neuve	–	22	62	21	39	40
Île-du-Prince-Édouard	–	–	67	–	–	65
Nouvelle-Écosse	19	24	57	25	30	45
Nouveau-Brunswick	–	19	70	–	28	62
Québec	13	19	68	16	30	53
Ontario	11	23	66	14	30	56
Ouest	8	16	76	10	25	65
Manitoba	11	22	67	14	26	60
Saskatchewan	–	12	78	–	23	66
Alberta	9	17	74	8	25	67
Colombie-Britannique	–	14	79	9	26	65
Nord	–	–	64	–	–	–
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>						
0 - 199	17	24	59	19	31	50
200 - 499	10	19	71	12	28	60
500 - 999	8	17	75	12	26	62
1 000	10	14	76	12	26	62
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>						
Urbaine	12	21	67	14	28	58
Suburbaine	7	16	76	11	25	64
Rural	13	20	67	15	31	54
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>						
Publique	11	18	71	14	28	59
Autre	12	22	66	13	31	56
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>						
Plus d'élèves de familles à faible revenu	13	22	65	16	32	53
Agencement égal	9	18	72	11	27	61
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	10	15	76	12	23	65
<b>SELON LA LANGUE</b>						
Anglais	11	20	70	13	28	60
Français	12	19	69	15	32	53
Les deux	8	19	73	11	28	61

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

## *Programmes de promotion de la santé destinés au personnel*

*Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001*

	<b>Programmes de promotion de la santé offerts au personnel :</b>	
	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
<b>GLOBALEMENT</b>	30 %	70 %
Écoles primaires	30	70
Écoles secondaires	31	69
<b>RÉGIONS</b>		
Est	29	71
Terre-Neuve	20	80
Île-du-Prince-Édouard	–	67
Nouvelle-Écosse	24	76
Nouveau-Brunswick	44	56
Québec	19	81
Ontario	36	64
Ouest	31	69
Manitoba	32	68
Saskatchewan	25	75
Alberta	37	63
Colombie-Britannique	27	73
Nord	–	74
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>		
0 - 199	24	76
200 - 499	31	69
500 - 999	33	67
1 000	41	59
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>		
Urbaine	33	67
Suburbaine	33	67
Rural	27	73
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>		
Publique	31	69
Autre	32	68
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>		
Plus d'élèves de familles à faible revenu	29	71
Agencement égal	32	68
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	32	68
<b>SELON LA LANGUE</b>		
Anglais	32	68
Français	22	78
Les deux	33	67

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

## ***Ressources relatives à l'activité physique mises à la disposition de tout le personnel***

*Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001*

	<b>Lignes directrices visant l'activité physique</b>	<b>Informations sur la promotion de l'activité</b>	<b>Certification pour l'engagement des élèves</b>	<b>Perfectionnement professionnel dans le domaine de la vie active</b>	<b>Instructions précises données par des experts</b>
<b>GLOBALEMENT</b>	28 %	16 %	9 %	14 %	12 %
Écoles primaires	34	19	9	15	13
Écoles secondaires	12	8	10	10	9
<b>RÉGIONS</b>					
Est	16	12	7	10	9
Terre-Neuve	–	–	–	–	–
Île-du-Prince-Édouard	–	–	–	–	–
Nouvelle-Écosse	12	9	–	–	–
Nouveau-Brunswick	32	22	–	21	20
Québec	7	7	–	–	–
Ontario	40	21	11	15	13
Ouest	29	16	11	17	15
Manitoba	26	13	11	11	10
Saskatchewan	39	24	12	25	22
Alberta	33	17	13	21	15
Colombie-Britannique	23	14	10	13	16
Nord	–	–	–	–	–
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>					
0 - 199	29	17	8	12	11
200 - 499	32	18	9	14	13
500 - 999	23	13	11	16	11
1 000	8	9	12	7	–
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>					
Urbaine	26	16	10	14	12
Suburbaine	30	16	11	16	14
Rural	28	16	9	12	10
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>					
Publique	28	15	10	14	12
Autre	31	20	9	13	14
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>					
Plus d'élèves de familles à faible revenu	28	16	9	13	10
Agencement égal	28	17	9	14	13
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	25	14	11	15	13
<b>SELON LA LANGUE</b>					
Anglais	34	18	11	16	14
Français	7	9	4	4	4
Les deux	25	15	10	15	13

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

## *Ressources relatives à l'activité physique mises à la disposition des spécialistes d'activité physique*

*Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001*

	Lignes directrices visant l'activité physique	Informations sur la promotion de l'activité	Certification pour l'engagement des élèves	Perfectionnement professionnel dans le domaine de la vie active	Instructions précises données par des experts
<b>GLOBALEMENT</b>	34 %	20 %	16 %	22 %	18 %
Écoles primaires	27	17	11	18	15
Écoles secondaires	51	28	25	32	26
<b>RÉGIONS</b>					
Est	37	21	12	23	19
Terre-Neuve	39	22	–	20	19
Île-du-Prince-Édouard	–	–	–	–	–
Nouvelle-Écosse	43	26	16	30	23
Nouveau-Brunswick	24	16	–	15	–
Québec	36	23	18	24	17
Ontario	33	20	15	20	15
Ouest	34	19	16	24	22
Manitoba	47	29	22	35	29
Saskatchewan	29	18	14	18	18
Alberta	43	21	20	28	28
Colombie-Britannique	21	12	11	17	15
Nord	–	–	–	–	–
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>					
0 - 199	26	14	9	14	12
200 - 499	30	19	13	20	16
500 - 999	43	26	22	28	23
1 000	60	35	36	45	36
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>					
Urbaine	37	21	17	25	20
Suburbaine	33	21	17	23	18
Rural	34	20	14	20	18
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>					
Publique	35	21	16	23	19
Autre	32	18	15	20	17
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>					
Plus d'élèves de familles à faible revenu	32	19	13	19	16
Agencement égal	33	19	17	24	19
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	39	24	20	25	22
<b>SELON LA LANGUE</b>					
Anglais	33	19	15	21	19
Français	37	24	20	25	17
Les deux	41	20	15	27	18

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

## Cours d'éducation physique offerts

Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001

	Moyenne pour les élèves de cycle moyen:			Moyenne pour les élèves de cycle supérieur :		
	Minutes par cours	Cours par semaine	Semaines de cours par année	Minutes par cours	Cours par semaine	Semaines de cours par année
<b>GLOBALEMENT</b>	47	3	36	51	3	35
Écoles primaires	41	3	38	44	3	38
Écoles secondaires	60	3	32	64	3	30
<b>RÉGIONS</b>						
Est	44	2	35	48	3	34
Terre-Neuve	49	2	35	53	3	34
Île-du-Prince-Édouard	42	3	36	47	–	36
Nouvelle-Écosse	40	2	37	45	3	35
Nouveau-Brunswick	45	3	33	48	3	33
Québec	61	2	37	60	1	37
Ontario	46	3	35	49	3	34
Ouest	44	3	37	48	3	36
Manitoba	40	3	37	47	3	35
Saskatchewan	42	4	38	47	4	36
Alberta	43	3	38	48	4	35
Colombie-Britannique	46	3	36	49	3	36
Nord	–	4	–	–	–	–
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>						
0 - 199	43	3	38	48	3	37
200 - 499	43	3	37	46	3	37
500 - 999	53	3	34	55	3	33
1 000	71	3	27	72	3	27
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>						
Urbaine	49	3	36	51	3	35
Suburbaine	46	3	36	49	3	36
Rural	47	3	36	51	3	35
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>						
Publique	47	3	36	50	3	35
Autre	47	3	36	52	3	35
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>						
Plus d'élèves de familles à faible revenu	47	3	36	50	3	35
Agencement égal	47	3	35	51	3	35
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	48	3	36	51	3	36
<b>SELON LA LANGUE</b>						
Anglais	45	3	36	49	3	35
Français	60	2	37	60	2	37
Les deux	46	3	36	49	3	36

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

## *Périodes de passivité et d'activité pendant les cours d'éducation physique*

Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001

	Proportion moyenne du temps des cours d'éducation physique passé :	
	À attendre et ne rien faire	À faire de l'activité physique
<b>GLOBALEMENT</b>	16 %	74 %
Écoles primaires	16	74
Écoles secondaires	16	75
<b>RÉGIONS</b>		
Est	14	77
Terre-Neuve	15	79
Île-du-Prince-Édouard	13	78
Nouvelle-Écosse	14	75
Nouveau-Brunswick	14	76
Québec	21	65
Ontario	17	74
Ouest	15	76
Manitoba	14	79
Saskatchewan	14	78
Alberta	15	76
Colombie-Britannique	15	75
Nord	13	77
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>		
0 - 199	15	76
200 - 499	16	74
500 - 999	18	71
1 000	16	70
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>		
Urbaine	17	72
Suburbaine	16	74
Rural	15	75
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>		
Publique	16	74
Autre	17	71
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>		
Plus d'élèves de familles à faible revenu	16	74
Agencement égal	17	73
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	16	74
<b>SELON LA LANGUE</b>		
Anglais	15	76
Français	21	63
Les deux	16	74

– Data unavailable because of insufficient sample size.

1 May not add up to 100% due to unknown values.



## *Volets des cours d'éducation physique des élèves de cycle moyen*

*Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001*

	Habilités de mouvements spécialisés	Condition physique liée à la santé	Tests de condition physique	Activités individuelles	Sports à deux ou en équipe	Activités saisonnières
<b>GLOBALEMENT</b>	70 %	95 %	57 %	94 %	92 %	65 %
Écoles primaires	63	95	46	93	90	60
Écoles secondaires	88	96	79	93	99	77
<b>RÉGIONS</b>						
Est	72	93	51	88	87	61
Terre-Neuve	76	91	48	81	92	66
Île-du-Prince-Édouard	75	95	–	85	90	62
Nouvelle-Écosse	73	94	52	94	87	64
Nouveau-Brunswick	67	95	52	87	82	54
Québec	59	90	57	88	91	49
Ontario	72	97	63	95	96	64
Ouest	74	97	53	97	91	73
Manitoba	72	97	64	89	91	77
Saskatchewan	78	98	58	98	94	82
Alberta	78	97	54	98	94	79
Colombie-Britannique	69	97	44	98	87	61
Nord	65	93	49	91	95	83
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>						
0 - 199	63	94	45	91	90	66
200 - 499	68	96	53	95	91	62
500 - 999	77	97	66	95	97	65
1 000	92	97	91	93	99	76
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>						
Urbaine	69	96	58	95	93	59
Suburbaine	72	95	55	95	91	64
Rural	70	96	56	92	93	70
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>						
Publique	70	96	56	94	92	65
Autre	73	96	61	92	94	64
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>						
Plus d'élèves de familles à faible revenu	68	96	55	93	91	63
Agencement égal	71	95	60	94	92	68
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	74	96	58	95	94	66
<b>SELON LA LANGUE</b>						
Anglais	72	97	56	95	92	68
Français	60	90	59	88	92	48
Les deux	78	96	60	96	94	67

– Data unavailable because of insufficient sample size.

## *Volets des cours d'éducation physique des élèves de cycle supérieur*

*Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001*

	Habilités de mouvements spécialisés	Condition physique liée à la santé	Tests de condition physique	Activités individuelles	Sports à deux ou en équipe	Activités saisonnières
<b>GLOBALEMENT</b>	84 %	97 %	69 %	95 %	98 %	75 %
Écoles primaires	80	97	63	95	98	71
Écoles secondaires	91	96	82	94	99	86
<b>RÉGIONS</b>						
Est	85	95	60	91	97	75
Terre-Neuve	85	94	61	91	98	83
Île-du-Prince-Édouard	83	91	–	83	100	74
Nouvelle-Écosse	85	97	61	94	97	77
Nouveau-Brunswick	86	96	59	89	96	64
Québec	78	95	75	89	98	55
Ontario	82	98	73	96	99	74
Ouest	88	98	65	97	99	85
Manitoba	89	98	79	92	98	89
Saskatchewan	90	97	75	98	99	93
Alberta	88	98	63	98	99	87
Colombie-Britannique	87	98	57	98	99	79
Nord	81	90	65	95	100	89
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>						
0 - 199	80	97	62	92	97	76
200 - 499	82	97	66	96	98	73
500 - 999	87	98	75	95	100	74
1 000	95	97	87	95	98	88
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>						
Urbaine	81	97	69	95	98	70
Suburbaine	86	98	68	96	99	74
Rural	84	97	71	94	98	80
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>						
Publique	84	97	67	96	99	75
Autre	84	97	73	93	98	75
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>						
Plus d'élèves de familles à faible revenu	81	97	67	94	98	73
Agencement égal	87	98	70	95	99	79
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	86	98	73	96	99	75
<b>SELON LA LANGUE</b>						
Anglais	84	98	67	96	98	79
Français	80	95	76	89	97	56
Les deux	88	98	70	97	100	77

– Data unavailable because of insufficient sample size.

## Éléments mis en valeur dans les programmes d'activité physique

Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001

	Pratique de l'activité physique	Habilités sociales et de leadership	Activité physique pendant toute la vie	Attitude positive à l'égard de l'activité physique
<b>GLOBALEMENT</b>	92 %	96 %	85 %	90 %
Écoles primaires	92	96	86	91
Écoles secondaires	93	94	83	89
<b>RÉGIONS</b>				
Est	90	94	81	87
Terre-Neuve	91	92	82	85
Île-du-Prince-Édouard	100	100	88	98
Nouvelle-Écosse	87	95	80	87
Nouveau-Brunswick	91	94	79	86
Québec	87	93	74	86
Ontario	92	96	86	91
Ouest	95	97	91	93
Manitoba	96	97	90	94
Saskatchewan	95	98	90	91
Alberta	96	97	94	95
Colombie-Britannique	94	97	88	93
Nord	89	89	81	83
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>				
0 - 199	93	96	86	92
200 - 499	92	96	86	90
500 - 999	91	95	83	89
1 000	94	94	80	88
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>				
Urbaine	92	96	85	91
Suburbaine	92	96	86	91
Rural	92	95	85	
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>				
Publique	92	96	86	90
Autre	92	96	84	90
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>				
Plus d'élèves de familles à faible revenu	91	95	84	89
Agencement égal	92	96	86	91
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	93	97	88	93
<b>SELON LA LANGUE</b>				
Anglais	93	96	88	91
Français	87	94	75	87
Les deux	93	97	86	90

– Data unavailable because of insufficient sample size.

## Ressources en personnel d'éducation physique

Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001

	Personne responsable de l'enseignement de l'éducation physique à l'école :			
	Directeur ou directeur adjoint	Enseignants titulaires de classes	Bénévoles	Spécialistes d'éducation physique
<b>GLOBALEMENT</b>	26 %	77 %	13 %	81 %
Écoles primaires	30	82	14	75
Écoles secondaires	20	65	14	95
<b>RÉGIONS</b>				
Est	27	57	15	96
Terre-Neuve	–	57	–	95
Île-du-Prince-Édouard	–	–	–	98
Nouvelle-Écosse	–	41	–	100
Nouveau-Brunswick	–	75	–	91
Québec	–	25	–	98
Ontario	15	87	11	69
Ouest	46	88	20	78
Manitoba	29	66	–	92
Saskatchewan	57	94	–	81
Alberta	45	89	–	86
Colombie-Britannique	46	91	23	63
Nord	–	90	–	–
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>				
0 - 199	43	83	18	69
200 - 499	26	81	14	79
500 - 999	10	70	9	90
1 000	–	44	–	96
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>				
Urbaine	16	72	10	82
Suburbaine	24	77	15	81
Rural	36	80	15	81
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>				
Publique	28	77	14	83
Autre	20	80	12	72
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>				
Plus d'élèves de familles à faible revenu	24	75	13	80
Agencement égal	30	80	14	81
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	24	76	14	84
<b>SELON LA LANGUE</b>				
Anglais	32	86	17	76
Français	–	31	–	97
Les deux	21	79	–	82

– Data unavailable because of insufficient sample size.

# Rapport élèves-enseignant des cours d'éducation physique

Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001

	En comparaison des autres cours, le rapport élèves-enseignant est :		
	Plus élevé	Environ identique	Plus bas
<b>GLOBALEMENT</b>	14 %	82 %	4 %
Écoles primaires	9	87	4
Écoles secondaires	24	71	6
<b>RÉGIONS</b>			
Est	10	85	5
Terre-Neuve	–	79	–
Île-du-Prince-Édouard	–	88	–
Nouvelle-Écosse	8	89	–
Nouveau-Brunswick	–	84	–
Québec	18	70	12
Ontario	13	84	3
Ouest	13	85	2
Manitoba	10	88	–
Saskatchewan	–	90	–
Alberta	20	78	–
Colombie-Britannique	9	90	–
Nord	–	86	–
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>			
0 - 199	11	83	6
200 - 499	10	86	3
500 - 999	18	77	4
1 000	29	66	–
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>			
Urbaine	16	80	5
Suburbaine	13	84	3
Rural	13	83	5
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>			
Publique	14	83	3
Autre	13	80	7
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>			
Plus d'élèves de familles à faible revenu	14	81	5
Agencement égal	13	84	4
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	14	82	4
<b>SELON LA LANGUE</b>			
Anglais	13	85	2
Français	19	67	14
Les deux	9	89	–

– Data unavailable because of insufficient sample size.

## Coordination des possibilités d'activité physique

Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001

	Personne responsable de la coordination des activités physiques pendant l'heure du repas de midi, la récréation, avant et après l'école :			
	Enseignant ou personnel	Élève	Moniteur	Bénévole
<b>GLOBALEMENT</b>	82 %	11 %	5 %	90 %
Écoles primaires	80	9	6	89
Écoles secondaires	86	16	3	92
<b>RÉGIONS</b>				
Est	83	10	–	84
Terre-Neuve	88	–	–	89
Île-du-Prince-Édouard	89	–	–	84
Nouvelle-Écosse	81	9	–	83
Nouveau-Brunswick	80	–	–	81
Québec	75	8	14	92
Ontario	85	13	2	91
Ouest	83	11	3	89
Manitoba	81	12	–	90
Saskatchewan	81	13	–	92
Alberta	85	11	–	92
Colombie-Britannique	84	10	–	85
Nord	82	–	–	89
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>				
0 - 199	77	10	5	89
200 - 499	83	10	5	89
500 - 999	85	12	6	91
1 000	88	19	–	94
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>				
Urbaine	82	10	6	91
Suburbaine	84	11	5	91
Rural	81	12	5	88
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>				
Publique	83	12	4	90
Autre	80	10	4	91
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>				
Plus d'élèves de familles à faible revenu	82	10	5	90
Agencement égal	85	13	4	90
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	81	12	7	90
<b>SELON LA LANGUE</b>				
Anglais	84	12	3	90
Français	76	7	13	92
Les deux	84	11	–	90

– Data unavailable because of insufficient sample size.

## Programmes parascolaires d'activité physique

Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001

	L'école offre les activités suivantes :		
	Activités intra-muros	Activités interscolaires	Autres excursions d'activité physique
<b>GLOBALEMENT</b>	85 %	81 %	82 %
Écoles primaires	84	77	80
Écoles secondaires	86	88	87
<b>RÉGIONS</b>			
Est	86	80	80
Terre-Neuve	84	80	83
Île-du-Prince-Édouard	98	90	87
Nouvelle-Écosse	87	82	83
Nouveau-Brunswick	84	75	73
Québec	79	71	66
Ontario	87	86	84
Ouest	86	81	89
Manitoba	89	82	86
Saskatchewan	89	88	94
Alberta	88	72	88
Colombie-Britannique	83	86	88
Nord	78	72	88
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>			
0 - 199	74	69	78
200 - 499	88	82	83
500 - 999	91	87	84
1 000	83	91	86
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>			
Urbaine	87	81	80
Suburbaine	87	84	84
Rural	83	79	83
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>			
Publique	87	82	82
Autre	80	81	84
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>			
Plus d'élèves de familles à faible revenu	83	79	80
Agencement égal	86	83	84
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	88	83	85
<b>SELON LA LANGUE</b>			
Anglais	87	83	86
Français	77	70	66
Les deux	90	88	85

– Data unavailable because of insufficient sample size.

## *Transport aux lieux d'activités physiques parascolaires*

*Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001*

	<b>L'école ou la commission scolaire fournit le transport pour les activités suivantes :</b>	
	<b>Activités interscolaires</b>	<b>Autres excursions d'activité physique</b>
<b>GLOBALEMENT</b>	58 %	63 %
Écoles primaires	55	64
Écoles secondaires	66	63
<b>RÉGIONS</b>		
Est	50	65
Terre-Neuve	57	68
Île-du-Prince-Édouard	82	70
Nouvelle-Écosse	44	56
Nouveau-Brunswick	43	74
Québec	58	65
Ontario	62	58
Ouest	56	66
Manitoba	63	68
Saskatchewan	59	71
Alberta	63	70
Colombie-Britannique	47	58
Nord	–	66
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>		
0 - 199	62	71
200 - 499	56	62
500 - 999	58	61
1 000	67	51
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>		
Urbaine	56	63
Suburbaine	53	58
Rural	63	67
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>		
Publique	55	60
Autre	67	72
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>		
Plus d'élèves de familles à faible revenu	59	64
Agencement égal	58	63
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	58	61
<b>SELON LA LANGUE</b>		
Anglais	58	62
Français	58	66
Les deux	58	63

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.



## Financement des possibilités d'activité physique

Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001

	Les élèves et leurs familles sont responsables des frais suivants :		
	Transport	Équipement	Admission
<b>GLOBALEMENT</b>	77 %	43 %	84 %
Écoles primaires	74	40	81
Écoles secondaires	80	49	89
<b>RÉGIONS</b>			
Est	79	38	82
Terre-Neuve	86	33	83
Île-du-Prince-Édouard	60	–	80
Nouvelle-Écosse	83	42	84
Nouveau-Brunswick	70	39	77
Québec	74	48	78
Ontario	78	43	86
Ouest	77	43	86
Manitoba	63	35	78
Saskatchewan	75	38	83
Alberta	78	47	88
Colombie-Britannique	82	46	90
Nord	56	–	50
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>			
0 - 199	68	37	73
200 - 499	78	42	85
500 - 999	80	49	89
1 000	85	54	94
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>			
Urbaine	75	44	82
Suburbaine	82	47	90
Rural	75	40	82
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>			
Publique	77	42	85
Autre	76	46	85
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>			
Plus d'élèves de familles à faible revenu	72	40	80
Agencement égal	80	45	88
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	82	47	89
<b>SELON LA LANGUE</b>			
Anglais	78	43	86
Français	75	48	77
Les deux	77	40	87

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

# Évaluation de l'activité physique que font les élèves pendant leur temps libre

Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001

	Pourcentage d'élèves faisant de l'activité physique :			
	Avant l'école		Après l'école	
	<=50 %	>50 %	<=50 %	>50 %
<b>GLOBALEMENT</b>	80 %	20 %	82 %	18 %
Écoles primaires	73	27	79	21
Écoles secondaires	93	7	84	16
<b>RÉGIONS</b>				
Est	80	20	80	20
Terre-Neuve	91	–	76	24
Île-du-Prince-Édouard	89	–	74	–
Nouvelle-Écosse	75	25	86	14
Nouveau-Brunswick	76	24	77	23
Québec	94	7	84	16
Ontario	76	24	84	17
Ouest	78	22	79	21
Manitoba	75	25	77	23
Saskatchewan	69	31	76	24
Alberta	80	20	80	20
Colombie-Britannique	82	18	81	19
Nord	76	–	62	–
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>				
0 - 199	70	30	74	26
200 - 499	77	23	80	20
500 - 999	90	10	88	12
1 000	99	–	94	–
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>				
Urbaine	83	17	84	16
Suburbaine	80	20	84	16
Rural	77	23	79	21
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>				
Publique	80	20	83	17
Autre	78	22	78	22
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>				
Plus d'élèves de familles à faible revenu	80	20	83	17
Agencement égal	79	21	82	18
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	82	18	79	21
<b>SELON LA LANGUE</b>				
Anglais	77	23	82	18
Français	94	6	81	19
Les deux	78	22	84	16

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

# Évaluation de l'activité physique que font les élèves pendant leur temps libre (cont'd)

Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001

	Pourcentage d'élèves faisant de l'activité physique:			
	Pendant la récréation		Pendant l'heure du repas de midi	
	<=50 %	>50 %	<=50 %	>50 %
<b>GLOBALEMENT</b>	30 %	70 %	38 %	62 %
Écoles primaires	17	83	22	78
Écoles secondaires	68	32	70	30
<b>RÉGIONS</b>				
Est	50	50	47	53
Terre-Neuve	77	23	66	34
Île-du-Prince-Édouard	–	78	–	76
Nouvelle-Écosse	43	57	42	58
Nouveau-Brunswick	35	65	41	59
Québec	41	59	58	42
Ontario	21	79	32	68
Ouest	26	74	33	67
Manitoba	22	78	33	67
Saskatchewan	24	76	30	70
Alberta	19	81	30	70
Colombie-Britannique	35	65	36	64
Nord	–	76	44	56
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>				
0 - 199	22	78	26	74
200 - 499	22	78	29	71
500 - 999	46	54	55	45
1 000	91	–	90	10
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>				
Urbaine	31	69	42	58
Suburbaine	28	72	36	64
Rural	29	71	36	64
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>				
Publique	31	69	39	61
Autre	25	75	34	66
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>				
Plus d'élèves de familles à faible revenu	30	70	40	60
Agencement égal	30	70	39	61
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	28	72	35	65
<b>SELON LA LANGUE</b>				
Anglais	27	73	34	66
Français	38	62	57	43
Les deux	31	69	39	61

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

## *Politique visant la prestation quotidienne d'éducation physique*

*Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001*

	<b>Politiques visant la prestation d'éducation physique quotidienne à tous les élèves :</b>		
	<b>Écrites</b>	<b>Comprises</b>	<b>Aucune politique</b>
<b>GLOBALEMENT</b>	36 %	19 %	46 %
Écoles primaires	37	20	43
Écoles secondaires	35	16	49
<b>RÉGIONS</b>			
Est	36	13	51
Terre-Neuve	31	–	58
Île-du-Prince-Édouard	–	–	69
Nouvelle-Écosse	32	18	50
Nouveau-Brunswick	47	–	43
Québec	32	7	61
Ontario	40	20	40
Ouest	34	24	41
Manitoba	42	23	35
Saskatchewan	49	27	24
Alberta	31	24	45
Colombie-Britannique	26	24	49
Nord	47	–	–
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>			
0 - 199	37	23	39
200 - 499	36	19	45
500 - 999	35	15	51
1 000	35	14	50
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>			
Urbaine	38	16	45
Suburbaine	34	21	46
Rural	36	20	45
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>			
Publique	35	19	47
Autre	40	20	40
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>			
Plus d'élèves de familles à faible revenu	34	18	48
Agencement égal	36	22	43
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	38	17	44
<b>SELON LA LANGUE</b>			
Anglais	36	22	42
Français	36	6	57
Les deux	32	17	51

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

## Politique visant l'embauche de personnel qualifié

Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001

	Politique visant l'embauche de personnel qualifié personnel :		
	Écrites	Comprises	Aucune politique
<b>GLOBALEMENT</b>	46 %	28 %	26 %
Écoles primaires	42	27	32
Écoles secondaires	53	32	15
<b>RÉGIONS</b>			
Est	56	27	17
Terre-Neuve	64	22	–
Île-du-Prince-Édouard	51	–	–
Nouvelle-Écosse	59	26	15
Nouveau-Brunswick	45	31	24
Québec	85	12	–
Ontario	38	26	36
Ouest	29	39	31
Manitoba	34	49	18
Saskatchewan	25	44	31
Alberta	26	42	32
Colombie-Britannique	32	31	37
Nord	–	–	–
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>			
0 - 199	39	25	35
200 - 499	41	30	29
500 - 999	55	29	16
1 000	71	25	–
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>			
Urbaine	51	26	23
Suburbaine	45	30	25
Rural	42	29	29
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>			
Publique	45	29	26
Autre	43	27	30
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>			
Plus d'élèves de familles à faible revenu	46	27	28
Agencement égal	42	31	27
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	50	28	22
<b>SELON LA LANGUE</b>			
Anglais	36	32	32
Français	82	11	7
Les deux	40	37	24

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

## *Politique visant l'offre d'un grand éventail d'activités physiques*

*Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001*

	<b>Politique visant la prestation d'un éventail d'activités physiques :</b>		
	<b>Écrites</b>	<b>Comprises</b>	<b>Aucune politique</b>
<b>GLOBALEMENT</b>			
	51 %	35 %	15 %
Écoles primaires	52	35	13
Écoles secondaires	49	35	16
<b>RÉGIONS</b>			
Est	51	35	15
Terre-Neuve	48	42	–
Île-du-Prince-Édouard	–	–	–
Nouvelle-Écosse	53	33	14
Nouveau-Brunswick	51	30	20
Québec	32	30	38
Ontario	54	37	10
Ouest	57	34	9
Manitoba	50	43	7
Saskatchewan	55	38	–
Alberta	64	30	6
Colombie-Britannique	54	33	13
Nord	–	–	–
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>			
0 - 199	47	39	14
200 - 499	53	34	14
500 - 999	52	32	16
1 000	45	36	19
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>			
Urbaine	52	33	15
Suburbaine	53	34	13
Rural	49	35	16
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>			
Publique	52	35	13
Autre	49	33	18
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>			
Plus d'élèves de familles à faible revenu	49	35	16
Agencement égal	50	35	15
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	53	35	12
<b>SELON LA LANGUE</b>			
Anglais	55	36	9
Français	31	26	42
Les deux	52	39	9

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

## Politique visant le financement de l'équipement

Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001

	Politique assurant le financement continu de l'équipement :		
	Écrites	Comprises	Aucune politique
<b>GLOBALEMENT</b>	27 %	40 %	33 %
Écoles primaires	27	40	33
Écoles secondaires	26	42	32
<b>RÉGIONS</b>			
Est	23	35	42
Terre-Neuve	24	34	41
Île-du-Prince-Édouard	–	–	–
Nouvelle-Écosse	19	32	50
Nouveau-Brunswick	28	38	33
Québec	26	32	41
Ontario	28	40	32
Ouest	28	46	26
Manitoba	31	46	23
Saskatchewan	37	52	–
Alberta	23	43	34
Colombie-Britannique	25	46	28
Nord	–	–	–
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>			
0 - 199	24	42	33
200 - 499	27	40	33
500 - 999	29	38	32
1 000	27	41	32
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>			
Urbaine	30	36	34
Suburbaine	29	44	27
Rural	24	41	36
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>			
Publique	26	39	34
Autre	29	45	26
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>			
Plus d'élèves de familles à faible revenu	24	38	37
Agencement égal	30	41	30
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	30	43	27
<b>SELON LA LANGUE</b>			
Anglais	27	43	30
Français	28	29	44
Les deux	26	44	30

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

## *Politiques soutenant les modes de transport actifs*

Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001

	<b>Politiques existantes appuyant les modes de transport actifs :</b>		
	<b>Écrites</b>	<b>Comprises</b>	<b>Aucune politique</b>
<b>GLOBALEMENT</b>			
	12 %	15 %	73 %
Écoles primaires	12	16	72
Écoles secondaires	12	11	77
<b>RÉGIONS</b>			
Est	9	9	82
Terre-Neuve	–	–	88
Île-du-Prince-Édouard	–	–	72
Nouvelle-Écosse	–	–	81
Nouveau-Brunswick	–	–	79
Québec	–	–	87
Ontario	18	18	65
Ouest	11	17	73
Manitoba	7	13	80
Saskatchewan	–	21	64
Alberta	13	12	75
Colombie-Britannique	9	20	71
Nord	–	–	80
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>			
0 - 199	11	13	76
200 - 499	11	16	73
500 - 999	14	15	71
1 000	17	12	72
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>			
Urbaine	14	15	70
Suburbaine	12	17	71
Rural	10	12	78
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>			
Publique	11	15	74
Autre	16	15	68
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>			
Plus d'élèves de familles à faible revenu	12	14	74
Agencement égal	12	15	72
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	13	15	72
<b>SELON LA LANGUE</b>			
Anglais	14	16	71
Français	9	7	84
Les deux	8	19	72

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.



## Critères d'évaluation

Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001

<b>L'évaluation des programmes d'activité physique est conforme aux :</b>			
	<b>Normes provinciales ou territoriales du programme cadre</b>	<b>Lignes directrices nationales ou internationales</b>	<b>Normes du Prix de reconnaissance aux écoles de l'ÉPQQ</b>
<b>GLOBALEMENT</b>			
	91 %	34 %	28 %
Écoles primaires	91	32	27
Écoles secondaires	93	38	31
<b>RÉGIONS</b>			
Est	90	32	21
Terre-Neuve	94	37	32
Île-du-Prince-Édouard	89	–	–
Nouvelle-Écosse	92	28	12
Nouveau-Brunswick	84	33	22
Québec	77	37	25
Ontario	93	31	19
Ouest	95	34	39
Manitoba	96	37	39
Saskatchewan	95	39	56
Alberta	97	41	46
Colombie-Britannique	93	25	24
Nord	98	–	–
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>			
0 - 199	90	31	26
200 - 499	93	33	28
500 - 999	88	37	30
1 000	91	37	24
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>			
Urbaine	91	32	28
Suburbaine	91	35	30
Rural	92	34	28
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>			
Publique	92	33	29
Autre	90	36	23
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>			
Plus d'élèves de familles à faible revenu	91	31	25
Agencement égal	91	34	28
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	91	36	33
<b>SELON LA LANGUE</b>			
Anglais	94	33	28
Français	79	38	27
Les deux	92	32	31

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

## Fréquence de l'évaluation des ressources d'activité physique

Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001

	Les programmes, installations et instructions sont évalués :				
	Jamais	Une fois toutes les quelques années	Une fois par année	Deux fois par année	Plus de deux fois par année
<b>GLOBALEMENT</b>					
	13 %	20 %	40 %	12 %	14 %
Écoles primaires	15	21	39	11	13
Écoles secondaires	11	19	42	14	14
<b>RÉGIONS</b>					
Est	17	23	36	12	12
Terre-Neuve	23	27	26	–	–
Île-du-Prince-Édouard	–	–	–	–	–
Nouvelle-Écosse	12	19	45	10	14
Nouveau-Brunswick	19	23	34	17	–
Québec	21	17	40	11	12
Ontario	12	16	42	13	16
Ouest	10	26	40	11	13
Manitoba	9	26	41	11	13
Saskatchewan	–	22	42	15	–
Alberta	9	18	44	13	17
Colombie-Britannique	10	36	36	9	10
Nord	–	–	37	–	–
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>					
0 - 199	17	20	42	11	11
200 - 499	13	23	39	11	13
500 - 999	12	18	41	14	16
1 000	–	16	42	15	20
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>					
Urbaine	13	19	41	12	14
Suburbaine	11	21	42	11	15
Rural	14	22	40	13	12
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>					
Publique	13	21	41	11	14
Autre	13	20	39	15	14
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>					
Plus d'élèves de familles à faible revenu	15	20	39	12	13
Agencement égal	13	21	42	12	12
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	12	20	41	12	16
<b>SELON LA LANGUE</b>					
Anglais	12	22	40	12	14
Français	20	17	40	12	12
Les deux	12	20	42	12	15

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

## Soutien social de la pratique d'activités physiques chez les élèves

Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001

	Pourcentage bénéficiant de l'appui des personnes suivantes :		
	Autres élèves	Parents ou membres de la famille	Enseignants
<b>GLOBALEMENT</b>	42 %	80 %	77 %
Écoles primaires	39	78	75
Écoles secondaires	49	83	83
<b>RÉGIONS</b>			
Est	37	81	72
Terre-Neuve	24	73	68
Île-du-Prince-Édouard	68	93	88
Nouvelle-Écosse	42	85	70
Nouveau-Brunswick	39	82	77
Québec	29	53	51
Ontario	46	85	83
Ouest	47	87	86
Manitoba	51	85	82
Saskatchewan	32	91	85
Alberta	49	83	87
Colombie-Britannique	50	91	87
Nord	49	74	83
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>			
0 - 199	32	72	74
200 - 499	42	81	76
500 - 999	48	83	82
1 000	61	81	83
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>			
Urbaine	44	79	78
Suburbaine	48	84	80
Rural	37	78	74
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>			
Publique	44	82	79
Autre	39	77	75
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>			
Plus d'élèves de familles à faible revenu	40	76	75
Agencement égal	42	84	80
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	47	82	79
<b>SELON LA LANGUE</b>			
Anglais	46	86	84
Français	28	53	49
Les deux	44	85	82

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

# Intégration de l'activité physique dans la vie scolaire

Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001

	Degré de soutien en faveur de l'intégration de la vie active dans la vie scolaire :		
	Faible soutien	Soutien moyen	Grand soutien
<b>GLOBALEMENT</b>	42 %	44 %	14 %
Écoles primaires	45	42	13
Écoles secondaires	36	46	18
<b>RÉGIONS</b>			
Est	42	47	12
Terre-Neuve	48	42	–
Île-du-Prince-Édouard	–	50	–
Nouvelle-Écosse	39	49	12
Nouveau-Brunswick	41	47	–
Québec	70	24	5
Ontario	39	47	13
Ouest	31	50	20
Manitoba	32	52	17
Saskatchewan	30	47	23
Alberta	31	49	19
Colombie-Britannique	29	50	21
Nord	–	56	–
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>			
0 - 199	50	40	11
200 - 499	41	45	14
500 - 999	39	45	15
1 000	28	47	26
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>			
Urbaine	42	45	14
Suburbaine	38	45	17
Rural	45	42	12
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>			
Publique	40	46	14
Autre	43	42	15
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>			
Plus d'élèves de familles à faible revenu	44	44	12
Agencement égal	40	45	15
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	39	43	18
<b>SELON LA LANGUE</b>			
Anglais	36	48	16
Français	68	27	5
Les deux	38	48	15

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

## *Formes de reconnaissance et prix récompensant la pratique d'activités physiques*

Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001

	<b>L'école offre ce qui suit :</b>		
	<b>Certificats ou prix de participation</b>	<b>Prix ou trophées récompensant les efforts</b>	<b>Activités reconnaissant les efforts d'élèves individuels</b>
<b>GLOBALEMENT</b>	73 %	66 %	48 %
Écoles primaires	71	59	41
Écoles secondaires	77	83	65
<b>RÉGIONS</b>			
Est	74	68	49
Terre-Neuve	72	77	54
Île-du-Prince-Édouard	83	76	54
Nouvelle-Écosse	73	67	46
Nouveau-Brunswick	75	59	45
Québec	71	60	32
Ontario	76	73	53
Ouest	72	63	51
Manitoba	78	64	47
Saskatchewan	63	61	52
Alberta	66	58	51
Colombie-Britannique	79	67	54
Nord	60	64	47
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>			
0 - 199	67	62	40
200 - 499	74	63	45
500 - 999	74	73	54
1 000	82	85	77
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>			
Urbaine	73	65	48
Suburbaine	75	64	51
Rural	72	69	46
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>			
Publique	74	66	49
Autre	69	70	48
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>			
Plus d'élèves de familles à faible revenu	74	67	46
Agencement égal	71	65	49
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	74	65	51
<b>SELON LA LANGUE</b>			
Anglais	74	68	52
Français	69	58	32
Les deux	76	65	47

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

## Promotion d'événements d'activité physique

Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001

	L'école fait la promotion d'événements d'activité physique auprès des élèves :		
	Oui	Non	Ne sait pas
<b>GLOBALEMENT</b>	71 %	26 %	4 %
Écoles primaires	72	24	4
Écoles secondaires	66	29	5
<b>RÉGIONS</b>			
Est	73	23	—
Terre-Neuve	64	29	—
Île-du-Prince-Édouard	84	—	—
Nouvelle-Écosse	70	28	—
Nouveau-Brunswick	83	—	—
Québec	53	42	—
Ontario	72	23	5
Ouest	77	21	2
Manitoba	73	24	—
Saskatchewan	80	17	—
Alberta	75	22	—
Colombie-Britannique	79	20	—
Nord	79	—	—
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>			
0 - 199	67	30	4
200 - 499	74	22	4
500 - 999	69	27	4
1 000	64	31	—
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>			
Urbaine	69	27	4
Suburbaine	74	23	4
Rural	70	26	4
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>			
Publique	72	25	4
Autre	68	28	4
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>			
Plus d'élèves de familles à faible revenu	70	27	4
Agencement égal	72	24	4
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	72	24	4
<b>SELON LA LANGUE</b>			
Anglais	74	22	4
Français	57	38	6
Les deux	73	24	—

— La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

## Accès des élèves aux installations après les heures d'école

Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001

	L'école permet aux élèves d'avoir accès aux installations suivantes :		
	Installations intérieures	Installations de plein air	Ni à des installations intérieures ni à des installations de plein air
<b>GLOBALEMENT</b>	52 %	76 %	13 %
Écoles primaires	45	77	14
Écoles secondaires	72	73	10
<b>RÉGIONS</b>			
Est	70	72	7
Terre-Neuve	87	51	—
Île-du-Prince-Édouard	77	86	—
Nouvelle-Écosse	65	80	—
Nouveau-Brunswick	59	79	—
Québec	33	63	26
Ontario	45	74	16
Ouest	65	85	6
Manitoba	67	81	6
Saskatchewan	70	86	—
Alberta	61	84	6
Colombie-Britannique	65	86	—
Nord	72	68	—
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>			
0 - 199	46	74	16
200 - 499	51	78	12
500 - 999	55	73	14
1 000	72	73	11
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>			
Urbaine	48	71	17
Suburbaine	53	77	12
Rural	55	79	10
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>			
Publique	55	78	10
Autre	46	69	20
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>			
Plus d'élèves de familles à faible revenu	50	75	14
Agencement égal	55	78	11
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	54	76	14
<b>SELON LA LANGUE</b>			
Anglais	58	79	9
Français	25	63	28
Les deux	61	79	9

— La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

## Activité physique en guise de mesure disciplinaire

Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001

	L'école annule l'activité physique en guise de mesure disciplinaire :			
	Jamais	Rarement	Occasionnellement	Fréquemment
<b>GLOBALEMENT</b>	39 %	41 %	19 %	2 %
Écoles primaires	26	48	24	2
Écoles secondaires	62	26	11	1
<b>RÉGIONS</b>				
Est	47	37	14	–
Terre-Neuve	42	41	–	–
Île-du-Prince-Édouard	–	–	–	–
Nouvelle-Écosse	58	31	11	–
Nouveau-Brunswick	36	43	16	–
Québec	47	35	16	–
Ontario	37	41	21	2
Ouest	34	45	20	–
Manitoba	35	42	21	–
Saskatchewan	26	50	24	–
Alberta	34	46	19	–
Colombie-Britannique	37	43	20	–
Nord	–	42	–	–
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>				
0 - 199	31	44	23	–
200 - 499	31	46	21	2
500 - 999	50	33	16	–
1 000	82	15	–	–
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>				
Urbaine	41	39	19	–
Suburbaine	41	41	17	–
Rural	35	43	20	2
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>				
Publique	39	41	18	2
Autre	37	41	21	–
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>				
Plus d'élèves de familles à faible revenu	34	42	22	2
Agencement égal	40	41	18	–
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	45	39	14	–
<b>SELON LA LANGUE</b>				
Anglais	37	42	19	2
Français	44	37	18	–
Les deux	41	42	15	–

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.



## Activité physique en guise de récompense

Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001

	L'école offre de l'activité physique en guise de récompense :			
	Jamais	Rarement	Occasionnellement	Fréquemment
<b>GLOBALEMENT</b>	22 %	27 %	45 %	6 %
Écoles primaires	10	29	53	8
Écoles secondaires	43	23	31	3
<b>RÉGIONS</b>				
Est	19	29	47	6
Terre-Neuve	18	30	48	—
Île-du-Prince-Édouard	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse	24	28	43	—
Nouveau-Brunswick	—	28	52	—
Québec	26	25	43	6
Ontario	24	27	43	6
Ouest	19	27	47	7
Manitoba	17	25	50	9
Saskatchewan	—	24	59	—
Alberta	19	30	45	6
Colombie-Britannique	23	27	43	—
Nord	—	—	61	—
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>				
0 - 199	14	26	52	9
200 - 499	14	30	50	6
500 - 999	33	24	38	5
1 000	66	19	13	—
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>				
Urbaine	25	26	44	6
Suburbaine	24	29	41	6
Rural	18	26	49	7
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>				
Publique	22	27	45	6
Autre	22	29	42	7
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>				
Plus d'élèves de familles à faible revenu	19	26	48	6
Agencement égal	24	27	41	8
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	24	28	44	4
<b>SELON LA LANGUE</b>				
Anglais	20	28	45	6
Français	25	24	46	5
Les deux	26	24	43	7

— La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

## Consultation de la communauté

Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001

	Consultations de groupes et de services locaux de loisirs :		
	Oui	Non	Ne sait pas
<b>GLOBALEMENT</b>	35 %	14 %	51 %
Écoles primaires	35	13	52
Écoles secondaires	36	16	48
<b>RÉGIONS</b>			
Est	34	13	53
Terre-Neuve	–	19	66
Île-du-Prince-Édouard	49	–	–
Nouvelle-Écosse	48	–	46
Nouveau-Brunswick	29	17	53
Québec	27	24	49
Ontario	31	13	57
Ouest	43	10	47
Manitoba	37	13	50
Saskatchewan	44	–	47
Alberta	45	11	44
Colombie-Britannique	42	9	49
Nord	67	–	–
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>			
0 - 199	33	14	53
200 - 499	37	12	51
500 - 999	31	17	52
1 000	44	15	41
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>			
Urbaine	32	13	54
Suburbaine	37	13	50
Rural	35	15	50
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>			
Publique	36	12	52
Autre	35	18	47
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>			
Plus d'élèves de familles à faible revenu	31	15	54
Agencement égal	37	14	49
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	41	12	47
<b>SELON LA LANGUE</b>			
Anglais	36	12	52
Français	30	23	47
Les deux	36	11	53

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

## Utilisation partagée des installations

Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001

	L'école a une entente avec la municipalité visant l'utilisation partagée des installations :		
	Oui	Non	Ne sait pas
<b>GLOBALEMENT</b>	63 %	13 %	24 %
Écoles primaires	61	13	26
Écoles secondaires	64	16	20
<b>RÉGIONS</b>			
Est	49	16	34
Terre-Neuve	34	22	44
Île-du-Prince-Édouard	–	–	–
Nouvelle-Écosse	52	11	37
Nouveau-Brunswick	62	17	21
Québec	80	12	8
Ontario	56	13	30
Ouest	64	13	23
Manitoba	55	14	32
Saskatchewan	53	20	28
Alberta	71	9	20
Colombie-Britannique	68	12	19
Nord	75	–	–
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>			
0 - 199	54	20	26
200 - 499	63	12	25
500 - 999	68	10	22
1 000	78	10	12
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>			
Urbaine	64	11	25
Suburbaine	67	11	22
Rural	60	16	25
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>			
Publique	66	10	25
Autre	55	22	23
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>			
Plus d'élèves de familles à faible revenu	62	12	26
Agencement égal	62	14	24
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	66	14	20
<b>SELON LA LANGUE</b>			
Anglais	60	14	27
Français	77	12	10
Les deux	65	8	27

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

## Accès des communautés aux installations scolaires

Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001

	L'école donne accès à ses installations à la communauté	Quels groupes paient des frais d'accès à ces installations?:		
		Aucun groupe n'en paie	Les enfants n'en paient pas	Tous les groupes en paient
<b>GLOBALEMENT</b>				
	93 %	19 %	24 %	35 %
Écoles primaires	91	21	24	33
Écoles secondaires	95	20	23	37
<b>RÉGIONS</b>				
Est	93	21	44	20
Terre-Neuve	93	–	68	–
Île-du-Prince-Édouard	98	51	–	–
Nouvelle-Écosse	92	24	27	28
Nouveau-Brunswick	92	15	49	20
Québec	84	12	30	36
Ontario	93	14	16	46
Ouest	96	26	24	30
Manitoba	95	38	16	17
Saskatchewan	98	34	27	17
Alberta	96	21	24	36
Colombie-Britannique	94	20	27	35
Nord	91	58	–	–
<b>SELON LA TAILLE DE L'EFFECTIF D'ÉLÈVES</b>				
0 - 199	86	32	25	21
200 - 499	93	18	26	35
500 - 999	97	12	20	43
1 000	96	7	19	58
<b>SELON LA ZONE DE L'ÉCOLE</b>				
Urbaine	90	13	23	41
Suburbaine	95	14	20	44
Rural	93	27	28	25
<b>SELON LE TYPE D'ÉCOLE</b>				
Publique	94	18	25	36
Autre	89	21	22	34
<b>SELON L'ESTIMATION DU REVENU FAMILIAL</b>				
Plus d'élèves de familles à faible revenu	93	20	26	32
Agencement égal	93	20	24	35
Plus d'élèves de familles à revenu élevé	92	15	21	43
<b>SELON LA LANGUE</b>				
Anglais	94	20	22	36
Français	86	14	31	34
Les deux	94	15	26	33

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

## ***Annexe B. Méthodologie***

### ***Contenu du questionnaire***

L'Institut a déterminé les sujets *Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001* en collaboration avec ses partenaires : l'Unité de l'activité physique, de Santé Canada, les partenaires provinciaux et territoriaux qui s'occupent de la condition physique, de la vie active, des sports et des loisirs sous les auspices du Conseil interprovincial du sport et des loisirs, et l'Association canadienne pour la santé, l'éducation physique, le loisir et la danse.

L'objet du *Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes de 2001* était de permettre :

- d'étudier la disponibilité et la composition des programmes d'éducation physique offerts en milieu scolaire;
- de déterminer la disponibilité et la suffisance des installations et des possibilités d'activité physique;
- d'étudier les activités parascolaires offertes;
- de déterminer les dispositions de promotion de la santé offertes au personnel et aux élèves;
- d'examiner les politiques portant sur l'activité physique en milieu scolaire;
- de décrire, au sens plus large, les milieux physique et social des écoles.

### ***Méthodes du sondage***

On a mené le *Sondage sur l'activité physique dans les écoles canadiennes* à la fin de l'automne 2001 et en hiver 2002. Le sondage était un questionnaire à remplir soi-même que l'on a envoyé par la poste à 11 038 écoles au Canada. Après cet envoi postal, on a fait parvenir par la poste, aux destinataires, un message leur rappelant de remplir le questionnaire s'ils ne l'avaient pas encore fait ou les remerciant de leur réponse rapide (si cela avait été le cas). On a ensuite adressé un autre envoi par la poste aux écoles dont on n'avait pas reçu le questionnaire. On a vérifié si les sondages qui avaient été renvoyés étaient complets et on a codé les questions ouvertes. On a saisi, dans une base de données électroniques, les données des questionnaires ainsi préparés, en faisant une double entrée aux fins d'exactitude.

### ***Échantillon et pourcentage de réponse***

On a envoyé le questionnaire à 11 038 écoles du Canada, en se basant sur une liste d'adresses que l'on avait obtenue auprès de l'Association canadienne pour la santé, l'éducation physique, le loisir et la danse. On a fait parvenir le questionnaire, adressé au directeur de l'école, à l'adresse postale indiquée dans la liste qui provenait de la banque de données de cette association.

Le pourcentage global de réponse était de 39 %. Le tableau 1 (ci-après) indique de manière détaillée la répartition des pourcentages de réponse selon la province ou le territoire. Le pourcentage le plus élevé de réponse est venu de l'Île-du-Prince-Édouard et le plus bas, de Terre-Neuve.

Tableau 1

<b>POURCENTAGE DE RÉPONSE AU SONDAGE SELON LA JURIDICTION</b>			
	Nombre d'écoles où le questionnaire a été envoyé	Nombre de questionnaires reçus	Pourcentage de réponse
Canada	11,038	4,304	39 %
Provinces de l'Atlantique	1 351	587	43 %
Terre-Neuve	378	121	32 %
Île-du-Prince-Édouard	70	44	63 %
Nouvelle-Écosse	520	263	51 %
Nouveau-Brunswick	383	159	42 %
Québec	1,316	473	36 %
Ontario	5,310	1,821	34 %
Ouest	3,031	1,341	44 %
Manitoba	853	462	54 %
Saskatchewan	418	172	41 %
Alberta	907	400	44 %
Colombie-Britannique	853	307	36 %
Nord	116	52	45 %
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	80	36	45 %
Yukon	30	16	53 %

### *Analyse des données*

On a ajusté les poids d'échantillonnage afin qu'ils reflètent les pourcentages de non-réponse. Une erreur fortuite est liée à tous les chiffres en raison de la sélection aléatoire de l'échantillon. Le premier tableau présenté dans la section des tableaux (Annexe A) permet d'effectuer des tests statistiques de signification des pourcentages, en tenant compte du plan d'échantillonnage, de l'effet de ce plan et de la taille de l'échantillon. Il indique la différence qui doit exister entre deux évaluations pour qu'elle ait une signification statistique. Il faudrait interpréter avec circonspection les données basées sur de faibles grandeurs, particulièrement dans le cadre de comparaisons provinciales. Selon la pratique courante, on a filtré les données présentées dans les tableaux afin de s'assurer que chaque statistique est basée sur un minimum de 20 personnes. Un échantillon de taille insuffisante est indiqué par «-».

## **Annexe C. Notes**

**ACSEPLD** : L'Association canadienne pour la santé, l'éducation physique, le loisir et la danse (l'Association) est un organisme sans but lucratif national du secteur bénévole dont l'objectif premier est d'appuyer le sain développement des enfants et des adolescents en revendiquant une éducation physique et une éducation à la santé de qualité dans les écoles. L'Association veut promouvoir et revendiquer l'exécution de programmes d'éducation physique et d'éducation à la santé au sein de milieux scolaires et communautaires propices.

**Niveau scolaire** : Aux fins de la présente analyse, le niveau scolaire se divise en deux niveaux : le primaire et le secondaire. Vu les différences existant dans les provinces et les territoires au chapitre de la division des années d'études du primaire et du secondaire, par école primaire, on entend généralement dans le cadre de cette analyse, une école enseignant jusqu'à la sixième année inclusivement ou regroupant la majorité des petites classes du primaire, comme la maternelle, la pré-maternelle et le jardin d'enfants. Par école secondaire, on entend une école enseignant à partir de la septième année ou dispensant l'enseignement de la majorité des années du secondaire.

**Niveau du revenu** : Dans le sondage, on a demandé aux écoles d'évaluer la répartition du revenu familial ou du ménage des familles des élèves. À partir de là, on a établi trois catégories d'écoles : les écoles regroupant plus d'élèves de familles à revenu élevé, les écoles où l'agencement des élèves de familles à revenu élevé et des élèves de famille à faible revenu est égal, et les écoles regroupant plus d'élèves de familles à faible revenu. On a utilisé ces catégories aux fins de comparaison en fonction des revenus familiaux dans le présent rapport.

**ÉPQQ** : L'éducation physique quotidienne de qualité (ÉPQQ) désigne un programme d'éducation physique soigneusement planifié et mis en œuvre afin d'offrir à tous les élèves d'une école des occasions quotidiennes d'apprentissage en éducation physique tout au long de l'année scolaire. Un programme d'éducation physique quotidienne de qualité comprend des cours quotidiens pour tous les élèves ainsi que des activités intramuros et sportives auxquelles tous les élèves peuvent participer. Le programme d'ÉPQQ est au centre de la stratégie de l'Association pour encourager les enfants et les adolescents canadiens à augmenter leur niveau d'activité physique et à acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires à l'adoption d'une attitude positive envers l'activité physique pour toute leur vie. L'Association croit que les quatre éléments suivants sont essentiels pour que tous les enfants canadiens reçoivent une éducation physique et soient actifs :

1. L'éducation physique quotidienne de qualité dans chaque école est essentielle pour contrer la crise de sédentarité qui sévit actuellement chez les enfants et les adolescents canadiens.
2. Tous les enfants et les adolescents canadiens doivent recevoir de l'éducation physique de la maternelle à la 12e année dans le cadre de programmes d'ÉPQQ.
3. Tous les élèves doivent recevoir leur éducation physique de la part d'enseignants qui sont qualifiés en la matière.
4. Les critères minimaux pour la prestation de l'éducation physique dans les écoles canadiennes sont ceux établis par l'Association.

**Zone de l'école** : Le sondage demandait aux écoles si elles étaient situées en zone urbaine, urbaine ou rurale. Les comparaisons présentées dans le rapport reflètent les données pour ces trois types de zones.

**Type de l'école** : Le sondage demandait aux écoles si elles faisaient partie d'une commission scolaire publique, catholique ou d'un autre type. En vertu de la taille de l'échantillon, les comparaisons présentées dans le rapport reflètent les données de deux types d'écoles : les écoles publiques et les écoles d'autres types.







## BIBLIOGRAPHIE



## Bibliographie

- <sup>1</sup> Malina, R.M. (2001). Physical activity and fitness: Pathways from childhood to adulthood. *American Journal of Human Biology*, 13: pp. 162-172.
- <sup>2</sup> Corbin, C.B., Pangrazi, R.P. (1998). Physical activity for children: A statement of guidelines. National Association for Sport and Physical Education. Reston: VA. U.S.A.
- <sup>3</sup> Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie. (2000). L'activité physique chez les jeunes. *Le Dossier de la recherche*, n° 00-05. ISSN. 1188-6641.
- <sup>4</sup> Craig, C.L., Cameron, C., Russell, S.J., & Beaulieu, A. (2001). Appuyer la participation des enfants pour accroître l'activité physique. Ottawa (Ont.) : Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie.
- <sup>5</sup> Kohl, H.W., Fulton, J.E., & Caspersen, C.J. (2000). Assessment of physical activity among children and adolescents: A review and synthesis. *Preventive Medicine*, 31, S54-S76.
- <sup>6</sup> Story, M. (1999). School-based approaches for preventing and treating obesity. *International Journal of Obesity*, 23, suppl. 2, pp. S43-S51
- <sup>7</sup> Comité fédéral-provincial-territorial de la condition physique et des loisirs. (1997). Communiqué de presse. Ottawa (Ont.) : Santé Canada.
- <sup>8</sup> Association canadienne pour la santé, l'éducation physique, le loisir et la danse. (2002). Éducation physique quotidienne de qualité [en ligne] Disponible à : [www.cahperd.ca/f/epqq/index.htm](http://www.cahperd.ca/f/epqq/index.htm)
- <sup>9</sup> Kulinna, P.H., Krause, J. (2001). Teaching students to achieve and maintain a health-enhancing level of physical fitness. *Journal of Physical Education, Recreation, and Dance*, 72(8), 30-33.
- <sup>10</sup> Stone, E.J., McKenzie, T.L., Welk, G.J., & Booth, M.L. (1998). Effects of physical activity interventions in youth: Review and synthesis. *American Journal of Preventive Medicine*, 15(4), 298-315.
- <sup>11</sup> CSHP At-A-Glance [On-line]. (2002). Available at <http://www2.edc.org/MakingHealthAcademic/cshp.asp>
- <sup>12</sup> Centers for Disease Control and Prevention. (2000). Promoting better health for young people through physical activity and sports: A report to the President from the Secretary of Health and Human Services and the Secretary of Education [On-line]. Available: <http://www.cdc.gov/nccdphp/dash/presphysactrpt>
- <sup>13</sup> Hardman, K. & Marshall, J. (2000). The state and status of physical education in schools in international context. *European Physical Education Review*, 6(3), 203-229:014115.
- <sup>14</sup> Wechsler, H., Devereaux, A.B., Davis, M. & Collins, J. (2000). Using the school environment to promote physical activity and healthy eating. *Preventive Medicine*, 31, S121-S137
- <sup>15</sup> Health Task Force of the Canadian Association for Health, Physical Education, Recreation and Dance. (1996). Towards healthy, active living through Quality School Health: A position paper of CAHPERD.
- <sup>16</sup> Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie. (2001). L'activité physique dans les petites localités. *Le Dossier de la recherche*, n° 01-11. ISSN. 1188-6641.
- <sup>17</sup> McKenzie, T.L., Marshall, S.J., Sallis, J.F., & Conway, T.L. (2000). Student activity levels, lesson context, and teacher behavior during middle school physical education. *Research Quarterly for Exercise and Sport*, 71(3), 249-259.
- <sup>18</sup> Centers for Disease Control and Prevention. (1997). Guidelines for school and community programs to promote lifelong physical activity among young people. *Morbidity and Mortality Weekly Report*, 46(RR-6), 1-36.
- <sup>19</sup> Sallis, J.F., McKenzie, T.L., Alcaraz, J.E., Kolody, B., Faucette, N., & Hovell, M.F. (1997). The effects of a 2-year physical education program (SPARK) on physical activity and fitness in Écoles primaires school students. *American Journal of Public Health*, 87(8), 1328-1334.

- 
- <sup>20</sup> Wright, M.T., Patterson, D.L., & Cardinal, B.J. (2000). Increasing children's physical activity. *Journal of Physical Education, Recreation, and Dance*, 71(1), 26-29.
- <sup>21</sup> McKenzie, T.L., Sallis, J.F., Elder, J.P., Berry, C.C., Hoy, P.L., Nader, P.R., Zive, M.M., & Broyles, S.L. (1997). Physical activity levels and prompts in young children at recess: A two-year study of a bi-ethnic sample. *Research Quarterly for Exercise and Sport*, 68 (3), 195-202.
- <sup>22</sup> U.S. Department of Health and Human Services. (2000). Healthy people 2010: understanding and improving health. Washington, D.C.: U.S. Department of Health and Human Services, Government Printing Office.
- <sup>23</sup> Association canadienne pour la santé, l'éducation physique, le loisir et la danse, *Éducation physique 2000. Résultats d'apprentissage*.
- <sup>24</sup> Vert l'action (2001). Aller-retour actif et sécuritaire pour l'école [en ligne] Disponible à : [http://www.goforgreen.ca/araspe/program\\_f.html](http://www.goforgreen.ca/araspe/program_f.html)
- <sup>25</sup> Tudor-Locke, C., Ainsworth, B.E., & Popkin, B.M. (2001). Active commuting to school: An overlooked source of childrens' activité physique? *Sports Medicine*, 31(5), 309-313.
- <sup>26</sup> Vert l'action (2001). Marchons vers l'école [en ligne] Disponible à : [http://www.goforgreen.ca/marchonsverslecole/home\\_f.html](http://www.goforgreen.ca/marchonsverslecole/home_f.html)
- <sup>27</sup> Cragg, S., Craig, C.L., & Russell, S.J. (2001). *Mettre en valeur les possibilités des municipalités pour accroître l'activité physique*. Ottawa ONt.) : Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie.
- <sup>28</sup> Sallis, J.F., Conway, T.L., Prochaska, J.J., McKenzie, T.L., Marshall, S.J., & Brown, M. (2001). The association of school environments with youth physical activity. *American Journal of Public Health*, 91(4), 618-620.
- <sup>29</sup> Chad, K.E., Humbert, M.L., & Jackson, P.L. (1999). The effectiveness of the Canadian Quality Daily Physical Education Program on school physical education. *Research Quarterly for Exercise and Sport*, 70(1), 55-64.
- <sup>30</sup> Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie. (1993). Plaidoyer pour l'éducation physique quotidienne de qualité. *Le Dossier de la recherche*, n° 93-02. ISSN. 1186-6641.
- <sup>31</sup> U.S. Department of Health and Human Services, Public Health Service, Centers for Disease Control and Prevention, National Center for Chronic Disease Prevention and Health Promotion, Division of Nutrition and Physical Activity. (1999). Promoting Physical Activity: A Guide for Community Action. Champaign, IL: Human Kinetics.
- <sup>32</sup> Poest, C.A., Williams, J.R., Witt, D.D., & Atwood, M.E. (1989). Physical activity patterns of preschool children. *Early Childhood Research Quarterly*, 4, 367-376.
- <sup>33</sup> Santé Canada et Société canadienne de physiologie de l'exercice. (2002). *Canada's Physical Activity Guide for Children and Youth*. Disponible à [www.hc-sc.gc.ca/hppb/guideap/jeunes.html](http://www.hc-sc.gc.ca/hppb/guideap/jeunes.html)
- <sup>34</sup> Santé Canada et Société canadienne de physiologie de l'exercice. (1998). *Guide d'activité physique canadien pour une vie active saine* (n° de catalogue : H39-429/1998-1F). Voir aussi [www.hc-sc.gc.ca/hppb/guideap/main.html](http://www.hc-sc.gc.ca/hppb/guideap/main.html).
- <sup>35</sup> Santé Canada et Société canadienne de physiologie de l'exercice. (1999). *Guide d'activité physique canadien pour une vie active saine pour les aînés* (n° de catalogue : H39-429/1999-1F). Voir aussi [www.hc-sc.gc.ca/hppb/guideap/aines/index.html](http://www.hc-sc.gc.ca/hppb/guideap/aines/index.html)
- <sup>36</sup> Ministère de l'Éducation et de la Formation, Gouvernement de l'Ontario. (1998). Passer au secondaire. *Guide sur les nouveaux standards des écoles secondaires de l'Ontario* [en ligne]. Disponible à : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/brochure/stepup/stepup.html>
- <sup>37</sup> Centers for Disease Control and Prevention. (2002). Kids Walk-to-School [On-line]. Available at [www.cdc.gov/nccdphp/dnpa/kidswalk](http://www.cdc.gov/nccdphp/dnpa/kidswalk)
- <sup>38</sup> Health Canada (2002). Canada's Food Guide to Healthy Eating [On-line]. Disponible à [www.hc-sc.gc.ca/hppb/la-nutrition/pubf/guidalim/index.html](http://www.hc-sc.gc.ca/hppb/la-nutrition/pubf/guidalim/index.html)
- <sup>39</sup> Kann, L., Brener, N.D. & Allensworth, D.D. (2001). Health Education: Results from the School Health Policies and Programs study 2000. *Journal of School Health*, 71(7), 266-278

- 
- <sup>40</sup> King, A.C., Jeffery, R.W., Fridinger, F., Dusenbury, L., Provence, S., Hedlund, S.A., & Spangler, K. (1995). Environmental and policy approaches to cardiovascular disease prevention through physical activity: Issues and opportunities. *Health Education Quarterly*, 22 (4), 499–511.
- <sup>41</sup> Moran, R. (1999, February 15). Evaluation and treatment of childhood obesity. *American Family Physician* [On-line serial], 59 (4). Available: <http://www.aafp.org/afp/990215ap/861.html>
- <sup>42</sup> Bar-Or, O. (2000). Juvenile obesity, physical activity, and lifestyle changes: Cornerstones for prevention and management. *The Physician and Sportsmedicine* [On-line serial], 28 (11). Available: [http://www.physsportsmed.com/issues/2000/11\\_00/bar\\_or.htm](http://www.physsportsmed.com/issues/2000/11_00/bar_or.htm)
- <sup>43</sup> American Academy of Pediatrics, Committee on Sports Medicine and Fitness and Committee on School Health (2000). Physical Fitness and Activity in Schools. *Pediatrics*, 105(5), 1156-1157.